

semaine19-18

Brest (Finistère) :	2
Cinquième visite en trois semaines chez les pourris de LREM.....	2
briançon.....	3
Col de l'Échelle : Le porte-parole des Identitaires est le fils d'un ami de Gérard Collomb.....	3
canada.....	4
12 au 19 mai : Appel international à une semaine d'actions contre les infrastructures pétrolières et gazières..	5
Retour sur la manifestation de la CLAC du 1 mai 2018.....	6
Solidarity with Cedar Hopperton from J20 Defendants and Supporters.....	7
charente.....	8
Feuillade (Charente) : Un pylône d'une ligne THT endommagé.....	8
france.....	8
Encore un sous marin nucléaire;la france montre t'elle l'exemple de la course de l'armement?.....	8
La Macronie : va-t-en-guerre nucléariste.....	8
Sur les flux migratoires et leur gestion - Sur l'élan d'accueil et les impasses de la charité.....	10
Saint-Martin-la-Plaine (Loire) : Le wallaby se met au vert.....	12
indonesie.....	12
May Day Report from Indonesian Anarchists.....	12
italie.....	14
S'opposer à la répression : Réflexe conditionné ou mouvement volontaire ?.....	14
Florence meeting sous les murs de la prison pour Ghespe, Giova et tous les autres détenusSollicciano.....	16
lyon.....	17
Communiqué du « Commando Autonome Post-Situationniste du Muguet » sur l'attaque du Bastion Social le	
1er mai.....	17
madrid.....	17
Madrid, Espagne : Quelques attaques en solidarité avec les squats.....	17
marseille.....	18
Le 8 mai... Oui mais.....	18
nancy.....	19
Mouvement dans les facs : affrontements à Grenoble, interpellations à Nancy la semaine dernière.....	19
nouvelle-caledonie.....	20
Kouaoua (Nouvelle-Calédonie) : Nouvel incendie de la serpentine du centre minier.....	20
paris.....	21
Paris : « Parle-t-on à une tuile qui tombe du toit et va vous fracasser le crâne ? ».....	21
Paris, France : Désordres incendiaires dans le prolongement du premier mai.....	22
Mon arrestation lors de la manifestation du 1er mai.....	22
Manifestation du 1er Mai à Paris : La nécessité de s'organiser.....	23
Manif du 1er mai : compte-rendu de la Legal Team Paris.....	28
Ce sera tout ?.....	31
Street Medic Paris : bilan de la journée du 1er Mai 2018.....	32
Une chasse aux marbres.....	34
Nous, non-violent.e.s dans le cortège de tête.....	35
Témoignage d'une GAVée du 1er Mai.....	37
Paris : L'insoumission (la vraie) se paye cash – Un manifestant en préventive pour « la fête à Macron ».....	40
Paris : Bloque ton lycée, attaque l'autorité !.....	40
L'État ne nous brisera pas avec ses barreaux.....	41
Nanterre – Arcueil : Aujourd'hui pas d'examens.....	42
Nanterre (Hauts-de-Seine) : La gare RER Université redécorée.....	43
rennes.....	43
Rennes : « La prison serait-elle une solution à la sélection à l'université ? ».....	43
rouen.....	46
Avec Drone et Fracas, l'expulsion d'un Surgissement.....	47
russe.....	47
Solidarité avec les antifascistes & anarchistes torturés en Russie !.....	47
région parisienne.....	48
De Nanterre à Arcueil, le blocage n'est pas partiel.....	48
Paris 8 occupée : les étudiant-e-s dégagent un flic de leur fac !.....	49
savoie.....	50
Bellecombe-en-Bauges (Savoie) : La carrière ravagée par un incendie [MAJ 9/05].....	51
Bellecombe-en-Bauges (Savoie) : Luers d'incendies.....	51

strasbourg.....	52
Strasbourg, France : Tout le monde déteste les fascistes !.....	52
toulouse.....	53
Jusqu'ici tout va bof.....	53
[Toulouse] L'université du Mirail expulsée.....	55
Prison de Seysses (Toulouse) : Il se fait la belle !.....	55
Soirée anti-rep en soutien aux anarchistes inculpés, perquisitionnés, incarcérés à Toulouse, Limoges et Ambert.....	56
zad.....	57
Notre-Dame-des-Landes: l'appel de la pioche du 13-12.....	57
#ZAD #NDDL We are already dead ... but still breathing.....	57
ZAD NDDL We are already dead ... but still breathing.....	57
C'était comment cette manif devant la prison ?.....	58
[ZAD NDDL] L'appel de la pioche du 13-12 mai.....	59
L'Etat essaie de nous normaliser par le travail et l'administration !.....	60
[NDDL] Retour sur l'action du 4 mai et RdV ce lundi 7 mai à 9h30 à la chambre d'agriculture !.....	61
La dimension judiciaire de la répression.....	62
Le camping du Far Farwest vous ouvre ses portes sur la ZAD.....	68

Brest (Finistère) :

Cinquième visite en trois semaines chez les pourris de LREM

Le Télégramme / Lundi 7 mai 2018



« Cassez-vous, SVP. Merci ». Ce message a été tagué dans la nuit de samedi à dimanche sur la façade de la [permanence du groupe Brest métropole En Marche](#) située rue Massillon, dans le quartier de Saint-Martin. **C'est déjà la cinquième dégradation depuis l'inauguration de la permanence voici trois semaines.** Le 1er mai, le local avait non seulement été tagué mais aussi muré.



briançon

[Col de l'Échelle : Le porte-parole des Identitaires est le fils d'un ami de Gérard Collomb](#)

Dans le prolongement de leur [campagne estivale « Defend Europe »](#), que nous avons suivi tout l'été avec notre camarade Yannis Youlountas, une soixantaine d'Identitaires français, italiens et allemands se sont mis en scène le week-end du 22 avril 2018 sur le col de l'Échelle, dans les Hautes-Alpes, pour simuler le blocage de la frontière avec l'Italie, point de passage des migrant·es fuyant la guerre et la misère. Avec leurs hélicoptères, leurs 4×4 et leurs drones, ils ont joué les supplétifs des forces armées de l'État, comme ils l'avaient fait en mer Méditerranée avec les garde-côte libyens : les Identitaires se désignent d'ailleurs eux-mêmes dans leur communiqué comme des « *patrouilles de surveillance et de renseignement* ». Rien que ça !

Le Front national, sans surprise, a salué l'action des identitaires, la qualifiant d'« efficace ». Il est vrai que Damien Rieu, présent au col de l'Échelle, travaille à la communication du maire FN de Beaucaire, Julien Sanchez... Fort heureusement, les réactions hostiles à ce coup de com', souvent dénoncé comme tel, ont été très nombreuses, et la riposte antifasciste ne s'est pas faite attendre : une manifestation de plusieurs centaines d'antifascistes français·es et italien·nes à Montgenèvre et Briançon pour la liberté de circulation, a traversé la frontière dimanche 22 avril, emmenant avec eux quelques dizaines de migrant·es.

Mais il faut reconnaître que l'opération de communication politique des Identitaires a parfaitement fonctionné, puisqu'avec leur filet en plastique et leur doudoune de schtroumpfs, ils ont réussi à faire croire à de nombreux médias mainstream à « l'efficacité » effective de leur action. Mais ce qui a particulièrement attiré l'attention de nombreux observateurs, c'est l'attitude pour le moins partielle de l'État, et singulièrement celle de sa police et de son ministre de l'Intérieur.

Tandis que les Identitaires ont pu mener en toute tranquillité leur petite opération devant des gendarmes passifs qui les ont ensuite gentiment raccompagnés, la manifestation antifasciste s'est soldée par l'arrestation de six camarades, dont trois sont passés en comparution immédiate pour « aide à l'entrée irrégulière en bande organisée ». Selon [le collectif Délinquants solidaires](#), en marge de la manifestation, cinq personnes ont également été passées à tabac par des policiers lors d'un contrôle, dont l'une souffre de multiples contusions, d'un énorme hématome à la mâchoire, d'une entorse aux cervicales, et de douleur au niveau de la trachée, qui lui ont valu dix jours d'ITT. En revanche, à notre connaissance, aucun militant identitaire n'a subi ne serait-ce qu'un contrôle d'identité...

Ce sont aussi les déclarations du ministre Gérard Collomb, qui a qualifié l'opération des identitaires de « gesticulations » et renvoyé dos à dos militants d'extrême droite et antifascistes, qui a ému jusque dans les rangs de l'Assemblée nationale et du Sénat, d'autant que la « mission » identitaire est intervenue fort opportunément au moment du vote de la loi asile et immigration.

De nombreuses personnes ont aussi rappelé l'intransigeance du ministre de l'Intérieur dans l'évacuation des facs occupées ou de la ZAD de Notre-Dame des Landes : or son mot d'ordre d'alors, « rétablir partout l'État de droit », ne concerne visiblement pas les actions anti-migrants des Identitaires. Il y a un an, alors que Collomb venait tout juste d'être nommé ministre, l'Auberge des migrants s'était vu bloqué sa distribution de repas à des migrant·es de Calais au nom du « respect de l'ordre public » ; Aujourd'hui, le parquet de Gap, qui avait ouvert une enquête suite à l'action des Identitaires au Col de l'Échelle, vient de la classer sans suite, faute « d'infraction constatée » : le procureur de la République de Gap a déclaré sans rire qu'aucun migrant n'avait en effet porté plainte...

Cette mansuétude a posé question, notamment sur les réseaux sociaux. Elle est d'autant plus troublante qu'en tant que maire de Lyon, Gérard Collomb n'a pas fait preuve à l'égard des Identitaires de sa ville (solidement implantés depuis bientôt huit ans avec leur local la Traboule) d'une très grande fermeté, même lorsque des violences d'extrême droite ont été constatées. En 2013, Armand Creus, conseiller régional et membre du collectif Vigilance, [avait critiqué le manque de prise de position du maire Gérard Collomb](#) qui n'avait pas répondu aux questions posées par le collectif sur l'implantation de l'extrême droite à Lyon. Contactée par [le site d'informations Slate](#), la mairie n'avait pas souhaité s'exprimer «*pour ne pas faire de la publicité*» aux mouvements d'extrême droite...

Dans l'affaire du col de l'Échelle, Gérard Collomb semble avoir même validé l'action des Identitaires en annonçant que «*des renforts importants de forces de l'ordre vont être envoyés pour faire respecter le contrôle des frontières dans les Hautes-Alpes*», comme s'il avait eu besoin de l'action des militants d'extrême droite pour agir : les Identitaires ne se sont d'ailleurs pas fait prier pour s'en réjouir. Les soutiens aux migrants de la zone ont en effet témoigné d'une «*re-militarisation de la frontière*», avec des contrôles renforcés par une vingtaine de militaires présents sur la route la nuit et des motoneiges.

Mais qui sont donc ces Identitaires qui prétendent agir «*à la place de l'État*», sans que l'État, ou du moins l'un de ses principaux représentants, n'y trouve quasiment rien à redire ? Pour le savoir, intéressons-nous à l'un de ses porte-parole français, Clément Galant, qu'on a vu à de nombreuses reprises dans les médias lors de l'action au col de l'Échelle, et qui faisait également partie de l'équipage du C-Star de «*Defend Europe*» cet été. S'il n'est apparu sur le devant de la scène que très récemment, c'est un militant identitaire de longue date, puisqu'il faisait partie des identitaires interpellés après "l'occupation" du chantier de la mosquée de Poitiers le 20 octobre 2012.

Né en octobre 1994 à Lyon, de son vrai nom Clément Gandelin, il est le fils de Philippe Gandelin, ancien garde du corps de l'ancien maire de Lyon Michel Noir, mais aussi, [si l'on en croit le site Lyon People](#), le photographe officieux de Gérard Collomb, qui était aussi son ami. À l'occasion de son décès en 2010, Lyon People nous précise également que Philippe Gandelin «*connaissait quelques arcanes de l'hôtel de ville qu'il gardait fidèlement pour lui. C'est aussi toute une délégation de la Ville qui assistait à son dernier voyage.*» Bref, un familier de l'hôtel de ville où Collomb siégeait déjà depuis près de dix ans.

La mort de Philippe Gandelin a laissé Clément orphelin : afin de récolter des fonds pour le fils de leur ami, les notables lyonnais se mobilisent. Jean-Claude Pietrocola, PDG de Media Sport Promotion, crée une association des Amis de Philippe Gandelin et organise un «*Trophée de Golf*» solidaire pour récolter de l'argent, en présence de Clément alors adolescent, comme on peut le voir sur [ces photos](#). Pietrocola est d'ailleurs un habitué de ce genre d'événements sportifs et solidaires, puisqu'il avait organisé par le passé un autre «*Trophée de Golf*» en soutien à une association d'aide aux enfants hospitalisés, auquel avait participé... Gérard Collomb, qui partage avec Gandelin et Pietrocola la passion du golf.

Quoiqu'il en soit, ce qu'on doit principalement retenir de cette affaire, c'est que la meilleure réponse aux «*gesticulations*» de l'extrême droite, c'est une solidarité concrète et sans faille à tou·te·s les migrant·es qui fuient la misère et la guerre ; c'est aussi que, derrière leur posture «*anti-système*» en carton, les militants nationalistes seront toujours les supplétifs de la répression d'État, comme on a pu le voir lors des blocages des universités ou dans l'opération médiatique du Col de l'Échelle.

La Horde

canada

12 au 19 mai : Appel international à une semaine d'actions contre les infrastructures pétrolières et gazières

De It's Going Down

Bloquez les flux des capitaux et des énergies fossiles. Construisez de nouvelles relations et de nouveaux mondes à travers la lutte. Combattez où vous le pouvez. Rencontrez-vous. Du 12 au 19 mai et à chaque jour.

Dans notre vie quotidienne, dans les écosystèmes que nous habitons, dans les conditions météorologiques toujours plus étranges et violentes auxquelles nous sommes sujet.te.s, et même dans les médias capitalistes les plus mainstream, nous sommes bombardé.e.s par la preuve terrible d'une certitude que nous avons depuis longtemps : les changements climatiques catastrophiques n'iront qu'en s'aggravant à mesure que plus de combustibles fossiles sont extraits et brûlés. Parallèlement, une multitude d'autres crises, écologiques et humaines, nous affectent. Face à cette situation, on prétend qu'il n'existe que trois options: le déni, le désespoir et la délégation à des 'experts', à ceux qui sont 'employés' à régler ces problèmes – par les moyens mêmes qui nous ont mené.e.s. ici.

Cependant, autour du monde, des esprits braves et compatissants ont montré qu'il est aussi possible de choisir la résistance. De l'opposition à la défiguration minière des Appalaches à la rébellion contre Shell Oil dans le delta du Niger, des blocages d'oléoducs à travers l'Île de la Tortue ('l'Amérique du Nord'), à toutes les personnes qui ont tenu tête à ceux qui menacent leurs terres, contre le pillage et la dévastation, nous avons des milliers d'exemples de communautés qui se mobilisent sans l'État et contre lui pour défendre et prendre soin de ce qu'elles aiment et ce dont elles dépendent.

À travers la résistance, nous renforçons les liens humains et non-humains qui nous tiennent vivant.e.s et puissant.e.s. Aux soi-disant 'États-Unis', nous avons vu une génération ressurgir à travers l'opposition au Dakota Access Pipeline à Standing Rock. Au 'Québec', le blocage du point d'extraction Galt de Junex quelques mois plus tard a créé l'enthousiasme et a développé de nouvelles relations aux territoires. L'État cherchera toujours à nous diviser et à nous affaiblir par la peur et la cooptation – pour déjouer leurs stratégies, nous devons nous rappeler nos forces : l'attention et le soin que nous nous portons, le courage de nos actions.

Ceci est un appel à une multitude d'actions contre les infrastructures de l'économie des énergies fossiles. Le projet capitaliste de destruction et de dépossession apparaît souvent comme tout-puissant. Il revient à nous de montrer la vulnérabilité des connexions du système. Ceci est donc une invitation à agir de la manière la plus sensée en regard des expériences et situations des communautés et des individus. Il n'existe aucune limite quant aux possibilités de résistance.

Quelques idées pour s'orienter :

-Quelles infrastructures d'énergie fossile sont actives dans votre région? Oléoducs, mines, raffineries, puits, machinerie, matériel, chaîne d'approvisionnement, capital...

-Quels sont les points critiques et les zones vulnérables? Dans un rapport avantageux entre perturbation et risques : qu'est-ce qui peut être fait?

-Quel est le contexte social dans lequel vous vivez? Qu'est-ce qui affecte directement la vie de la communauté, qu'est-ce qui fait sens pour elle? Quel est votre rapport au territoire et aux gens qui l'habitent?

-Toute lutte nécessite une large variété de tâches pour survivre, s'amplifier, se généraliser. L'organisation, la publication, la cuisine, l'écriture, l'art, le réseautage, la réflexion, l'action directe clandestine ou ouverte de plusieurs natures, la fête, le soutien technique... Quels sont les luttes actives et leurs besoins dans votre région? Qu'êtes vous capables de faire et qu'est-ce qui vous attire?

-Quelles sont les formes de vie et de résistances autochtones autour de vous présentement et historiquement?

Contre leur monde, renforçons-nous en inventant les nôtres et en s'inventant nous-même.

Retour sur la manifestation de la CLAC du 1 mai 2018

Soumission anonyme à MTL Contre-info

La CLAC amorçait cette année la manifestation annuelle du 1er mai sur le thème du G7. Les plus puissants de la planète se réuniront le 8 et 9 juin pour une réunion d'ampleur dans la région de Charlevoix.

Cette année, le 1er mai avait une allure particulière, les syndicats acceptant de s'accommoder au calendrier du patronat ont décidé de faire une manifestation le samedi 28 avril en réunissant plusieurs milliers de personnes.

La journée du 1er mai, trois manifestations étaient appelées à Montréal soit celle de la CLAC au parc Lafontaine, celle du Parti Communiste Révolutionnaire dans le Golden Square Mile et celle des IWW dans Parc-Extension.

Environ 200 personnes se sont rassemblées vers 18h au coin sud-ouest du parc Lafontaine pour la manifestation de la CLAC. Un dispositif policier impressionnant était déployé tout autour avec les poussins à vélo ainsi que de nombreux bus d'anti-émeute. Le SPVM était bien décidé à ne laisser personne manifester en ce 1er mai. La foule s'agglomérant peu à peu, on a pu observer la présence d'une quarantaine d'individus qui ont commencé à se vêtir en noir pour former un black bloc plus conséquent que lors des dernières manifestations à Montréal. L'anti-émeute a donc décidé de se rapprocher pour ne laisser aucune marge de manœuvre à la petite foule.

Juste avant le départ, quelques discours ont eu lieu sur les ravages du capitalisme ici et ailleurs. La marche s'est alors élancée vers 18h30 sur la rue Sherbrooke en direction ouest. Les flics ont alors décidé de prendre le trottoir côté nord afin de mettre en cage la manifestation. Un petit black bloc bien déterminé ne voulait pas leur laisser cet espace si chéri par la Brigade urbaine qui lui donne un avantage tactique considérable. En prenant le trottoir, la Brigade urbaine arrive à contrôler l'ensemble de la manifestation, car elle peut décider où se dirige la foule et cela limite grandement l'attaque contre des symboles du capitalisme, telles les banques. Prendre le trottoir devrait être un réflexe collectif de la manifestation, car avoir une manifestation encagée par le SPVM est un problème pour tout le monde. Si tasser les flics du côté se limite à une petite portion de la manifestation, il sera alors toujours très difficile de tenir la rue à Montréal de façon plus combative.

Protégé par des bannières le black bloc a donc décidé de vider un extincteur, lancer des briques, des roches des feux d'artifice sur les policiers afin de les contraindre à battre en retraite. Bien que les flics aient reculé un peu, certains à l'avant ont dû se cacher derrière des voitures par peur, la stratégie ne fut pas aussi efficace qu'escompté et la manifestation s'est retrouvée scindée en deux avec l'arrivée d'une deuxième brigade urbaine de l'autre côté qui a repoussé l'arrière de la manifestation vers l'est et a fait une arrestation. À ce moment les policiers ont pu rapidement reprendre le contrôle de la situation en déployant l'anti-émeute sur les rues au nord et au sud de Sherbrooke. Les gens n'ont eu d'autre choix que de se disperser ou de retourner vers le parc Lafontaine à peine 5 minutes après le départ. Ce n'est pas le conflit avec les flics qui a forcé la dispersion, mais bien une arrivée massive de flics de tous les côtés.

Les liens entre les gens dans la manifestation n'étaient pas assez denses ce qui a facilité la dispersion. Arriver à garder une unité beaucoup plus compacte aurait pu limiter les dégâts causés par l'intervention des flics. Garder un rythme plus lent et s'assurer que personne ne soit isolée à l'arrière ou à l'avant aurait peut-être permis de manifester un peu plus longtemps. Les manifestations annuelles comme le 1er mai sont préparées des mois à l'avance par les flics et ils cherchent à nous disperser le plus rapidement possible. Arriver à joindre les intentions de chaque personne qui vient manifester est difficile, mais reste la clé de la solution pour continuer à tenir la rue.

Ceci est un texte qui en appelle à d'autres pour savoir comment les gens ont perçu ce 1er mai et comment faire pour continuer à se retrouver dans la rue.

Solidarity with Cedar Hopperton from J20 Defendants and Supporters

The post [Solidarity with Cedar Hopperton from J20 Defendants and Supporters](#) appeared first on [It's Going Down](#).

Statement of solidarity between Defend J20 and anarchist prisoner in so-called Canada, Cedar Hopperton.

Cedar Hopperton is an anarchist living on occupied Anishinabek, Haudenosaunee, and Anishinaabe land in so-called Hamilton, Ontario. In March, there was a small disruptive anti-capitalist march in a gentrifying neighborhood the weekend of the Hamilton anarchist bookfair. Afterwards, far right and white nationalist groups began attacking Hamilton's anarchist community space, who took the opportunity to advance their own agenda. The police responded by targeting Cedar, raiding their home, and arresting them on April 5th and charging them with conspiracy charges. Cedar was denied bail at their last hearing and is currently being held in segregation. As of now, they may be held for a year or longer awaiting trial. The charges against Cedar as well as the recent attack on The Tower, an anarchist space in Hamilton, can be understood as yet another example of the use of conspiracy and rioting charges to criminalize dissent and scare us out of the streets.

Cedar was targeted for their commitment to anarchism, their outward organizing with the community, and their alleged role as an organizer of the bookfair. Their trumped-up charges represent an attempt to criminalize dissent and legitimize the carceral and judicial system in the eyes of the residents of so-called Hamilton who remain confused and angry about the reason the demonstration took place. As in the J20 case, the criminal charges are not about broken windows—they are about using the repressive carceral apparatus of the courts and prisons to punish and terrify members of our communities as part of a strategy to discredit and destroy our communities and movements. In both cases, we see the use of police collusion with the far-right, the targeting of well-known anarchist organizers, and the use of conspiracy and rioting charges to put anarchism on trial. While both of these imperial governments claim that people facing charges have protected rights while they go through the court process, the reality is that much of their punishment has already been meted: separation from their loved ones, separation from their communities, and being forced to submit to many of the oppressive norms of incarceration and the judicial system.

We see clearly the parallels between this recent attack on Cedar and anarchists in so-called Hamilton and the 2017 inauguration mass arrest and subsequent conspiracy and riot charges in so-called Washington, DC, USA. These parallels transcend borders, as their similarities are rooted in a global strategy of repression based on each imperial government's desire to repress and destroy anarchist and other radical movements for liberation. The recognition of these congruent tactics of repression from both imperial governments demonstrates the interconnection between the liberation and survival of peoples on both sides of the artificial, colonial border. By reaching across the imagined borders the state uses to hold us captive and occupy stolen lands, we offer a gesture of support and commitment to the ideals that define our movements.

We call for Cedar's immediate release, the dismissal of all charges, and the cessation of attacks against anarchists, anti-fascists and anti-capitalists. As supporters of and defendants in the J20 case, we offer our support and solidarity with Cedar and their community. We stand firmly against the state and their attempts to dissolve our movements, strain our resources, and exhaust our communities. We reject the ideology of law and order, guilt versus innocence, and the carceral system that seeks to isolate and individualize our efforts of disruption. We will continue to fight for a world without cages and without borders. None of us are free until all of us are free!

To show your solidarity with Cedar, we ask for support in the form of letters and fundraising: organize a letter-writing event or host a fundraiser in your community!

Write to Cedar at:

Peter (Cedar) Hopperton
Hamilton-Wentworth Detention Centre
165 Barton St East

Hamilton, ON L8L 2W6
Canada

To stay updated about Cedar's case and follow what's going on in so-called Hamilton, check out the following links:

- <https://hamiltonanarchistsupport.noblogs.org/>
- <http://prisonersolidarity.net/prisoner/cedar>
- <https://north-shore.info>

charente

[Feuillade \(Charente\) : Un pylône d'une ligne THT endommagé](#)

Charente Libre / vendredi 4 mai 2018

C'est une attaque aussi inédite que mystérieuse. «*Un acte délibéré et extrêmement grave qui visait à provoquer de gros dégâts. Pour moi c'est un acte terroriste*», souligne Michel Delage le maire de Feuillade, commune de l'est du département qui a pris «*toutes les dispositions nécessaires*» ce vendredi matin quand il a appris qu'**un pylône d'une ligne très haute tension (400 000 volts) avait été volontairement dégradé** dans un champ de sa commune. Le maire a prévenu les gendarmes, la préfecture et RTE, le Réseau de transport d'électricité, propriétaire du pylône. La voie verte qui passe à proximité a même été fermée quelques heures.

C'est un agriculteur qui a constaté les dégâts ce vendredi matin, découvrant notamment **des pièces métalliques au sol. Les «pattes» du pylône avaient été entamées, fragilisées.** Une attaque qui pourrait avoir été réalisée il y a plusieurs jours. «*C'est un geste volontaire, un acte de malveillance. Il ne peut pas s'agir d'un accident. Nos équipes sont intervenues immédiatement et les réparations étaient terminées en début d'après-midi. Comme il s'agit d'une dégradation intentionnelle, nous avons évidemment porté plainte*», confirme RTE, pas vraiment habitué à ce genre d'attaque: «*C'est très atypique.*»

RTE ne veut pas communiquer sur les dommages réels sur le pylône, mais le principal gestionnaire du réseau de transport d'électricité en France se veut rassurant: «*La ligne a été maintenue sous tension et les dégâts n'ont pas mis en cause l'intégrité du pylône.*» Pour le maire de Feuillade, cette attaque n'est pas liée au projet de parc éolien sur sa commune et Souffrignac mais il est inquiet : «*Ce pylône n'a pas été choisi au hasard, à proximité d'une route et d'une voie verte. L'objectif était de le fragiliser pour faire du grabuge.*»

This entry was posted in [Antitech](#), [Bloquer les flux](#) and tagged [Charente](#), [Feuillade](#), [RTE](#), [THT](#). Bookmark the [permalink](#).

france

[Encore un sous marin nucléaire; la france montre t'elle l'exemple de la course de l'armement?](#)

coordination-anti-nucléaire-sudest

La Macronie : va-t-en-guerre nucléariste

quelques heures des célébrations du 8 mai 1945 marquant la fin de la seconde guerre mondiale et la capitulation de l'Allemagne nazie, la ministre macroniste des armées annonce la construction d'un cinquième sous-marin nucléaire d'attaque. L'alignement de la France sur le bellicisme états-unien et les exigences des « va-t-en guerre » galonnés tricolore et du Commissariat à l'Energie Atomique sont une menace pour les peuples et la planète.

La sinistre des Armées Florence Parly* a annoncé – quatre jours avant les commémorations du 8 mai 1945 marquant la fin de la seconde guerre mondiale, la victoire des alliées et la capitulation de l'Allemagne nazie – le lancement de la construction d'un cinquième sous-marin nucléaire d'attaque français.

La commande en est faite auprès du groupe industriel militaire « Naval Group » à Cherbourg, le nouveau nom héritier des arsenaux français et de la Direction des constructions et armes navales (DCAN), devenue la Direction des constructions navales (DCN) en 1991 puis DCNS en 2007 et Naval Group depuis 2017 intervenant également dans le nucléaire dit « civil ».

Si « Naval Group » est une société de droit privé, pour satisfaire aux exigences de la Commission Européenne et de la mondialisation capitaliste, elle est toutefois détenue à hauteur de 62,49 % par l'État français et de 35 % par Thales. Thales elle-même créé en 1998 par la réunion des activités militaires de Alcatel (fusionnée depuis, en 2006, avec l'états-unienne Lucent Technologies), de Dassault Électronique (du sénateur LR Serge Dassault) et de Thomson CSF (exploitant en France les brevets de la société états-unienne Thomson-Houston Electric) et détenu par l'État français à hauteur de 26,4 %, Dassault Aviation 25,3 % et dont 48,3 % sont livrés à la spéculation boursière.

La destruction et la mort comme conception des relations internationales

Quatre sous-marins nucléaire d'attaque (SNA) sont déjà en cours de construction dont le prototype « Le Suffren », premier d'une série qui doit être livré à la Marine nationale et mis en service en 2020.

Leur système de propulsion nucléaire « K15 » a été conçu par Areva (TA.) et la Direction des constructions navales militaires (DCNS). Areva et le Commissariat à l'Energie Atomique sont partie-prenantes des recherches et mises au point des mini-centrales atomiques embarquées de ces sous-marins nucléaires avec comme armement : des missiles de croisière navals de 1 000 km de portée et mines FG29, des missiles antiaériens Mica, des missiles antinavires Exocet SM39 à changement de milieu de 50 km de portée, des torpilles lourdes du type torpille F21, des armes en râtelier et en tubes, et autres joyeusetés de mort.

Alignement sur l'OTAN : intervention guerrière sur tous les continents

Pour la ministre porte-voix du complexe militaro-industriel l'objectif est clair : « *l'autonomie stratégique signifie être capable d'intervenir partout* » et donc de menacer n'importe quel peuple ou gouvernement pour faire régner l'ordre prédateur libéral. Et, pour ceux et celles qui n'auraient pas bien compris, de tweeter le 4 mai 2018 : « *J'ai décidé de la commande d'un cinquième sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) Barracuda. Ces sous-marins de nouvelle génération permettent une meilleure capacité de frappe et le déploiement de forces spéciales* » .

Confirmation donc, par la ministre de la guerre, de la « loi de programmation militaire 2019-2025 » adoptée à l'Assemblée Nationale française, fin mars, par 389 voix contre 37 : près de 300 milliards d'euros sont octroyés aux armées et agressions extérieures de la France. Emmanuel Macron et son gouvernement*** portent ainsi les dépenses de guerre à 2% du PIB français rejoignant donc les préconisations de l'Organisation militaire de l'Occident pilotée par les Etats-Unis (OTAN). Sinistre.

Jean Revest

* Florence Parly : Diplômée de l'ENA et de Science-Po, épouse du Directeur général du Groupe LaPoste, Commissaire aux participations de l'Etat, administratrice civile de la Direction du Budget, Directrice générale adjointe et Directrice de la stratégie et des investissements d'Air-France, Directrice générale et des finances de la SNCF et de la branche SNCF-voyageurs, administratrice-Présidente du Comité des nominations et rémunérations de chez Altran (entreprise de conseil en ingénierie des secteurs nucléaire, électronique, aéronautique, transport, télécom), membre du Conseil d'Administration de Zodiac-Aerospace (systèmes et équipements aéronautique), Présidente de l'Agence Régionale de Développement d'Ile-de-France, vice-Présidente du Conseil Régional de Bourgogne. Millionnaire, revenus de 315 000€/an en 2017 (657 000€/an en 2014), patrimoine de 3 200 000€ (maison et appartement) et 1 900 000€ (sci et comptes bancaires) et 149 000€ (placements financiers) et 56 000€ (assurances vie) et 357 000€ (comptes courants). source : >[Haute Autorité](#)

[pour la Transparence de la vie publique](http://www.mcca-ain.org/wanted/index-wanted.html). Les autres membres du gouvernement :
www.mcca-ain.org/wanted/index-wanted.html

****** Le « programme Barracuda » comporte la construction de six sous-marins atomique de la classe « Suffren » et intègre la coordination des industriels qui gèrent eux-mêmes de nombreux sous-programmes, comme ceux liés à la chaufferie nucléaire, aux nouvelles armes, au système de combat,...

******* Empêtrés dans leur liens de soumission aux industries de la mort, les Présidents de la République française n'ont eu de cesse que de leur servir de VRP pour vendre à tour de bras aux pays étrangers les armements qui massacreront les peuples et détruiront les territoires de vie. Ainsi, en avril 2016 sous l'ère des sociaux-libéraux Hollande et LeDrian (sinistre des armées sous le précédent Président devenu ministre des Affaires étrangères sous le Président actuel Macron, lui-même ministre de l'Economie à l'époque Hollande) DCNS a signé un mégacontrat estimé entre 34 et 50 milliards d'euros pour la construction de la prochaine génération de sous-marins australiens.

Sur les flux migratoires et leur gestion - Sur l'élan d'accueil et les impasses de la charité

A l'heure actuelle, alors que l'armée est déployée aux frontières dans une évidente opération de dissuasion, une agence européenne privée, appelée FRONTEX reçoit des financements colossaux pour coordonner les actions militaires de surveillance et de blocage. Cette posture belliqueuse a des conséquences directes : les personnes cherchant à passer une frontière mettent toujours plus leur vie en danger. En 2015 on dénombre plus de 3500 mort-e-s en Méditerranée entre le début de l'année et le mois de novembre. Près de 30000 en vingt ans. Cet état de guerre et la mise en commun des moyens de contrôle rendent le franchissement des murs de la forteresse encore plus périlleux. Par exemple il y a deux ans, le 6 février 2014, tandis qu'environ 500 migrant-e-s tentaient de traverser à la nage les clôtures de Ceuta, l'enclave espagnole en Afrique, 15 personnes sont mortes noyées après que la Guardia Civil leur ait tiré dessus au flashball et avec des gaz lacrymogènes.

Dans le même temps, et pour celles et ceux qui arrivent à rentrer sur le territoire, les possibilités d'accéder à un séjour régulier se restreignent. Les demandes d'asile ne concernent que certain-e-s migrant-e-s, notamment les réfugié-e-s de guerre, et ne sont acceptées qu'à hauteur de 15 %. La possibilité d'obtenir un titre de séjour de longue durée est aujourd'hui quasiment inexistante. Cette logique de fermeture des voies légales de régularisation s'accompagne d'un contrôle policier accru. Outre les contrôles d'identité au faciès, de nombreuses rafles ont lieu ainsi qu'un harcèlement sur des lieux stratégiques pour les migrant-e-s. La situation à Calais cristallise cet acharnement, les interventions des forces de l'ordre sont régulières avec pour objectif de vider la Jungle, en déportant massivement les personnes. Ces contrôles sont donc un moyen pour « nettoyer » le territoire des personnes en situation irrégulière, ainsi qu'un outil pour le maintien de l'ordre et la gestion des populations. La stratégie est au reflux, avec notamment les accords Dublin 2 qui permettent d'expulser les personnes vers le premier pays où elles ont été contrôlées lors de leurs migrations.

Cette gestion des flux par les Etats répond aux besoins de l'économie capitaliste. Un besoin massif de main d'œuvre rend les frontières plus poreuses, tandis que les contrôles seront significativement renforcés lorsque le marché du travail est saturé. Dans le contexte économique actuel, les états européens œuvrent ensemble à une fermeture militarisée des frontières. Ce renforcement du contrôle fait suite à une « répartition » du flux entre les différents pays européens. Cette gestion de l'immigration pour la production s'illustre de plusieurs manières. En France on entend parler depuis environ une quinzaine d'années d'immigration choisie sur des critères qui correspondent aux secteurs d'embauches. On peut aussi évoquer l'exemple des « maquiladoras », usines frontalières où la main d'œuvre mexicaine bon marché fut absorbée par les Etats-Unis. De la même manière l'Espagne a su profiter, pour que la culture hors sol en Andalousie soit rentable, de la main d'œuvre que représentent les clandestin-e-s. Ainsi la gestion des centres de rétention dans les enclaves espagnoles de Melilla et Ceuta a pu s'apparenter au fonctionnement d'agence de travail intérimaire : les besoins de main d'œuvres dans les serres ont suscité les entrées sur le territoire, puis le besoin tari la frontière s'est renforcée.

La chasse aux sans papiers est aussi un business florissant. Des entreprises privées construisent des camps, des centres de rétention et développent des technologies de contrôle des frontières. Certaines associations reçoivent une bonne part de subvention en acceptant d'intervenir dans les centres de rétention et lors d'expulsions. Les risques liés aux passages de frontières permettent aussi aux mafias un certain contrôle, la clandestinité est un secteur de choix pour les exploitateur-e-s de tout horizon. Les flux migratoires sont une monnaie d'échange pour certains états, un moyen de pression pour d'autres. On a pu ainsi voir l'Europe accorder quelques milliards à la Turquie pour « endiguer » les réfugiés syriens, la Grèce se voir menacer d'exclusion si elle ne ferme pas ses frontières, etc.

Sur l'élan d'accueil et les impasses de la charité

S'il est clair que l'élan de solidarité envers les migrant-e-s est préférable à la xénophobie ambiante, il nous semble important de soulever quelques observations et questionnements.

Ces derniers temps la réalité des sans papiers s'est vue désignée sous le terme d'« afflux de réfugié-e-s », accompagnée d'images de milliers de personnes en exode fuyant en boat people les bombardements, le chaos et la dictature. Ce changement de langage est entretenu par les médias et le pouvoir, et accentue la distinction entre les dit-e-s « réfugié-e-s » et « migrant-e-s économiques ». Ceux qui viennent de zones considérées sensibles entrent dans les critères de demande d'asile, les autres sont pour la plupart expulsés. Les régions « sensibles » changent, ne sont définies qu'en fonction des intérêts ponctuels de l'Europe, et il nous semble complexe d'opposer « zones de conflits » et zones de pauvreté. D'un autre côté, faisant face à l'émoi de la population, les États affirment mettre en place une prise en charge des situations relevant de « catastrophe humanitaire ». Pourtant si l'on examine concrètement ces conditions d'accueil on y retrouve la même logique de contrôle et de tri.

L'exemple des Centres d'Accueil et d'Orientation, appelés centre de « répit », est à ce titre très explicite. Présentés comme une solution d'accueil, ils sont en fait mis en place uniquement dans le but de désengorger la Jungle de Calais. Les personnes acceptant la proposition d'intégrer ces centres sont accueillies pour une durée limitée, durant laquelle leur projet migratoire est remis en cause. Trois alternatives existent, déposer une demande d'asile en France, accepter un renvoi dans le cadre des accords Dublin II (vers le premier pays d'entrée en Europe), ou accepter un retour au pays. D'autre part, les centres d'accueil des demandeurs d'asile (CADA) ne répondent pas non plus aux besoins d'hébergement, ils proposent une capacité d'environ 30 000 places pour plus de 70 000 demandes. Lorsqu'une demande d'asile est déboutée, les personnes sont expulsées des CADA en plus de recevoir une obligation de quitter le territoire (OQTF). Entrer dans les rouages institutionnels présente donc un risque important d'expulsion, en plus de devoir démontrer sa bonne volonté en multipliant les preuves « d'intégration ».

L'accueil au niveau local via les institutions peut également soulever un certain nombre de questions. En premier lieu, les mairies ont été sollicitées pour mettre en place des dispositifs d'accueil de réfugié-e-s. La procédure est d'en référer à la préfecture qui enregistre les demandes et les possibilités d'hébergements. Les demandeur-e-s d'asiles qui y accéderont seront choisis par les services de l'État. Les délais sont longs et de nombreuses mairies attendent encore que des personnes viennent habiter les logements mis à disposition. Sur quels critères les personnes sont « sélectionnées » ? Et qu'advient-il en cas de rejet d'une demande d'asile ? Quelle est alors la possibilité pour les autres migrant-e-s d'être hébergé-e-s ? Quelles autres formes d'organisation existent au delà des structures officielles ? Quelle place reste à la lutte pour l'ouverture des frontières si l'on doit s'adresser à l'Etat pour s'organiser ?

Nous observons néanmoins des tentatives pour échapper aux mécanismes de contrôle et de tri, qui débordent les structures existantes, qui évitent d'infantiliser ou de victimiser des migrant-e-s en s'intéressant à leurs volontés et leur parcours, même si ce n'est pas toujours évident. Des lieux s'établissent où il est possible de s'organiser, des particuliers ouvrent leurs maisons à des personnes même si elles sont menacées d'expulsion, des réseaux de solidarité se tissent entre différentes réalités. Bien souvent la répression est féroce, comme nous avons pu le constater à Vintimille lors de l'expulsion du campement No Border et l'arrestation de plusieurs personnes en septembre, ou lors des opérations policières régulières à Calais.

Localement, des initiatives d'accueil existent et cherchent à être soutenues, des pratiques se diffusent pour apporter un soutien matériel comme les collectes, les cantines et les différentes caisses de solidarités. Mais malgré tout, ces différentes expériences se heurtent aux limites de l'action humanitaire, à l'urgence et à

l'épuisement. Il semble important de se retrouver pour lutter collectivement et affirmer la liberté de circulation et d'installation pour toutes et tous. Au delà de l'accueil des sans papiers et la volonté de sortir de l'entre soi en tissant des liens d'égal-e à égal-e, la solidarité s'exprime aussi dans les mobilisations pour fermer les centres de rétention, en s'organisant pour prévenir des contrôles et en permettant d'y échapper, en facilitant des passages ou en attaquant directement les barbelés qui s'érigent le long des frontières, et bien d'autres moyens qui restent à imaginer.

[Texte écrit et diffusé par plusieurs membres du collectif [Cévennes sans frontières](#) lors d'une soirée organisée le 6 février 2016 à Saint Jean du Gard sur l'accueil des réfugiés en Cévennes.]

Saint-Martin-la-Plaine (Loire) : Le wallaby se met au vert

Le Progrès / jeudi 10 mai 2018

Un wallaby s'est échappé du parc zoologique de Saint-Martin-la-Plaine le week-end dernier. Un acte de vandalisme est à l'origine de cette évasion.

Un seul animal aurait pris la fuite. Le zoo n'a pas porté plainte. « Celui ou ceux qui ont fait ça ne devaient même pas savoir qu'il y avait des kangourous », précise Romain Caillaud, le responsable animalier du parc.

L'animal, un wallaby de Bennett, le plus petit des kangourous, n'est a priori pas en danger dans la nature. Il a été signalé dès le week-end dernier par des touristes autiligériens du côté de Saint-Romain-en-Jarez.

Une famille qui faisait du VTT l'a aperçu dans les vergers et a pu le prendre en photo. Depuis, le wallaby a bougé. Vu ce jeudi matin à Larajasse (Rhône), il n'a pu être récupéré par le zoo. « Le temps d'arriver, il était parti bien sûr. Il devait me regarder de loin en rigolant », s'amuse Romain Caillaud.

L'animal ne présente pas de dangerosité particulière mais il n'est pas conseillé de l'approcher. S'il entre dans une cour, il est recommandé de la fermer. Car les employés du parc de Saint-Martin ne se déplaceront que s'il est enfermé. « Mais les gens ne doivent pas essayer de l'attraper », insiste le responsable animalier.

Précision : sauf en cas de grand stress, le wallaby ne saute pas très haut. « Même si on met plusieurs mois à l'attraper, on y arrivera », assure, confiant, Romain Caillaud. Ajoutant que jusqu'ici, il a toujours retrouvé les fuyards. « Il a envie de visiter », conclut-il.

indonesie

May Day Report from Indonesian Anarchists

From [It's Going Down](#)

Following statement was sent to *It's Going Down* from one group of anarchists in Indonesia and addresses the repression and blow back the growing movement has faced in the wake of militant May Day actions. The [anarchist movement in Indonesia is growing](#), and [includes a variety of organizations and initiatives](#). Read another [statement on May Day here](#).

Although this is an exclusive communique towards Yogyakarta or Indonesian in general, we call for international pressure and solidarity of this rotten feudal system that still exist in this century!

Greetings to the beloved people of Yogyakarta, those who vilify our demonstration which was intentionally intended to censure the institution of Kraton in Yogyakarta.

Believe us when we say that we already knew, even since before we carried out our demonstration, that there would be an antipathy from the public towards our demonstration. It is very understandable. Feudalism creates this belief that kings and the royals are like half-divine beings; their authority is sacred and self-justified. Someone becomes a ruler in a feudal system because they happened to be born in the right family: the royal family. The whole feudal territory is the property of the king and his royal family, and the people are just occupants who can be evicted any time at the king's will. The system is perpetuated by, among other things, this irrational belief towards the feudal rule.

In Yogyakarta, feudalism is what makes Yogyakarta "special". Politically, this special status means Yogyakarta is not governed by an elected governor like other provinces in Indonesia. Instead, the region is governed by a governor who is also a Sultan. Socio-culturally, this special status has another meaning; it gives a false sense of pride to the people of Yogyakarta. Yogyakarta is special because it is ruled by a Sultan, and the people are proud about it.

How is being ruled by someone with an unchecked power something that you can take pride of? What is so proudful from being a subordinate of another human being, solely because they were born in the royal family? Our demonstration was not meant to draw sympathy. If drawing sympathy was what we were aiming, we wouldn't have done a demonstration that disturbed the reproduction of social values like what we did. No, our demonstration was not intended for that. We are not a political party, a "leftist" organization, an NGO, or the proponents of the incumbent rulers or their oppositions, who need people's endorsement and sympathy.

WE ARE ALSO NOT PART OF PMII; FAIZI ZAIN AND HIS CRONIES WHO EXPECTED A RIOT TO LIFT THEIR AGENDA OF OVERTHROWING JOKOWI FOR THE BENEFITS OF THEIR POLITICAL MASTERS! THEY ARE POWER BROKERS! WE ARE NOT!

Our demonstration was meant to disturb the circulation of capital in Yogyakarta. We intentionally want to create a non-conducive situation for capital investment, be it national or foreign, that will intensify the development and gentrification that disenfranchise the middle and lower class people in Yogyakarta. We had guessed that the public would be infuriated by our vandalism and provocative calls.

The destruction of one police post and the call to "murder the Sultan!" have massively angered the people of Yogyakarta. The anger is absent when the police repeatedly, with violence, is at the front line of conflicts between people's interests and the rulers', on the side of the rulers' of course, like the one in Temon, Kulonprogo, where there is an on-going process of land-grabbing by the Sultan through the legitimization of Sultan Ground/Pakualaman Ground, a feudal land ownership system, on behalf of the expansion of tourism industry capital. The anger is also absent when the inhabitants of the urban kampungs (informal settlements, slums) have to deal with water shortage, caused by the usage of ground water by hotels and apartments, which construction is being intensified, under the blessing of the Sultan of course.

That call to "murder the Sultan!" that have angered some people of Yogyakarta, whether we wrote down the call or not, whether the call was literal or symbolic, has its own importance in rattling the authority of the Sultan in Yogyakarta, which is seemingly sacred and unquestionable; a power with no control mechanism because it is protected by "faith" towards the Sultan's self-justified authority. This "faith" is responsible for the disenfranchisement of the people. Sooner or later, you who are reading this will probably be disenfranchised by the "development" in Yogyakarta too. A "development" for the interests of the Sultan and his cronies; local and national corporations; domestic and foreign investors.

Yes, the Sultan is one of the main orchestrators of many problems in Yogyakarta; eviction, land-grabbing, gentrification, and the development that disenfranchise middle and lower class people. The Sultan and his royal family, and also his cronies, are the ones who dominate every economic aspect in Yogyakarta.

Yogyakarta is one of the most economically unequal provinces in Indonesia. The development in Yogyakarta is not carried out for the interests of the people, but for the interests of the ruling class: the capitalists and the feudals. In Yogyakarta, the two vile systems are having an affair, while crushing the people under; those who aren't the royals and are the middle and lower class.

Mothers, aren't you tired of having to visit your children at prisons, twice a week, who probably had to steal or rob people just to survive? And the reason why they are in these overpopulated prisons in Yogyakarta is the deeply rooted poverty that is prevalent in Yogyakarta. Does your Sultan care?

And then, are we gonna keep fooling ourselves, thinking to ourselves that everything is fine? Or even, "special"? We have no interest in being admired. We are not a political party who need people's votes on elections.

We are just people who are sick. Sick of everything that is going on around us and how the people are lulled by this false consciousness, telling them that everything is fine.

We're calling to the middle and lower class people, intellectuals, artists, academics, those who claim to be liberals and moderates, and others who choose to be "neutral". Do you remember the historical event that gave birth to the concept of modern nation-state? The period that you call the Enlightenment Period, where the kings, queens, and the royals were guillotined at the Place de la Révolution. Didn't it create what you call as democracy?

We don't mean to repeat or glorify history. The democracy that you uphold and sell out is not bringing us anywhere other than to poverty, ecological degradation, and disfranchisement.

We are the libertarians. We are what you call as anarchists. We dream of a world where people cooperate with each other, work together, rule over themselves, in a horizontal way, without rulers, the royals, political contract, social contract, or the capitalists. We want a life in its truest form, where human's natural desires are in tune with nature; a life without class, racial, ethnic, religious, and other false divides.

We are what you call utopians.

We want a free society without oppressors. We want a society where people can have any beliefs, sexual orientations, or anything without fearing being persecuted. Total freedom!

– The Anarchists

italie

S'opposer à la répression : Réflexe conditionné ou mouvement volontaire ?

Il suffit de jeter un coup d'œil sur ce qu'il se passe un peu partout en Italie au cours de cette dernière période. A l'intérieur du "mouvement", enquêtes, arrestations, perquisitions, coups et mises en garde se succèdent et sont en train d'atteindre tout le monde, des têtes chaudes aux plus froides, en passant par les tièdes. Les portes des prisons se referment sur tous : il suffit d'être accusé d'avoir commis un attentat, constitué l'énième association subversive, fait obstacle à un contrôle d'identité ou à une arrestation, éloigné un infiltré d'une manifestation, participé à un rassemblement, occupé un immeuble et bientôt la simple accusation d'avoir repeint des vitrines débordantes de marchandises deviendra un motif suffisant pour finir derrière les barreaux. En même temps, ils utilisent à fond les mille possibilités données par le code pénal pour faire obstacle de façon veloutée à toute forme d'activité, prodiguant des feuilles d'expulsion et interdisant l'accès aux villes à des compagnons résidant dans les villages alentours (gracieuse version moderne et édulcorée du vieux bannissement). Il est facile de prévoir l'accroissement de telles pratiques répressives.

Mais ce qui importe le plus, ce n'est pas seulement que le mouvement —dans ses multiples nuances— soit dans le viseur de la répression, mais bien que la société toute entière subisse un étroit serrage de vis. L'interdiction de critiquer la présence des troupes italiennes en Irak a atteint des niveaux incroyables : un club de foot [1] disqualifié parce que ses supporters n'ont pas manifesté leur deuil pour les militaires morts à Nassiriya [2] ; des lycéens amenés au commissariat pour interrogatoire après avoir accroché des banderoles contre la guerre ; des étudiants perquisitionnés à leur domicile pour avoir diffusé des tracts ; le brouillage d'un site d'information comme Indymedia demandé au parlement parce qu'il a hébergé des voix hors du chœur national. Plus généralement, on passe au peigne fin des écoles entières à la recherche de drogues, on expulse du pays des

étrangers en quelques heures parce qu'ils sont suspectés de qui sait quoi, on les expulse de leurs maisons par centaines au cœur de l'hiver, on censure des émissions satiriques parce que trop satiriques... on pourrait continuer davantage. Les exemples ne manquent pas. Au contraire, ils vont aller en augmentant, tout comme la réaction délirante à la grève de l'ATM [3] à Milan qui a obligé la ville à marcher à pied toute la journée : si à droite on évoque de dures punitions pour les grévistes, à gauche certains demandent la réquisition de l'armée en cas de nouvel arrêt du service des transports. Il est également facile d'imaginer ce qui va se passer lorsque la nouvelle loi sur les drogues sera appliquée [4].

Face à ça, il semble urgent d'avoir un débat public, avant que tout espace de parole et d'action ne nous devienne totalement interdit.

Commençons par un préliminaire. Le fait qu'aujourd'hui quiconque n'est pas prêt à bondir au garde-à-vous finisse dans le viseur de la répression, signifie que la division entre "les bons" à dorloter et les "méchants" à punir a fait son temps. Tout ça ne servira certainement pas à unir les différents esprits du mouvement —en bonne paix avec tous ceux qui prônent l'œcuménisme— divisés par bien d'autres choses que la note de bonne conduite à obtenir sur le bulletin de l'Etat, mais pourrait contribuer à balayer un vieux lieu commun, stupide et par trop diffusé, selon lequel la répression équivaldrait à un certificat de radicalité : "Je suis réprimé, donc je suis". Conviction qui porte certains à croire que plus on est réprimé et plus on est, dans un délire d'autosatisfaction qui chaque fois touche au sacrifice. Il est évident qu'au moment où la répression s'étend à tous les secteurs de la société, il devient ridicule de penser qu'elle touche seulement ceux qui portent atteinte à la sûreté de l'Etat. Cela signifie, contrairement à ce que pensent les chefs mafieux des différents rackets militants, que l'augmentation de la répression ne correspond en rien à l'accroissement de la menace révolutionnaire du mouvement ou de l'une de ses composantes. Pour être sincère, il nous semble que le mouvement, entendu en son sens le plus large, est en train d'atteindre un de ses points les plus bas, d'un côté totalement occupé à conquérir les rivages médiatiques et institutionnels et, de l'autre, à se débattre dans une carence de perspectives chronique. Même l'explosion de Gênes il y a quelques années semble plus liée à un ensemble de circonstances, produites essentiellement à un niveau international, qu'à une hypothétique maturité que le mouvement ici en Italie aurait atteinte (le reflux qui a immédiatement suivi en est la preuve).

Mais alors, si le mouvement n'est en fait pas aussi fort, pas aussi dangereux pour le sommeil des riches, pourquoi assistons-nous à cette succession d'arrestations et d'intimidations ? De notre point de vue, c'est la situation sociale dans son ensemble qui est désormais tellement faible qu'elle ne permet pas de courir le moindre risque. L'édifice est encore debout dans toute sa monumentale majesté, mais ses fondations sont pourries et les craquements se font de plus en plus bruyants. Nous ne sommes pas plus réprimés parce que nous sommes plus forts, décidément non, mais parce qu'eux sont plus faibles. Soyons clairs, nous ne disons pas que cet ordre social ne serait pas en mesure d'imposer son vouloir, qu'il serait vulnérable militairement ou d'autres choses. Seulement qu'il avance plus par mouvement d'inertie que par une action propulsive, en s'appuyant plus sur une résignation passive que sur un consensus actif, dans un contexte totalement déchiré qui ne garantit plus aucune stabilité durable. En somme, la précarité est en train d'affliger également la domination. Consciente de sa faiblesse, elle est obligée de crier fort et d'intimider ses ennemis, qu'ils soient vrais ou présumés : elle le fait maintenant parce qu'elle peut encore se le permettre. Ceci l'amène aussi à exagérer tous les événements pour créer l'inquiétude capable de justifier publiquement des mesures autrement impossibles, mais aussi pour provoquer cette panique qui nécessite une dose de sécurité capable de l'encourager.

Comme nous l'avons déjà dit, ce grognement des chiens de garde du pouvoir inspire certes la peur, mais révèle aussi une certaine fragilité. Ceci devrait nous faire réfléchir quant aux possibilités qui s'ouvrent à nous, sur la manière de contourner les bulldogs pour étendre nos mains sur ce qu'ils protègent. A l'inverse, il semble que leurs aboiements soient devenus obsessionnels pour beaucoup de compagnons, faisant que certains s'occupent exclusivement de soigner leurs blessures infectées par ces morsures et que d'autres les défient pour le seul plaisir de l'affrontement ou parce qu'incapables de voir plus loin. Nous voulons faire observer comment, dans ces deux cas, un glissement de nos objectifs et donc aussi de nos pratiques a lieu, comment notre fin change, puisque de la lutte contre l'existant on passe à la lutte contre les forces qui le défendent. C'est la même chose ? Non, ça ne l'est pas, à moins de confondre cause et effet. Combattre et se défendre contre les forces de police ne signifie pas en soi subvertir les rapports sociaux de domination. Et dans une période où les rapports sociaux sont particulièrement instables, c'est là qu'il faut porter notre attention, notre critique théorique et pratique, en évitant le plus possible d'être poussé uniquement par un réflexe conditionné provoqué par la répression. Parce

que, sinon, on finit par abandonner le terrain fertile mais inconnu des conflits sociaux pour rester dans celui stérile, mais connu, de l'opposition entre nous et eux, entre compagnons et flics, dans un affrontement riche en spectateurs mais pauvre en complices.

Désormais, par le simple fait d'enquêter et d'arrêter, l'Etat réussit souvent à donner à qui est réprimé l'illusion d'être de ce fait dangereux, d'être déjà en train de faire quelque chose de concret. Il nous donne à tous l'illusion mortelle d'être forts, que notre agitation est significative, là où en réalité nous sommes très faibles (bien que nuisibles pour la domination). De cette manière, nous pouvons nous dire satisfaits de notre activité, si limitée soit-elle, sans nous demander comment la perfectionner, en repoussant tous les débats critiques, souvent perçus comme une perte de temps. En outre, comme on le sait bien, la répression pousse le mouvement à la défensive, nous pousse tous à nous occuper des camarades arrêtés, des avocats à trouver, des sous à ramasser, des manifestations devant les prisons à organiser, des audiences auxquelles participer. Même ceux qui ont recours à des pratiques de protestations plus extrêmes, comme l'envoi de colis piégés, n'échappent pas à cette logique : l'Etat contre le mouvement, le mouvement contre l'Etat, dans une suite frénétique d'arrestations, de protestations contre les arrestations qui portent à de nouvelles arrestations, qui portent à de nouvelles arrestations... Oui, nous sommes tous réprimés. Mais pouvons-nous dire pour cela que nous sommes dangereux ? Ou bien que toute cette répression qui s'abat sur le mouvement n'est rien d'autre qu'une manière de nous empêcher de le devenir vraiment ?

C'est peut-être le moment d'éclaircir certaines questions. Le soutien matériel à celui qui finit en prison, triste éventualité qui est en train de devenir toujours plus concrète pour chacun et mériterait une meilleure considération, est et doit rester un problème technique. D'une bien autre nature est la question de ce que nous voulons faire contre ce monde intolérable. Bien que cela puisse sembler cruel, il faut repousser le chantage moral qui est exercé chaque fois qu'un compagnon est arrêté. Il n'existe aucun devoir de solidarité à respecter. Personne ne finit en prison à la place de celui qui est dehors, personne n'est hors de la prison grâce à celui qui est enfermé. Même si sa libération est une de nos principales préoccupations, elle ne peut devenir le but auquel nous devons tout subordonner. Nous ne pouvons nous arrêter de courir uniquement parce que celui qui est à côté de nous a été arrêté. Mais plutôt nous devons nous donner les moyens pour créer les conditions de sa libération et de celle des autres, n'arrêtant pas d'observer et de nous concentrer sur ce que nous voyons devant nous, mais en nous rendant imprévisibles, ne nous fixant pas sur des échéances préétablies, mais en établissant les nôtres. Notre agenda ne peut être calqué ni sur celui du gouvernement, ni sur celui de la justice, et encore moins sur celui des différents groupuscules politiques qui recherchent les projecteurs de la notoriété. En somme, plutôt que de se renfermer pour se retrouver face aux murs d'une prison à exiger la libération de qui y est enfermé, il serait mieux de continuer à courir, toujours plus forts, dans toutes les directions. Pas uniquement parce que c'est la meilleure manière d'exprimer sa solidarité, puisque la conscience qu'il y en a qui continuent le chemin entrepris est plus agréable que tous les saluts bruyants ; mais surtout parce que c'est aussi la meilleure manière de montrer l'inutilité de telles séries d'arrestations à ceux qui les ordonnent et les exécutent.

Voilà pourquoi nous pensons que la meilleure manière de débattre de ce qu'il faut faire face à la répression (à part chaque considération et accord de type technique) consiste en réalité à s'interroger constamment sur quoi faire pour nuire à cette société dans son ensemble et à trouver les réponses au cours de l'action. Parce qu'il est vrai qu'il souffle un vent mauvais, inutile de se le cacher. Mais il est aussi bien vrai que, si nous désirons vraiment le déchaînement de la tempête, ce vent qui souffle ne peut qu'être un faux problème.

[Texte traduit de l'italien (*Constratare la repressione : riflesso condizionato o moto proprio ?*) d'un 4-pages paru fin décembre 2003 en Italie dans la brochure n°5 de *Tout le monde dehors*, février 2004, pp. 14-17.]

Florence meeting sous les murs de la prison pour Ghespe, Giova et tous les autres détenusSollicciano

vendredi 11 mai meeting ANTICARCERARIO

La nécessité de la prison moderne surgit avec l'État capitaliste, pour protéger la richesse et la propriété de quelques-uns.

Le pouvoir a besoin de construire des lieux pour isoler ceux qui agissent en ne respectant pas ses lois.

Il y a des individus conscients que ces structures servent exclusivement à l'imposition d'une société divisée en classes de riches et pauvres, exploités et exploités. Des structures de torture fonctionnelles pour maintenir la paix sociale. Tant que les classes, l'argent, la propriété, les frontières, l'État et ses règles imposées existent, il y aura des hors-la-loi.

Solidarité pour Ghespe, Giova et Paska, séquestrés par l'État pour avoir toujours fait de la lutte contre l'autorité une pratique de la vie, ne laissant aucune place à la démission.

Dés 18 heures sous la tristement célèbre prison de Sollicciano (Florence), pour saluer Ghespe et Giova, enfermés là, et tous les autres otages de l'état.

lyon

Communiqué du « Commando Autonome Post-Situationniste du Muguet » sur l'attaque du Bastion Social le 1er mai

Nous, le Commando Autonome Post-Situationniste du Muguet, agrégat de formes de vie mobiles et déterminées, revendiquons l'attaque fleurie du Bastion Social le 1er mai dernier.

Nous considérons qu'aujourd'hui le fascisme marche de plus en plus sur nos plates-bandes et écrase à coup de botte les bourgeois d'une colère toujours plus grandissante, en vers les processus et les individus qui nous oppriment, empêchent notre émancipation complète et brident nos envies de changements.

Nous pensons qu'il ne faut en aucun cas laisser les fascistes devenir les paysagistes de nos vies, alors qu'ils bétonnent de haine les immenses prairies paisibles dont nous rêvons tant et qu'ils désherbent ce que nous essayons de faire pousser depuis des dizaines d'années.

Nous jugeons qu'il est plus qu'inutile, voir honteux, de se référer aux institutions d'Etat qui encouragent, protègent et parfois financent le fascisme. C'est pourquoi nous, le Commando Autonome Post-Situationniste du Muguet, avons pris le marteau, la faucille, le pied de biche et la pioche pour labourer une fois de plus le jardin flétri des réactionnaires.

Nous sommes prêt.e.s à recommencer tant que le fascisme agira comme un nuage au-dessus du champs des possibles.

Au béton autogéré de nos grands frères et grandes sœurs du commando AFARGE nous y avons préféré le jardinage d'action directe. C'est donc dans le langage des jardiniers et jardinières antifascistes les plus habiles que nous affirmons notre détermination à éradiquer la présence fasciste et dans le même temps appelons toutes les formes de vies mobiles et déterminées à rejoindre le combat et faire tomber un par un tous les locaux néo-nazis et fascistes, et ça partout où ils seront.

La Commune reflurira, et contre la valorisation marchande des formes de vies végétales, nous ne sommes et ne seront jamais là pour vendre du muguet mais plutôt pour l'élever au statut de moyen d'action politique.

Le Commando Autonome Post-Situationniste du Muguet

madrid

Madrid, Espagne : Quelques attaques en solidarité avec les squats

Madrid, Espagne : destruction d'un véhicule d'agence immobilière

Dans la matinée du 7 mai, une voiture de la société immobilière « Don Piso » a été détruite à Vallekas. Vallekas, comme tant d'autres quartiers de Madrid, subissent les conséquences du processus de gentrification que l'État et le capitalisme développent dans les grandes villes. La spéculation capitaliste transforme les quartiers en gigantesques centres commerciaux pacifiés, où la logique de consommation et

d'exploitation est la seule forme de relation possible. Les responsables ont des noms et des adresses : partis politiques, mairies, flics, banques, agences immobilières... tous sont des têtes de la même hydre.

Ce petit geste sert de salutations solidaires aux prisonniers en grève de la faim depuis le 1er mai dernier dans l'État espagnol et aux anarchistes battus par l'État dans le monde entier. Mention spéciale à Lisa, prisonnière anarchiste en Allemagne condamné pour expropriation d'une banque et aux compagnon.ne.s qui résistent et combattent en France: aux « incontrôlé.e.s » de la ZAD et aux anarchistes ciblé.es par les perquisitions et arrestations dans diverses régions de France. Nous nous réapproprions également l'appel à un mois de mai pour des actions en défense des squats.

Vive l'anarchie !

Des anarchistes

[Traduit de l'espagnol de [contramadriz](#), mayo 9, 2018]

Madrid, Espagne : Attaque du siège du Partido Popular

Dans la nuit de mercredi 26 avril, une visite a été rendu au siège du Parti Populaire à La Latina. Les fenêtres ont été peintes, scellées et brisées. C'est important de montrer notre haine envers celles et ceux qui cherchent à s'emparer de nos vies et à nous expulser de chez nous.

Le fait de se loger ne devrait jamais être quelque chose qui nous coûte toute une vie à bosser, une vie à hypothéquer.

Avec sa tentative de réforme législative, la classe politique menace les squats, qui représentent un outil essentiel pour tous celles et ceux qui décident de vivre en autonomie et en autogestion. Créer des réseaux et des espaces dans le quartier ou faire preuve d'offensive à travers l'action.

Pour cette raison, nous lançons un appel avec cette première action pour que nous puissions tous répondre à la menace qui se présente en mai prochain.

Pour défendre les squats. Pour rendre visible notre aversion pour les politicien.ne.s qui légifèrent et décident de nos vies ; tout comme les banques, les agences immobilières, les entreprises de construction, promoteurs et autres boîtes qui transforment nos logements en commerces..

Les cibles sont nombreuses, tout comme les moyens pour montrer notre solidarité.

Pour un mois de mai en défense des squats, sous toutes formes de soutien et de diffusion libres à chacun.e.

Squatte et résiste ! Vive l'anarchie !

[Traduit de l'espagnol de [contramadriz](#), abril 27, 2018]

[Ces deux attaques sont partis intégrantes d'une lutte anti-gentrification qui se développe dans les quartiers de Madrid, notamment à Vallekas. Voir [ici](#) et [là](#)]

marseille

[Le 8 mai... Oui mais...](#)

8 mai... Oui mais...

1915, 1945... 2018 et à venir...

Proposition de rassemblement contre la bal patriotique organisé par le Conseil Départemental

8 mai... Oui mais... 1915, 1945... 2018 et à venir...

!!!

À l'occasion des commémorations du 8 mai, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, présidé par Martine Vassal, organise un bal patriotique sur la Canebière. Au programme : défilé de véhicules militaires, chants patriotiques, sessions pédagogiques et hommage à Désiré Bianco mort pour la France à 13 ans le 8 mai 1915...

!!!

À toutes celles et tous ceux qui refusent de célébrer le militarisme, le patriotisme, l'impérialisme, le colonialisme... et le « VASSALisme » !

Rendez-vous le 8 mai à 14h30 pour une contre-danse en haut de la Canebière !

Au hasard des rencontres... dé-libérons... d'enrôlement et de consentement... du cynisme et de l'indifférence... de la collaboration et du « roman national »... de violence légitime et de viols... de coupes de cheveux... de la Françafrique... des lois de programmation militaire... de la mauvaise grâce du plan Marshall... des luttes du régime général de la sécu...

Contre la banalisation des fascismes

Pour une actualité de la libération et des résistances

« Il faut faire que le son de la musique guerrière et la vue des uniformes, au lieu de réveiller dans la foule ses instincts sauvages, l'emplissent de terreur et de dégoût. Il faut faire que le militaire professionnel, au lieu de rester un objet d'envie et d'admiration, devienne un objet de mépris, que le soldat arrive à haïr et mépriser lui-même le triste métier qu'on lui fait exercer. »

Manifeste contre la guerre. Londres 12 février 1915

« Au lieu de prendre part à la cérémonie où l'on glorifiera les morts au 'champ d'honneur', nous resterons ici, l'âme meurtrie, en maudissant la guerre et son immense horreur ! »

Eugène Bizeau, « Souvenir du onze novembre »

et en plus... il y aura un cours de free-yoga (à-prix-libre)... non non, là on déconne...

nancy

Mouvement dans les facs : affrontements à Grenoble, interpellations à Nancy la semaine dernière

Lundi matin la tension s'est accentuée sur le campus de Saint-Martin d'Hères. **Des étudiants en lutte contre la loi ORE ont empêché la tenue d'examens. La direction de l'Université Grenoble-Alpes a réagi en sollicitant une intervention policière.**

La Galerie des Amphis bloquée, pas une nouveauté, mais cette fois en pleine période d'examens, ça ne passe pas pour l'UGA. Un peu avant 7h du matin, les premières tensions apparaissent avec les agents de sécurité du campus. La présidence de l'Université, dans un communiqué, évoque des actes de « violence » des manifestants, ou encore « l'envoi d'excréments ». La trentaine d'étudiants, selon la Police, entame un blocage, les forces de l'ordre sont sollicitées.

Le récit de la confrontation entre policiers et manifestants varie en fonction du point de vue. Pour les bloqueurs ? Une intervention policière « violente », des « matracages » et une « interpellation au faciès ». Des vidéos postées sur les réseaux sociaux [...], font état de l'utilisation de gaz lacrymogène par les forces de l'ordre pour faire reculer les étudiants.

Jointe par téléphone, la directrice départementale de la sécurité publique (DDSP) Nadine Le Calonnec, a donné sa version des faits : « La particularité de cette intervention c'est qu'il y avait **une centaine d'étudiants qui**

étaient à proximité de la Galerie des Amphis, et qui ont refusé de reculer. (...) Nous sommes intervenus, nous avons repoussé la trentaine d'individus (comprendre 'les bloqueurs'). Dans ce lot, un individu particulièrement récalcitrant tapait sur les boucliers et a donné des coups à un policier au niveau de la tête. Ce qui a conduit ce policier à l'interpeller, à le mettre au sol. **Le policier s'est retrouvé lui aussi au sol et d'autres manifestants, que nous n'avons pas identifié, en ont profité pour le frapper violemment à coups de pied au niveau du dos. Le fait d'avoir interpellé cette personne a conduit un nombre important d'étudiants sur le site à prendre le parti des bloqueurs et à scander des slogans anti-police.**

Bilan de la confrontation : deux policiers légèrement blessés, un étudiant de 20 ans hospitalisé car « pris dans le mouvement de foule », plusieurs étudiants choqués. **Les manifestants font état de plusieurs blessés soignés sur place par leurs soins [...]**

La police fait sauter le barrage, mais les partiels prévus le matin dans la Galerie des Amphis sont reportés, le jour même, dans d'autres bâtiments de l'Université. Dans le même temps, la direction annonce que les examens prévus l'après-midi dans cette Galerie des Amphis sont maintenus, avant que celle-ci ne soit de nouveau bloquée par les manifestants, ces examens sont reportés.

Dans un communiqué de presse, la Direction Départementale de la Sécurité Publique (DDSP) fait état de **nouveaux troubles survenus dans l'après-midi.** A l'UFRSTAPS, « **des bloqueurs se sont introduits (...) à l'UFRSTAPS et ont déclenché l'alarme incendie, entraînant l'annulation des examens en cours** ». Puis à La Tronche, « **une trentaine d'individus masqués ont forcé une porte arrière de la faculté de pharmacie, afin de perturber les examens en cours** ». Deux lieux devant accueillir les examens annulés le matin même dans la Galerie des Amphis. [...]

Nancy : Six personnes renvoyées en correctionnelle

Le Parisien / dimanche 6 mai

Des bousculades se sont produites quand les forces de l'ordre ont essayé d'évacuer jeudi des étudiants assis par terre sur le campus de Lettres et Sciences humaines à Nancy.

Six étudiants, interpellés jeudi à Nancy (Meurthe-et-Moselle) en marge de l'intervention des forces de l'ordre à la faculté de Lettres, seront **poursuivis en correctionnelle pour des faits de violences sur policiers, dégradations et refus de donner leurs ADN et code de téléphone portable.**

Les forces de l'ordre étaient intervenues jeudi sur le campus de Lettres et Sciences humaines à Nancy, où les examens avaient débuté dans la matinée, pour assurer l'accès à un amphithéâtre que des étudiants tentaient de bloquer.

Une trentaine d'étudiants opposés à la loi Orientation et réussite des étudiants (Ore) s'étaient **postés devant l'amphithéâtre où devait se dérouler un partiel d'anglais** et les forces de l'ordre étaient intervenues dans l'après-midi.

Des bousculades se sont produites quand les forces de l'ordre ont essayé d'évacuer des étudiants assis par terre. Au moins cinq d'entre eux avaient été menottés et emmenés à l'extérieur du campus.

nouvelle-caledonie

Kouaoua (Nouvelle-Calédonie) : Nouvel incendie de la serpentine du centre minier

France Info / mardi 8 mai 2018

La serpentine du centre minier de la SLN à Kouaoua a une nouvelle fois été incendiée. Les faits se sont déroulés dans la nuit de lundi à mardi. La serpentine joue un rôle important dans l'acheminement du minerai de la montagne vers le port. [...]

Le tapis avait déjà [brûlé sur environ 360 mètres](#) dans la nuit du samedi 8 au dimanche 9 juillet 2017. Le dernier incident remonte au 15 avril dernier. La serpentine de Kouaoua avait été incendiée.

Le maire de Kouaoua joint par téléphone ce mardi midi est à la fois consterné et exaspéré par ces incendies à répétition sur la serpentine.

« On est suspendu à la décision de la Société le Nickel de la suite qu'il pense donner à ces affaires d'incendies. Si demain la SLN est fermée autant vous dire que c'est Kouaoua qui ferme ».

paris

Paris : « Parle-t-on à une tuile qui tombe du toit et va vous fracasser le crâne ? »

Tout au long de l'année scolaire la fac, les profs, les parents définissent les conditions d'existence des étudiants. **L'autorité se construit à l'école par la contrainte**, à travers les notes, les absences, le travail à la maison, l'emploi du temps. La fac n'est pas la continuité de l'école, c'est l'école qui continue. Le contrôle et la sélection qu'exerce la fac sur les individus est le même que partout ailleurs. Par ce contrôle sur nos vies, l'école agit comme une prison. Cette loi développe des « réussis » et des « ratés ». La sélection renforce la logique d'un monde déjà divisé entre gagnants et perdants. Il faut sortir de cette logique afin de s'attaquer à ce qui la maintient, l'école. L'école forme dès le plus jeune âge les individus à obéir, à travailler.

Si c'était une prison qui était occupée on n'aurait pas idée de gérer des cellules alternatives. Une fois la fac occupée pourquoi devrions-nous la défendre plutôt que l'attaquer ? À quoi bon se dégager du temps et un lieu si c'est pour le gérer et reproduire les mêmes mécanismes ? Des règles de vie, des cours données par les mêmes profs dans le même lieu avec les mêmes méthodes aux mêmes élèves...

Du fait de l'organisation actuelle des blocages, au-delà de la gestion du lieu, on assiste à la reproduction de mécanismes démocratiques. **Les occupations de facs sont forcément des pratiques minoritaires**, à quoi bon rechercher une légitimité dont nous ne voulons pas, et qui nous est imposée par les instances qui gèrent nos vies ? Cette recherche de légitimité, notamment par la manie du vote, a un double but : négocier avec l'ennemi - l'administration, l'Etat, les anti-bloqueurs - pour permettre une récupération politique du mouvement en cours par des intérêts carriéristes et politiciens, et pacifier les conflits pour empêcher les actions spontanées et les nouvelles formes de luttes.

Le blocage est une possible nuisance au pouvoir établi, qu'il faut revendiquer, car c'est la prise d'un espace qui accueille habituellement un certain nombre de pratiques ritualisées imposée aux étudiants. Pourquoi ne pas profiter du lieu pour organiser des actions, des manifs sauvages, décider d'aller aider d'autres facs, ou encore aller mobiliser les lycéens qui pour l'instant sont restés en marge du mouvement ?

Il faut perturber l'ordre plutôt qu'en créer un nouveau.

[Tract distribué dans les blocages et manifs à Paris, mai 2018.]

Paris, France : Désordres incendiaires dans le prolongement du premier mai

On s'est bien amusés [ce 1er Mai](#) et du coup on a voulu essayer de prolonger cet élan émeutier avec nos petits moyens.

A notre avis de tels moments de révolte collective ne s'opposent pas à d'autres pratiques comme l'action directe en petits groupes, mais se complètent.

Voilà qu'on est partis à la recherche de nouveau combustible pour la flamme de notre refus de ce monde.

La nuit du 2 au 3 mai, rue Haxo dans le 19ème, on a incendié une camionnette de Vinci (constructeurs de prisons) et une voiture avec une plaque diplomatique.

Solidarité avec les personnes emprisonnées suite au 1er Mai.

Solidarité avec Krème et avec la personne en taule pour l'affaire de Limoges. Une pensée aussi pour ceux qui ont du partir à cause de la répression (gardez la pêche, les mauvais jours finiront !).

Solidarité avec les anarchistes sous procès en Italie pour l'opération Scripta manent.

Contre l'existant, ses défenseurs et ses faux critiques (et aussi les faux critiques des faux critiques...)

Des amateurs du désordre

Mon arrestation lors de la manifestation du 1er mai

Témoignage d'une gardée à vue 24 heures pour s'être retrouvée au mauvais endroit (tête de cortège) et au mauvais moment lors de la manifestation du 1^{er} mai à Paris.

Massives arrestations du premier mai

Dommages collatéraux !

La préfecture de Police se vante d'être parvenue à une arrestation massive de « Black Blocs » (109) responsables de saccages de biens matériels lors de la manifestation du 1er mai. Quel fabuleux coup de filet, médiatiquement idéal pour contrecarrer les diatribes politicardes portant sur le manque d'efficacité des forces de la police !

Dans cette masse d'interpellé.e.s, essentiellement des jeunes : étudiant.e.s et lycéen.n.e.s, et surtout beaucoup trop de mineur.e.s ! Et puis il y avait moi, 48 ans, mère de deux enfants, enseignante spécialisée, portant un sac à main dépourvu de tout objet : « arme par destination ». Pourquoi étais-je donc en début de cortège ? Je suis partie à pied de la Place d'Italie et pensais, naïvement, pouvoir retrouver mes proches à la Gare d'Austerlitz en remontant le flux des manifestants.

Comment la police a-t-elle procédé pour réussir une telle quantité d'interpellations ? Rien de plus simple : la nasse. Les CRS se postent en rangs bien serrés à chaque extrémité d'une voie ou d'un pont. Ici, en l'occurrence, les CRS, d'une manière peu courtoise, sont parvenus à nous concentrer dans la rue Buffon, la rue qui jouxte le Mac Do dévasté. Bien sûr, cette opération paraît d'autant plus justifiée qu'elle se situe sur le « lieu du crime », de longues minutes après la casse, de longues minutes qui laissent le temps aux « Black Blocs » de se disperser. Une fois nassé.e.s, le temps s'écoule joyeusement. Puis l'étau se resserre : les CRS nous encerclent véritablement. L'ordre nous est donné de nous asseoir, de livrer notre identité, de nous déplacer dans le Jardin des Plantes puis, bien plus tard, de monter dans un car de police. L'ambiance est festive et ludique : nous jouions à partir en colonie de vacances, juste pour de rire, parce que la jeunesse est imaginative, gaie et énergique ! Et c'est là, dans ce car, que nous apprenons que nous sommes tous en garde à vue. Même à ce moment précis, je me dis que je vais être relâchée très vite, que nous allons être tous relâché.e.s : cette « comédie policière » a assez duré !! Mais non. La procédure est lancée et les ordres s'exécutent sans aucun discernement. Fouillé.e.s, privé.e.s de tout bien personnel (dont le téléphone), chaussures délacées (quelle drôle de sensation de marcher ainsi, pieds non tenus !), ceintures et soutien-gorges enlevés, placé.e.s en cellules non

mixtes, majeur.e.s et mineur.e.s séparé.e.s. Lors du premier interrogatoire, nous apprenons le motif d'inculpation : « Participation à un groupement formé en vue de commettre des violences aux personnes ou des attents aux biens ». Certain.e.s se voient même inculpé.e.s pour port d'armes. Le Commissariat du 18e ne peut accueillir à lui seul les 283 interpellés et 109 gardés à vue. Nous sommes donc réparti.e.s sur différents commissariats, le transfert se fait en MENOTTES. Je ne peux réprimer une crise de fou rire tellement la situation me paraît invraisemblable ! Nous sommes 35 dans le commissariat du 13e arrondissement. Les mineur.e.s se retrouvent dans des cellules isolées, sans matelas ni couverture. Seulement sur un banc de béton. Nous sommes au nombre de 10 femmes majeures. Au fur et à mesure des heures qui s'écoulent, sans dormir, les néons régulièrement dans la gueule, sans repères temporels, l'ambiance s'alourdit. On me refuse de prévenir mon employeur, alors que c'est un de mes droits. En début d'après midi, aucune d'entre nous ne s'est entretenue avec l'avocat demandé. Nous sentons poindre le prolongement de la garde à vue et cette idée-là nous crispe. Je songe à mes deux enfants sans nouvelles de moi depuis la veille au soir. Je songe à mes élèves et à mes collègues qui ignorent la raison de mon absence. Alors, je cède : j'accepte l'audition avec l'officier de police sans l'avocate demandée. Je finis par donner mes empreintes, après un refus dans la matinée. Et pour clore, parce que les agents de police nous menacent d'infraction et de nuit suivante au dépôt, je donne mon ADN. Je le regrette amèrement désormais.

Me voilà donc libérée vers 17h30, plus de 24 heures après le début de la nasse.

Je pensais commémorer traditionnellement et pacifiquement la fête des travailleurs et j'ai subi une arrestation arbitraire (non fondée) et aléatoire (le hasard m'avait placée au mauvais endroit au mauvais moment). Je me suis trouvée confrontée à une manière de faire scandaleuse des policiers, faite de mensonges, de pressions, de non-respect des droits. Penser à ces rouages judiciaires qui ont déjà et peuvent encore broyer des individus me fait froid dans le dos.

Lors de mon audition, à la toute fin, je demande à l'officier : « Vous avez bien conscience que cette arrestation a pour but de faire du chiffre et d'être médiatisée ? » Voici sa réponse, à quelques mots près :

« - Le temps que les ordres de la police descendent sur le terrain, les « Black Blocs » étaient déjà partis. Sur le lieu du délit, les gens qui restent sont des dommages collatéraux. »

Je tiens à remercier tous ceux qui m'ont soutenue lors de cette épreuve : legal team qui m'a livré des conseils juridiques et tous les groupes de soutien devant les commissariats.

Une manifestante du 1er mai

P.-S.

Photo @Lameute

Manifestation du 1er Mai à Paris : La nécessité de s'organiser

Mon analyse sur le déroulement de la manifestation du 1er mai à Paris, notamment au sein du cortège de tête et du Black Bloc. La nécessité de s'organiser, la responsabilité individuelle et collective, et l'indépendance du mouvement radical.

1er Mai 2018, Paris Pont d'Austerlitz.

Les banderoles du maintenant fameux « cortège de tête », qui n'est plus à présenter, se regroupent au milieu du pont. Derrière elles, un Black Bloc d'environ 1200 personnes (selon La Police) est prêt à démarrer la manifestation.

Ces derniers jours, et comme après chaque manifestation où il y a de la « casse », je vois surgir de nombreux articles sur internet fustigeant les méthodes du Black Bloc et l'invitant à se faire plus discret. Je ne parle évidemment pas d'articles qui viendraient du Figaro, de BFM TV ou autre organe de propagande médiatique du système capitaliste qui nous gouverne. Je parle d'articles comme [Appel aux convaincu\(e\)s : une critique anti-autoritaire du Black Bloc](#) publiés sur des sites comme Paris-Luttes.

Tout d'abord, je voudrais remettre en question ces propos accusateurs. Le Black Bloc n'est pas une entité politique. Le Black Bloc ne porte pas en lui la responsabilité collective d'une organisation syndicale et/ou politique. C'est un rassemblement de petits groupes d'individu.e.s, qui parfois s'organisent entre groupes, mais relativement peu. Ces petits groupes d'individu.e.s agissent librement et en pleine conscience. Il n'y a pas (ou peu) de policier.e.s ou de fachos infiltré.e.s qui seraient à l'origine de la « casse ».

La tactique du Black Bloc (puisque c'est une tactique et non un mouvement) permet à chaque individu.e d'initier individuellement une action, qui peut être suivie, ou pas, par d'autres individu.e.s. Chacun.e porte la responsabilité individuelle de ses actions, et aucun.e responsable hiérarchique ne saura se porter responsable de ces actions.

En ce sens, la tactique du Black Bloc s'inspire de l'idéologie anarchiste. Il n'y a pas de leader, pas de chef.fe, ou d'autorité comme on peut le lire dans [cet article](#) qui souhaite moins d'autorité dans le cortège de tête. Le Black Bloc apparaît si la situation est propice, si les regards sont complices, et si les manifestant.e.s décident, chacun.e individuellement, de revêtir un k-way et une cagoule, ou pas. Encore une fois, personne ne décide, personne n'oblige.

C'est l'addition de décisions individuelles qui crée la situation. Et c'est toute la force de ces actions. Elles ne sont initiées par aucune groupe autoritaire ou décisionnaire, et ne le seront jamais.

Parfois, dans cet article, j'utiliserai un « Nous » pour désigner les manifestant.e.s radicaux constitué.e.s en Black Bloc. Mais ne vous méprenez pas, ce « Nous » n'existe pas, il est simplement utile à la lecture et à la compréhension.

La nécessité de s'organiser

Ne nous mentons pas, nous avons reçu une leçon en ce 1er Mai 2018.

Malgré les menaces de contrôles renforcés du gouvernement aux abords de la manifestation, malgré le dispositif policier, malgré le climat, et malgré les organisations syndicales, nous étions là, forts d'un cortège de 15.000 personnes non-encartées. C'est la force du cortège de tête de pouvoir réunir plus de 10.000 personnes derrière entre 1000 et 2000 (selon les sources) individu.e.s "radicaux".

Ces 10.000 personnes, au moins, savaient très bien l'intention du Black Bloc, et étaient aussi là pour témoigner de leur solidarité. Qu'on le veuille ou non, le cortège de tête est lié au Black Bloc depuis maintenant 2 ans, et quiconque manifeste dans le cortège de tête sait qu'il y aura un Black Bloc lors d'une manifestation nationale à Paris. Et chaque individu.e de ce cortège l'accepte, voire le soutient.

La légitimité à se regrouper en Black Bloc n'est pour moi plus à justifier. Si ce mode d'action avait été tant décrié au sein du cortège de tête, il n'existerait déjà plus. Il se trouve que le cortège grossit à chaque occasion, et le Black Bloc également. Il y a donc une légitimité tacite des manifestant.e.s « pacifistes » (comprendre : qui ne sont pas là pour détruire des symboles capitalistes ou affronter la police) du cortège de tête.

Maintenant, il faut se poser les bonnes questions. Ce cortège fort de 15.000 personnes s'est fait éparpiller par les CRS en à peine une heure, malgré les 4 ou 5 banderoles renforcées, tenues par des manifestant.e.s masqué.e.s, parfois casqué.e.s, en possession de masques à gaz, lunettes de protection... Mais que s'est-il passé derrière ? Je reviendrai plus tard sur les événements qui ont conduit à la débandade, mais je voudrais d'abord penser à l'organisation.

Moi-même à une banderole pendant la manifestation, mon binôme reçoit un pavé (ami) dans le bras. Il doit quitter la banderole, incapable de bouger le bras pendant toute l'après-midi. Je me retourne et demande de l'aide pour avoir une troisième personne qui tienne la banderole. Silence radio. Je crie pour qu'on m'entende. Personne. Avec mon camarade qui tenait encore la banderole avec moi, on prend une décision : repli. A 2 pour tenir la banderole, même renforcée, ce n'est pas assez et nous prenons des risques, pour nous et pour les manifestant.e.s derrière nous.

Mais que s'est-il passé ? Une foule de k-ways s'étendait pourtant derrière nous. Et lorsque les forces de l'ordre ont commencé à s'approcher, tout le monde a reculé jusqu'au Pont d'Austerlitz, alors que nous avons déjà dépassé la gare d'Austerlitz et que nous approchions doucement de l'Hôpital. Nous étions plus de 1000 et il n'y a pas eu de confrontation avec les forces de l'ordre alors qu'ils nous aspergeaient de gaz lacrymogènes. Nous avons paisiblement reculé.

A la fois, nous avons eu peur, ce qui est tout à fait normal. Mais surtout, nous n'avons pas su quoi faire.

Après avoir été repoussé.e.s par les CRS, nous avons tenté de rejoindre le cortège syndical (CGT et autres) pour éviter de se faire encercler par les CRS. Nous avons sans cesse couru et nous nous sommes tant bien que mal débattu.e.s pour éviter les nasses.

Malheureusement, nous n'avons pratiquement eu aucune organisation collective digne de ce nom, et n'avons initié aucune mouvement collectif qui puisse mener à un affrontement (violent ou non) face aux CRS. Nous avons été chassé.e.s, sans être particulièrement violenté.e.s, et nous l'avons accepté.

Loin de moi l'idée de proposer un groupement syndical ou une autorité centrale pour gérer la manifestation. Ce qu'il y a de beau dans ce cortège, c'est la multiplicité des tactiques et des individualités.

Néanmoins, face à des instants critiques, chacun.e doit être apte à proposer un mouvement collectif et à l'initier. En tant que militant.e.s autonomes et/ou anarchistes pour la plupart d'entre nous, il faut savoir porter sa responsabilité individuelle, sans écraser la force d'un groupe, pour se sortir de situations, ou pour créer des situations.

Il me semble incroyable que nous soyons capables d'avoir avec nous des pétards, fumigènes, marteaux, burins et objets incendiaires, malgré les dispositifs policiers et [une répression judiciaire grandissante](#) mais qu'à un moment de débandade, personne ne propose individuellement des solutions pour le groupe.

Nous sommes anti-autoritaires, mais nous pouvons quand même nous organiser ! Nous devons nous organiser autant offensivement que défensivement.

Responsabilité individuelle et collective, l'engagement

La responsabilité individuelle est une notion très importante dans les mouvements anarchistes (je ne considère pas le Black Bloc comme anarchiste, puisque c'est une tactique, mais c'est une tactique qui s'inscrit dans les mouvements anarchistes depuis les années 1980 en Allemagne et particulièrement médiatisée en 1999 à Seattle).

La responsabilité individuelle, c'est savoir ce qu'il faut faire, quand il faut, sans avoir une entité étatique et/ou divine au-dessus de la tête.

Cette responsabilité s'applique bien évidemment dans les mouvements radicaux de contestations. Pour reprendre l'exemple du paragraphe précédent : La personne qui jette un pavé, ne sachant pas le faire convenablement, dans le bras de mon camarade, quelques mètres devant lui, n'a pas usé d'une responsabilité individuelle très forte. C'était sûrement un accident, mais il appartient à chacun.e de faire attention à ses actions et de les mener le plus correctement possible.



La responsabilité individuelle, c'est quand la personne qui a sorti la voiture du concessionnaire Renault a décidé d'y mettre le feu. La responsabilité individuelle à ce moment-là, était de mettre en feu cette voiture au milieu de la route, plutôt qu'au pied d'un immeuble.

Sans même débattre du danger pour la vie des habitant.e.s, chose évidente, penchons-nous sur le fait qu'une fois que l'immeuble commence à prendre feu, la répression ne pouvait qu'être trop dure comparée à l'équipement de protections dont la majorité de la foule disposait.

Mettre en feu un véhicule d'une multinationale, oui. Mettre en danger des personnes vivant dans un immeuble, non.

La responsabilité individuelle et collective des personnes autour de cette personne, c'était de réfléchir aux conséquences et de l'en empêcher (si possibilité il y avait de l'en empêcher). Non pas au nom d'un groupe ou d'une idéologie, mais au nom d'une logique de lutte.

(Bien heureusement, certain.e.s manifestant.e.s sont très rapidement monté.e.s dans l'immeuble pour prévenir les habitant.e.s du danger)

Nous souhaitons des dégradations des symboles capitalistes, nous souhaitons un affrontement avec les forces de l'ordre, nous souhaitons attaquer le commissariat quelques centaines de mètres plus loin. La responsabilité individuelle a primé sur la responsabilité collective à ce moment-là. Et l'erreur d'un.e individu.e a conduit à la fin d'un cortège qui se voulait imposant et révolutionnaire. Après cet évènement, s'en est suivie une débandade désorganisée et frustrante.

Débandade et cortège syndical : L'indépendance du mouvement et les médias

Nous avons donc reculé depuis la gare d'Austerlitz, jusqu'au début du pont, puis sur le pont, pour nous rendre compte que nous étions encerclés de part et d'autre du pont.

Pendant que des camarades étaient enfermé.e.s dans le jardin des plantes, nous reculons pratiquement jusqu'à Bastille. Sur le pont, scission du cortège restant, certains partent à droite, d'autres à gauche. Juste après le pont, scission du cortège encore, une partie du cortège se fait nasser, l'autre continue vers Bastille. Nouvelle nasse, et une manifestation sauvage dans les rues du 12e et du 11e commence (pour ma part). Les manifestant.e.s (environ 200-300), cagoulé.e.s ou pas, courent et prennent une décision collective à chaque coin de rue, pour savoir dans quelle direction aller.

Dans ce moment de désarroi, il me semble que les décisions collectives de la manifestation sauvage ont été très utiles et pertinentes, puisqu'elles nous ont permis d'arriver sans encombre de nouveau sur la place de la Bastille, sans interpellation (à ma connaissance) et avec beaucoup de dégradations sur enseignes capitalistes sur le chemin.

Comment se fait-il que nous avons été incapables d'initier de tels mouvements quand nous étions plus de 1000 ?

Il se trouve que pendant la première partie de la manifestation, nous étions (comme l'année dernière) convaincu.e.s de la solidarité d'un cortège syndical qui ne nous laisserait pas tomber.

Si l'an dernier, les autorités de ce cortège avaient laissé passer délibérément les CRS pour nous encercler, cette année le cortège syndical a accepté de changer d'itinéraire pour nous abandonner aux mains des forces de l'ordre.

Il convient de penser, une fois de plus, ce que nous avons à faire avec ces personnes là ?

Malheureusement, le cadre de la manifestation syndicale est celui qui, jusque là, nous a permis d'exister vis-à-vis des médias.

Même si le traitement des médias à notre égard a toujours été négatif, il y a eu un traitement des médias. Dans la société de l'image dans laquelle nous vivons, nous n'avons peu d'autres choix que de nous afficher sur les réseaux sociaux, dans les médias traditionnels, pour porter notre message au plus grand nombre.

S'il est évident que « le plus grand nombre » ne nous intéresse pas plus que ça, nous voulons que notre message et/ou idéologie se diffuse le plus largement. Même de manière maladroite.

Et tant bien que mal, comme je l'ai écrit précédemment, le cortège de tête grossit à vue d'œil, ce qui veut dire qu'il y a bien un certain effet positif du fait d'être médiatisé, même si le traitement est fait de manière négative.

Nous sommes tou.te.s conscient.e.s que la révolution dont nous rêvons ne se fera pas à 1000 personnes, ni même à 15000. Nous avons besoin de foyers de révolte qui grondent un peu partout en France, dans les universités, sur la ZAD, dans les lycées, dans les entreprises, dans le cortège de tête...

Quelle place pour les médias dans nos cortèges ? Quelle place pour nous dans les manifestations syndicales qui nous sont de plus en plus hostiles et qui nous mettent finalement en danger ? Devons-nous arrêter de prendre part aux cortèges syndicaux et initier « nos » propres actions pour assurer la sécurité de notre cortège ?

Comment diffuser notre message et notre colère si nous faisons simplement des manifestations sauvages qui ne seront pas ou peu retransmises ? Dans ce cas là, à part une prise de risques et une thérapie de groupe, il y aura peu d'effets positifs...

Malheureusement, nous vivons dans une société de l'image où pour convaincre les personnes à convaincre (les non-encarté.e.s, les jeunes (et moins jeunes) de "quartiers sensibles", les lycéen.ne.s non politisé.e.s, ...) il faut une retransmission médiatique. Quelque soit le terrain de lutte (la ZAD, les manifestations, les occupations, les blocages...), nous avons besoin d'images frappantes.

Quelques propositions

Organisons-nous de manière collective : Créons des cagnottes pour faire des achats groupés de masques respiratoires ou de lunettes de protection par exemple. Si la contestation doit se durcir, il faut que les moins préparé.e.s d'entre nous s'équipent pour leur propre défense, et pour la cohésion du groupe.

Responsabilisons-nous individuellement et collectivement : n'ayons pas peur d'affirmer nos positions à quelqu'un.e qui ferait un « mauvais » choix pendant une action. Soyons solidaires et déterminé.e.s.

Réfléchissons à nos lieux de lutte. Si pendant la manifestation syndicale, nous sommes abandonné.e.s à notre sort, pensons, en amont, à des itinéraires bis pour chaque manifestation.

Si certaines personnes ressentent une autorité dans le cortège de tête, ils.elles sont invité.e.s à venir proposer et initier des actions, ils.elles seront plus que les bienvenu.e.s.

A très bientôt, plus fort.e.s et déterminé.e.s que jamais !

Manif du 1er mai : compte-rendu de la Legal Team Paris



Manif du 1^{er} mai : compte-rendu des audiences au TGI de Paris (porte de Clichy) du 3 et 4 mai 2018 ainsi que quelques remarques collectives à partager..

La préfecture avait annoncé plus d'une centaine de gardes à vue suite aux évènements du 1^{er} mai. Le 3 mai ont eu lieu les premières comparutions immédiates et les premiers déferrements au tribunal, fraîchement déménagé à porte de Clichy. Le bâtiment est immense, tout de verre et d'acier, situé entre le périph' et des blocs de béton préfigurant un nouvel éco-quartier : « Pour vous, la justice se modernise ».

A l'intérieur, tout est d'un blanc immaculé. D'en bas, on peut voir les étages supérieurs et les nombreux flics qui y sont postés.

On y trouve une caméra presque tous les mètres, jusque dans le couloir des toilettes. Entre des ascenseurs qui ne montent qu'à certains étages, (tous sauf le votre évidemment), ceux qui sont réservés au personnel, les passerelles, les couloirs, les salles fantômes, ce nouveau bâtiment semble avoir été conçu pour condamner quiconque à errer indéfiniment.

JOURNALISTES EN FÊTE

Les audiences ont eu lieu dans une salle spécialement dédiée aux interpellés du 1^{er} mai, la 23.3 ou 4.07 d'après la double numérotation en vigueur. Cette salle de "délestage" sert à soulager les autres salles de comparution immédiate, mais surtout à séparer les procès des événements politiques de ceux des autres justiciables. Seules les comparutions du 1^{er} mai eurent lieu dans la salle, contribuant d'une part à créer un sentiment de justice d'exception pour les gens qui comparaissent pour des faits dits politiques ; mais d'autre part et surtout à invisibiliser le cours normal de la justice : une justice à plusieurs vitesses, une justice de classe, raciste et paternaliste. Ce nouveau cloisonnement a pour but de continuer à briser la solidarité entre les différents prévenus, les différents prisonniers, les "politiques" et les "sociaux" ainsi qu'entre leurs soutiens, qui ont tant à faire ensemble...

14h10 : Après une heure d'attente devant la salle d'audience, sous les objectifs d'une demi-douzaine de caméras de TV, le passage en force d'un avocat permet l'ouverture de la salle. Les flics ouvrent d'abord aux avocats, puis à la presse. Une trentaine de personnes s'engouffrent dans la salle. Lorsqu'une proche d'une des personnes accusées demande à entrer, elle a pour toute réponse qu'il faut attendre de voir s'il reste de la place dans la salle.

14h20 : Un flic annonce que les téléphones sont interdits. Les journalistes s'offusquent : « même pas les journalistes ? » ; « et twitter ? », « et comment on tweet ? ». Sonnerie de fin de cours de récré. Les magistrats entrent. Les journalistes ont leurs passe-droits. Les premières personnes apparaissent dans la cage en verre. Le spectacle commence.

LES PROCÈS DU JEUDI 3 MAI

Les six personnes à passer sont accusées de "participation à un groupement formé en vue de la préparation de violences contre les personnes ou de destructions ou dégradations de biens" (222-14-2) ; et pour certains d'entre-elleux d'avoir résisté à leur interpellation en se débattant. La salle hallucine en entendant la qualification de l'accusation de groupement, laquelle sera pourtant répétée toute la journée avec des variations autour d'un thème : "en l'espèce en s'étant rendu au défilé du 1^{er} Mai/en possession d'une tenue et d'accessoires spécifiques dissimulant le visage pour empêcher l'identification et l'interpellation,/circulant dans un groupe de plusieurs personnes pour commettre anonymement des dégradations".

Après la confirmation des identités des prévenu.e.s et le rappel des charges qui pèsent sur elleux, les avocat.es de la défense demandent la suspension de l'audience afin de pouvoir s'entretenir avec leurs client.e.s. Ils n'ont en effet pu voir leurs client.e.s et préparer leur défense qu'un quart-d'heure avant le début de l'audience.

À la reprise de l'audience, les prévenu.e.s ayant refusé d'être jugé.e.s immédiatement, le tribunal doit examiner par le menu leur vie afin de statuer sur leur éventuelle mise en détention provisoire. Tout y passe, leur parcours scolaire, leur lieu de vie, les implications sentimentales de leurs proches, leurs relations avec leur famille, la profession de leurs parents, frères et soeurs, leurs études, les divers emplois qu'ils ont pu exercer en parallèle, leur engagement associatif etc.

Le fait d'avoir changé de cursus en cours de route, de ne pas avoir un emploi stable est perçu comme suspect, "chaotique", à la limite de la déviance.

Comme d'habitude lors des procès, ce sont des parcours ou des choix de vie qui sont jugés plus que des actes.

Les avocat.es demandent à ce que soit noté le fait qu'au moment où leurs client.e.s ont été présenté.e.s devant le tribunal iels n'avaient pas eu connaissance de l'intégralité du dossier et des pièces, ils ne les ont eu qu'à la suspension de l'audience. Le tribunal en prend note. La procureure demande un contrôle judiciaire avec interdiction de séjourner ou de paraître à Paris sauf pour préparer leur défense jusqu'au procès. Les avocat.es s'indignent de l'ouverture d'une chambre spécifique pour ce procès et soulignent qu'il est interdit de juger en comparution immédiate des faits politiques. Ils demandent qu'aucun contrôle judiciaire ne soit retenu pour leurs client.es compte tenu de l'absence de risque de fuite ou de non présentation au procès. La juge suivra les réquisitions de la procureure.

L'un des cas, après une interminable pause, est celui d'une personne qui manifestait pour la première fois, "très bien intégrée" socialement. Elle est là dans le rôle du "bon.ne manifestant.e", l'erreur judiciaire, celle qui n'a rien à faire là, celle qui déclare "regretter d'avoir été là au mauvais endroit, au mauvais moment". Heureusement, elle sortira du dépôt sans CJ. Malheureusement, elle a servi de façon très évidente de levier pour foutre en taule deux autres personnes présentes dans le box.

Le contraste est à leur désavantage. Elles sont longuement cuisinées autour de leurs identités fictives données au départ aux forces de l'ordre ; puis sont envoyées en détention provisoire en douce : après la suspension pour décider du sort des trois, la séance reprend sans prévenir, à la hâte, devant une salle vide. Quand le public s'en rend compte et se précipite dans la salle, la première personne est déjà partie et les deux autres envoyées en taule jusqu'à la date de leur procès. Alors que le public leur crie quelques mots d'encouragement, la présidente réclame le silence, "par respect pour tous".

L'absurde est à son comble. Comment utiliser la situation des un.es pour enfoncer les autres....

Cette journée dans la chambre 23.3 laisse un sale goût de voyeurisme, de dissection. Dans cette chambre consacrée à mots couverts au "black bloc", la sélection des prévenu.e.s de ce 3 mai offre clairement un spectacle pour les charognards journalistiques, un palpitant article "Mais qui se cache derrière la cagoule ?" servi sur un plateau.

VENDREDI 4 MAI

Retour au tribunal. Un premier contrôle devant l'entrée, un second après l'entrée, un troisième pour accéder à la "salle d'attente". Cette fois, de nouvelles consignes ont fait leur apparition : une quatrième fouille est effectuée devant la salle d'audience où les briquets y sont désormais interdits. Les journalistes passent évidemment entre les fouilles. Cette fois, ils ont un banc attiré dans la salle.

Les audiences commencent. Les jours se suivent et se ressemblent. Les mêmes profils paraissent dans la cage en verre, les mêmes accusations sont prononcées et les mêmes peines tombent.

Une première personne comparaît pour avoir ramassé un terminal de carte bleue dans la rue. Après l'habituel et humiliant interrogatoire de personnalité, la réquisition du procureur est fidèle à elle-même : disproportionnée. Elle sort tout de même libre en attendant le renvoi de son procès.

La seconde personne comparaît, en plus du groupement, pour des motifs "gravissimes". Elle aurait fui face aux flics et aurait été en possession d'un engin incendiaire. En l'espèce : un fumigène.

Le fumigène est présenté comme une arme de catégorie D2 : « le fumigène permet de confectionner avec lui une bombe incendiaire ». Le juge observe dans le dossier que l'individu portait des vêtements sombres grâce à une photo... en noir et blanc.

Réquisition : quatre mois de prison avec mandat de dépôt, avec pour peine complémentaire deux ans d'interdiction de manifester dans Paris, deux ans d'interdiction du XI^e et XII^e arrondissement, ainsi que deux ans d'interdiction de port d'arme sous autorisation.

Elle est finalement condamnée à 1000€ d'amende et deux ans d'interdiction de port d'arme.

Paraît ensuite quelqu'un.e qui aurait "jeté un parpaing" sur un policier. Le récit de ses déclarations suscite la solidarité et des applaudissements dans la salle. Ille demande un renvoi. La proc demande la détention provisoire avec mandat de dépôt.

La séance est suspendue et la répression s'abat sur le public. La personne ayant applaudi est expulsée de la salle avec interdiction d'y retourner. Le reste du public est menacé. Si cela se reproduit, le huis-clos sera déclaré pour toutes les affaires suivantes. Pour avoir écrit un mot de solidarité (« Courage ! ») sur son cahier, quelqu'un a été menacé par les flics d'être sorti.e de la salle. Le juge, qui condamne à tour de bras les gens qui se suivent dans le box, justifie cette répression par un certain « respect » à tenir envers les personnes qui comparaissent et qui risquent la prison. Tout le monde, sauf lui, avait bien évidemment compris que nous avons étions là pour soutenir les interpellé.e.s, dans la détestation complice et collective des magistrats.

L'audience reprend, les juges ont statué : ce sera finalement un contrôle judiciaire.

Encore deux, trois, quatre personnes se succèdent dans la cage pour y subir un interrogatoire intrusif, des réquisitions effrayantes et les décisions du juge.

Les deux affaires suivantes sont renvoyées avec un contrôle judiciaire. Deux autres personnes sont jugées immédiatement, et relaxées. Deux autres en revanche, sont envoyées en détention provisoire jusqu'à leur procès alors qu'ielles souhaitent être jugées tout de suite. Ielles quittent la salle avec aplomb sous les cris de liberté clamés par le public, l'un.e déclarant que « jamais vous n'aurez mes empreintes et vos barreaux ne me briseront pas ! ».

Au total, au cours des comparutions immédiates de ces deux jours :

* 3 personnes ont été jugées. Deux ont été relaxées et une condamnée à 1000€ d'amende.

*12 personnes ont demandé un renvoi. Parmi elles, on compte deux personnes sorties libres en attendant leur audience, six autres subissent un contrôle judiciaire et quatre autres sont actuellement en détention provisoire.

Pendant ce temps, dans les couloirs et salles fermées au public du tribunal, donc de manière à ce que personne ne soit au courant, plus d'une dizaine de personnes sont passées devant un procureur pour avoir un rappel à la loi, 2 sont placées sous contrôle judiciaire avec convocation pour procès ultérieur, 7 personnes passent devant un.e juge d'instruction et un.e juge des libertés et de la détention pour décider de leur sort en attendant de voir ce que l'enquête ouverte pour « participation à un groupement formé en vue de la préparation de violences contre les personnes ou de destructions ou dégradations de biens » (soit le même chef d'inculpation que pour les autres). Fort heureusement illes sortent tou.te.s avec un contrôle judiciaire néanmoins très important.

+++++

Le communiqué diffusé par la préfecture le 30 avril, pour "inviter les manifestants pacifiques à se désolidariser des individus violents susceptibles de créer des exactions" est resté lettre morte. La politique de la peur n'a pas opéré au regard des milliers de manifestant.e.s qui sont allées se rejoindre dans le cortège de tête.

Nous dénonçons aussi la politique du chiffre mise en oeuvre par la préfecture. Dès 17h le 1^{er} mai, elle annonçait plus de 200 interpellations, espérant semer la panique et le désespoir parmi les manifestant.e.s.

Nous tenons à saluer toutes les personnes qui nous ont contacté.e.s pour donner des nouvelles, organiser des rassemblements devant les commissariats, entourer les personnes en garde à vue et empêcher la machine

judiciaire de faire son sale boulot : légitimer les opérations policières.

N'hésitez pas à continuer de faire circuler notre téléphone 07 53 13 43 05.

Enfin, lors des procès, la question de la non-dissociation des personnes ("bon.ne manifestant.e/casseur.euse" ou "inséré.e /marginal.e") reste une question difficile à mettre en oeuvre. Nous n'y renonçons pas.

Réunion mercredi 9 mai à 18h à la Bourse du travail de Paris voir ici :

<https://paris.demosphere.eu/rv/62102>

N'hésitez pas à faire circuler le lien [vers notre cagnotte en ligne](#) pour faire jouer la solidarité financière afin qu'elle ne repose pas sur les seul.e.s interpellé.e.s.

Nous appelons aussi à la solidarité avec les personnes en détention (kalimeroparis@gmail.com).

Vive la lutte collective !

La Légal Team Paris de la Coordination contre la répression et les violences policières.

stoprepression@riseup.net

- Cagnotte et articles : tinyurl.com/stoprep2
- FB bientôt remis à jour : Coordination contre la répression et les violences policières Paris-IdF

Ce sera tout ?



Depuis toujours, et principalement en période de « mouvements sociaux », des organisations politiques (partis, syndicats, etc.) cherchent à prendre le pouvoir sur les luttes. Les mêmes pratiques se répètent pour prendre le contrôle des révoltés, pour détourner la révolte, l'intégrer à leurs programmes politiques, la faire fructifier en bulletin de vote ou en rapport de force privatisé pour servir des intérêts spécifiques. Dans les assemblées, on noyaute, dans les cortèges, on prend la tête, dans la répression on se dissocie. C'est un métier, cela s'appelle la politique.

Le carré de tête syndical symbolise historiquement cette prise de pouvoir sur la révolte. C'est pour cela que durant des décennies, l'enjeu pour celles et ceux qui étaient en lutte (lycéens, sans-papiers, chômeurs, étudiants, etc.) a souvent été de prendre la tête de la manifestation pour contrer cette récupération syndicale, tandis que, pour les incontrôlables divers, il s'agissait souvent de s'exprimer en queue de cortège, ces deux pratiques non contradictoires construisant une forme d'autonomie contre les partis et les syndicats. Elles ont pu permettre des formes de débordement actif du maintien de l'ordre et des Services d'Ordre, que ce soit en queue ou en tête de cortège, par du désordre, de la casse, des bifurcations de manifs, des manifs sauvages, diverses formes d'occupations et la conflictualité avec les gestionnaires de manifs, autant de possibilités en mesure de transformer les classiques défilés dominicaux en pantouffles, dans lesquels la vitalité des uns ne sert qu'à appuyer des jeux de négociations ultérieures d'autres, en moments subversifs.

« Cortège de tête » is the new CGT ?

Depuis la Loi Travail une nouvelle forme de carré de tête prend le devant de la manifestation, reléguant comme le pâté de tête syndical ceux qui sont en lutte à l'arrière de la manifestation. Il est ordonné, ritualisé, spécialisé, professionnalisé, spectaculaire, maintient l'ordre à sa manière, parade et pose devant la caméra à l'instar des carrés de têtes syndicaux. Alors bien sûr il y a des différences : *l'offre* de l'uniforme Northface, du slogan Booba sur fond de fumigène correspond plus à *la demande* esthétique de l'époque que la bonne vieille tête d'Arlette Laguiller et la moustache de Philippe Martinez. Mais qu'on se le dise, le « cortège de tête » est bien le contraire

du débordement et de l'émeute.

Préférer le « *débordement qui manifeste à la manifestation qui déborde* », c'est vouloir embrigader le débordement, c'est préférer l'ordre plus le pouvoir au désordre ingouvernable.

Emeutons-toi

Ingérée et ingérable, l'émeute n'a pas d'uniformes, pas de place définie dans un cortège, pas de photographes attirés ; les identités s'y abolissent de fait et elle accueille des formes de révoltes imprévisibles, parfois inconnues, souvent hors de toutes normes. Elle ne se prévoit pas ; ni son moment, ni qui en fait partie, ni son devenir. L'émeute est accueillante pour ceux qui la comprennent, quelles que soient les raisons qui les poussent à y contribuer. Dans une émeute, il n'y a plus de travailleurs, de chômeurs, d'étudiants, de jeunes, de vieux, de casseurs, de pacifistes, de « K-Way noirs » ou de « chasubles rouges », il n'y a que des émeutiers. L'auto-satisfait « cortège de tête » s'est désormais institué en norme d'une radicalité superficielle au détriment de l'inventivité, de l'effervescence et de la joie émeutièr, lui enlevant par là-même toute portée subversive et s'opposant à la sauvagerie et à l'incontrôlabilité qui ne peuvent y trouver de place pour s'exprimer.

Ni chasuble rouge, ni K-way noir,

Ni le monde, ni rien, soyons sauvages !

D'Inappelables incontrôlés.

Street Medic Paris : bilan de la journée du 1er Mai 2018

Le communiqué des street medic sur la répression qui a touché le cortège du premier mai.

Face à la répression qui touche tous les mouvements sociaux, et pour citer les plus récents : les mobilisations contre l'état d'urgence et la COP21, les luttes des migrantEs de Calais et d'ailleurs, les ZAD de Notre-Dame-des-Landes, du Testet (souvenons-nous de la mort de Rémi Fraisse sous les grenades des Gendarmes Mobiles) et de Bure, la bataille contre la « Loi Travail », et bien sûr aujourd'hui, la loi « ORE », la privatisation de la SNCF, les conditions de travail des soignantEs, ...)

Face aux assignations à résidence, aux poursuites judiciaires, à la disparition progressive du droit de manifester. Face aux yeux crevés par les tirs de Flash-ball, aux brûlures et contusions parfois très sérieuses des grenades lacrymogènes et de désencerclement, aux os brisés par les coups de tonfa.

Nous sommes plusieurs dizaines de manifestantEs (étudiantEs, salariéEs, intermittentEs, précaires, grévistes ou non) à avoir décidé de venir équipéEs de matériels de premiers soins en manifestation afin d'aider TOUTES les personnes victimes de la répression policière.

Avant d'entamer le bilan des violences recensées ce Mardi 1^{er} Avril 2018, nous tenons à rappeler que ce bilan ne prend en compte que les témoignages des street médics présentEs au débriefing post-manif, il n'est donc pas représentatif de l'intégralité des violences commises ce jour.

Lors de cette journée de « Fête » du Travail et des 50 ans de Mai 68, nous avons pris en charge plusieurs [centaines de] personnes angoissées, blessées lors de la manifestation annuelle puis du rassemblement dans le quartier latin du 5^e arrondissement de Paris.

La Préfecture avait prévu un trajet très court, avec un dispositif de forces de l'ordre conséquent. La manifestation avait bien commencé, dans la joie et la bonne humeur, entre slogans et fumigènes de différentes couleurs. Il y avait tellement de monde qu'un tiers du trajet était déjà occupé par les manifestantEs, de la Place de la Bastille jusqu'à la Gare d'Austerlitz. Peu après que le cortège de tête ait traversé le pont, les actions commencèrent.

Il y a eu quelques départs de feu, dont un prenant sous un immeuble habité, des militants entrèrent dedans afin d'évacuer les habitantEs présentEs dans les logements des 8 étages où commençait à entrer la fumée noirâtre ainsi que des palets de lacrymogène tirés en l'air. Une douzaine d'habitants ont été conduitEs en lieux sûrs avant l'arrivée des pompiers.

Les forces de l'ordre déployées commencèrent à charger à pied, dans leurs camionnettes et avec les camions à eau de tous les côtés. Arrivant par le haut du boulevard de l'hôpital, des Quais Austerlitz et F. Mitterrand et sortant de l'entrée sud de la Salpêtrière.

Les CRS repoussèrent alors très violemment les manifestantEs vers le pont puis vers Bastille.

Sur la charge de la police, on peut signaler un nuage de gaz d'une densité exceptionnelle, sur une distance d'environ 200 mètres où les CRS ont procédé à un gazage sans interruption même lorsque les militantEs avaient évacué le boulevard.

De plus on peut affirmer que le dispositif policier et les ordres de la Préfecture étaient de stopper net la manif. En témoignait entre autres la présence de deux canons à eau face au cortège de tête, puis un troisième à la fin, ainsi que deux canons à eau à la sortie du pont d'Austerlitz.

Nous avons aussi remarqué que les canons ne tiraient pas les mêmes substances (une mousse blanche ou une eau de couleur marron). Nous pouvons penser que ce dispositif déployé était volontairement mis en place pour briser la manifestation et discréditer les activités des autonomes, ce que les principaux médias nationaux ont pu démontrer.

Cela a conduit à des quantités importantes de prises en charge allant de l'aide sous la pluie de gaz lacrymogène à de graves blessures nécessitant une prise en charge des pompiers pour évacuer les personnes blessées vers des Urgences.

Nous nous inquiétons et interrogeons sur l'usage répété et abusif des gaz unanimement décrits comme très nocifs et très toxiques par les militantEs atteintEs. Sur le moment, plusieurs heures, voire plusieurs jours après des personnes nous ont décrit des effets secondaires variables mais récurrents : toux, troubles respiratoires persistants, nausées, diarrhées, vomissements, malaise avec éventuellement une perte de connaissance, des lèvres gercées et douloureuses, migraines, ...

Il y avait ensuite un rassemblement prévu Place de la Contrescarpe pour un apéro/ AG, l'un des premiers quartiers parisiens où les émeutes de Mai 68 avaient commencé. Les représentEs de l'ordre étant au courant, nous avaient devancés et occupaient ladite place. S'ensuivit un jeu du chat et de la souris dans les rues adjacentes. Des petites manifestations sauvages se faisaient jusqu'à 21h. Il y eu encore des interpellations, gazages et des tirs blessants les militantEs présentEs.

Lors de cette journée, d'après les témoignages recueillis chez d'autres médecins ou manifestantEs et d'après les comptes-rendus des médecins de notre groupe, il y a eu 288 prises en charge ; et près de 280 personnes interpellées dont 109 qui furent placées en garde à vue et qui seront déférées au nouveau Tribunal de la porte de Clignancourt ce Vendredi 4 Mai 2018.

Nous rappelons qu'être street médic n'évite pas la violence de la répression : les coups de tonfas, les blessures après les tirs de grenades lacrymogènes ou de désencerclement, ou les tirs de flashball/ LBD et que souvent nous devons nous prendre en charge entre camarades.

Nous ne sommes ni sauveuses, ni sauveteurs mais des manifestant.e.s qui se préfèrent debouts qu'à genoux ! La solidarité est notre arme.

Des Street Medics et militant.e.s

	Prises en charge	Évacuations aux urgences
Assistances aux personnes âgées	199	
	Dont 9 personnes évacuées, portées sur le dos des salariés	
Détresses respiratoires dues aux gaz	7	
Malaises avec perte de connaissance suite aux gaz	5	2
Malaises suite aux gaz sans perte de connaissance	2	
Vomissements dus aux gaz	10	
Craies de panique	10	
Entorses à la cheville	3	1
Plaies	<ul style="list-style-type: none"> - 1 due à un palet de lacrymogène - 1 due à un palet de lacrymo - 2 profondes dues à un coup de tertia - 1 au crâne dû à un palet de lacrymo - 1 au ventre - 1 au crâne dû à un palet de lacrymo - 1 à la main - 1 à la main - 1 au doigt - 1 à la main - 1 à l'épaule - Plaies chez 10 personnes différentes, allant de 1cm à 4 cm de longueur - 1 à l'aine 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 (4 points de suture au crâne) - 1 profonde au crâne - 1 profonde au crâne avec perte de connaissance
Hématomes	<ul style="list-style-type: none"> - 1 dû à une grenade GRS6 - 1 au crâne dû à un palet de lacrymo - 1 à la hanche - 1 au tibia - 1 à la cuisse - 3 à la jambe due à une grenade désincrustante - 3 au bras due à une grenade désincrustante 	

	<ul style="list-style-type: none"> - 1 au dos dû à un tir tendu - 1 à la jambe dû à une grenade désincrustante - 1 au tibia dû à une grenade désincrustante - 1 au cou - 1 à la cuisse - 1 au bras dû à un coup de tertia 	
Mémoires et plaies	<ul style="list-style-type: none"> - 1 dû à un coup de tertia au crâne - 1 dû à une grenade désincrustante 	
Fractures	<ul style="list-style-type: none"> - 1 au poignet dû à un coup de tertia - 1 au tibia due à la puissance du canon à eau - 1 osiel - 1 côte flûte due à un coup - 1 au bras 	
Blessures	<ul style="list-style-type: none"> - 1 à la main - 1 au mollet due à un palet de lacrymo - 1 au front, avec une plaie, due à un palet de lacrymo - 1 à la main due à un palet de lacrymo - 1 à la main due à un palet de lacrymo - 1 blessure au second degré - 1 à la tête due à un palet de lacrymo - 1 au bras due à un palet de lacrymo - 1 à la jambe due à un palet de lacrymo - Blessures au second degré aux mains chez 11 personnes - 1 blessure au doigt - 1 blessure au doigt - 1 au second degré à la jambe - 1 organe foudré dû au coup d'un projecteur 	
Total =	Avec assistances aux personnes âgées : 297	Évacuations : 6

Nouvelles coordonnées : 07.58.51.61.72 contact.snmn@protonmail.com

Photo : @quinn norton

Une chasse aux marbres

Le monument aux morts, dernier refuge du bon goût français ? A propos d'une inscription effacée durant l'occupation de l'école normale supérieure.

Le 12 mai prochain, l'école des Beaux-arts de Paris est ouverte toute la nuit, pour y accueillir un événement public : la « Nuit de la philosophie ». Est-ce le même ton apocalyptique qui fit, à l'école normale supérieure, annoncer la « Mort de l'université » ? On se souvient de ce colloque « intempestif » du 2 mai, où G. Agamben notamment fut invité (lui-même, semble-t-il, par F. Worms, numéro 2 de la direction de l'école) et de l'occupation qui s'en suivit (occupation autorisée par le même F. Worms jusqu'au lendemain 8h30, si l'on en croit ce que les élèves occupant.e.s ont rapporté au cours de l'assemblée du 2 au soir).

Pendant que l'AG durait, certain.e.s proposaient la rédaction d'un communiqué [1] annonçant la création d'une page fb et en appelaient à « l'intelligence collective ». Mais d'autres préféraient les couloirs. Et les halls, avec ses monuments aux morts. Sur l'un des marbres, une personne écrit les noms des individus récemment

assassinés par la police française, produisant un effet de liste dans la marge laissée par la grande liste des morts pour la France. Et, elle ajoute : « tués par votre police ».

Eh bien, une heure passée tout au plus, quelqu'un annonce en AG, l'air grave, que le monument aux morts a été souillé et que cela signe sans doute la mort de l'occupation (décidément, que de « mort » !). Et, en effet, des élèves de l'école normale supérieure effacent l'inscription des noms sur le marbre et puis celle, mais avec moins de succès, posée sur l'autre marbre qui lui fait face (« nik la bac », avec le sigle de la marque à la place de « nik »).

On s'est alors rappelé, justement, l'occupation de l'école des Beaux-arts en 2016... Elle avait également tourné court, et pour les mêmes motifs. Des élèves s'étaient plaints que l'on dégrade leurs murs.

Alors, on se dit que cette nuit du 12 mai est l'occasion rêvée de se glisser dans la foule et de recommencer. On propose une chasse aux marbres ! On commence bien sûr par les monuments aux morts, mais d'autres marbres doivent aussi s'y trouver !

[1] dans le communiqué, il était notamment question de faire la jonction avec la manifestation publique du 5 mai, organisée par des ancien.ne.s de Nuit debout, F. Ruffin et J.-L. Mélenchon. On peut le voir [ici](#)

P.-S. : la « Nuit de la philosophie », d'après la com', « fusionnera philosophie universitaire, art et grand public, s'emparant des Beaux-Arts de Paris cinquante ans après Mai 68, déplaçant les philosophes sur le terrain même de l'art, créant un face à face de performances. Toute la nuit, la philosophie occupera tous les espaces disponibles des Beaux-Arts de Paris, amphithéâtres, ateliers, cours, chapelle. Avec plus de 50 philosophes des universités parisiennes et plus de 25 performers. » Tous les espaces !

[Nous, non-violent.e.s dans le cortège de tête...](#)

Réflexions collectives de militant.e.s non-violent.e.s participant au cortège de tête sur l'articulation des pratiques et en réponse aux invitations à se dissocier

Nous sommes quelques-unes des 15 000 personnes présentes au Pont d'Austerlitz autour des 1500 membres du « black bloc ». Si nous n'y étions pas cette fois-ci, nous y avons été lors d'autres manifestations ou nous aurions pu y être. Nous sommes dans le cortège de tête sans user de violence et nous voulons dire pourquoi nous y sommes.

Nous le disons d'abord sous le coup de l'énerverment à l'écoute des commentaires après la manifestation du 1^{er} mai 2018. Comment peut-on "célébrer" Mai 68, ses barricades, ses voitures retournées et ses lanceurs de pavés, souhaiter un Mai 2018 de luttes et s'effaroucher de ce qu'il se passe dans le cortège de tête ? Comment peut-on soutenir NDDL et ses modes de vie alternatifs, José Bové et le démontage d'un Mac Do et dénoncer avec tant de hargne le saccage d'un magasin de la même multinationale devant la Gare d'Austerlitz ? Comment peut-on crier à longueur de cortèges "Ou alors ça va péter" et quand ça pète pousser des cris d'orfraies ? Comment peut-on hurler contre la préfecture de police et ses oukases sur les parcours imposés et accepter de négocier avec celle-ci des itinéraires bis destinés à isoler une partie de la manifestation ? Comment peut-on se dire de gauche et avoir comme principale interpellation de l'État le regret du nombre trop faible de forces de l'ordre sur place, de fouilles, d'arrestations préventives, de flicage d'autres militants ?

Nous refusons de penser avec des évidences, des camps tout tracés, des « méchants casseurs » et des « gentils manifestants ». Nous voulons penser d'abord contre nos propres évidences. Nous sommes dans le cortège de tête et nous ne condamnons pas la violence – voire la soutenons – tout en ayant des interrogations profondes sur son utilisation. Nous sommes sur une limite, sur une crête. Nous savons que Marcelin avant hier, Valls hier, Macron aujourd'hui savent tourner à leur avantage cette façon d'agir, voire de l'utiliser pour justifier des tours de vis sécuritaires. Nous pouvons craindre que cette violence fasse tomber des hésitants du côté du rejet du mouvement social en cours. Nous n'avons pas d'illusion sur l'efficacité « militaire » d'une telle tactique toujours mise en échec par les forces du pouvoir toujours plus fortes. Nous nous méfions du virilisme de ce mode

d'action, nous nous inquiétons d'une violence sûre d'elle-même et de sa légitimité, une violence qui oublierait qu'il y a une personne sous l'armure du CRS. Nous savons que la violence est un poison pour ceux qui l'utilisent, pour ceux qui la subissent, pour la communauté humaine. C'est d'ailleurs pourquoi il est bon de rappeler que la violence dans notre société n'est pas d'abord dans la rue mais dans les conseils d'administration, dans les réunions paritaires, dans les lois votées à l'assemblée nationale. Jaurès le disait déjà au début du siècle. Et elle est tellement plus présente et brutale du côté des forces de l'ordre, dans les manifestations comme dans les bavures policières dans les quartiers populaires.

Alors pourquoi sommes-nous dans le cortège de tête et qu'y faisons-nous puisque nous ne lançons pas de projectiles et ne brisons pas de vitrines ? Certain.e.s d'entre-nous ont d'abord rejeté purement et simplement cette violence. Nous reconnaissons que nous avons pu venir dans le cortège de tête par attrait pour l'odeur de la poudre, avec le sentiment que « c'est là que ça se passe ». Parce qu'ailleurs justement, il ne se passe pas grand-chose. Le reste du cortège est d'un ennui mortifère, au sens politique et philosophique fort des termes. Les cortèges syndicaux sont saturés de camions, de sono, d'une puissance technique qui écrase toute vie et réduit au mieux à une gentille balade, au pire à une marche funèbre les manifestations. Ces défilés réglés ne dérangent personne et s'achèvent par la rituelle discussion sur des chiffres. L'humain réduit au nombre : beau résultat ! Dans le cortège de tête, les chants, les slogans, les applaudissements en rythme, la musique de la fanfare, l'humour et la poésie des slogans peints sur les murs, la fraternité, la solidarité, la chaleur humaine qui s'y déploient nous remettent en vie quand les modes de vie du capitalisme productiviste nous atomisent, nous éteignent, nous zombifient, nous réduisent justement à des chiffres. Nous savons que l'adoration de la vie et la violence ont dans l'histoire eu des accointances dangereuses dans le fascisme. Nous restons en éveil face à cette dérive.

La violence du cortège de tête n'est pas une et identique. Nous sommes mal à l'aise – et pour certain.e.s nous condamnons – les jets contre les forces de l'ordre en particulier quand elles ont pour but de blesser. Nous regardons autrement les arrachages d'affiches publicitaires, les bris de vitrines d'entreprises symboles du capitalisme productiviste : banques, assurances, agences immobilières, multinationales de la mal-bouffe, mobiliers urbains appartenant à des magnas de la publicité... Dans un espace public où l'expression publique des valeurs est monopolisée par les symboles de ce capitalisme, ces actes nous rappellent les gestes des iconoclastes, briseurs de statues et d'idoles des révoltes religieuses du Moyen-Age et de la Réforme à la Révolution française. Les chrétiens parmi nous la rapproche du coup de sang de Jésus au temple contre les marchands d'une religion de confort et d'ordre. Les bris du cortège de tête fissurent la vitrine de l'ordre du monde, éclatent les évidences de la société comme elle va. Nous n'avons pas la naïveté de croire que cela aboutira à une insurrection mais ces gestes sont comme des brèches qui laissent passer l'Espérance d'un renversement radical du monde, Espérance nécessaire pour qu'un jour il advienne.

Gandhi disait qu'entre la passivité et la violence il choisissait la seconde. Nous reconnaissons que nous ne choisissons pas. Faute d'un mouvement de masse non-violent (comme ceux développés en Inde ou aux États-Unis par Martin Luther King), bien que certaines formes d'actions syndicales dans les universités (blocages et occupations), dans l'Énergie ou aux PTT s'y apparentent, nous tentons d'articuler notre non-violence avec la violence d'autres au sein du cortège de tête. Par non-adhésion à la violence mais parfois aussi par simple trouille. Nous assumons d'être ceux et celles parmi lesquels il est possible de se cacher pour se changer. Qui s'interposent devant les caméras de la police qui filment. D'être les boucliers humains qui font hésiter le préfet de police à lancer des charges plus violentes qu'elles ne le sont déjà. Nous sommes l'eau des poissons. En étouffant et en pleurant sans masque sous les gaz lacrymos, nous participons à rendre visible la violence de l'État exercée uniquement sur des personnes, violence qui tente de se cacher derrière la violence bien moindre – et principalement sur des objets et non-des personnes – des manifestants.

Cette position n'est pas confortable mais nous préférons largement cela à tous ces discours automatiques entendus au lendemain de chaque manifestation. Non-violent.e.s, ne nous trompons pas d'ennemis, choisissons nos amis. Dans le cortège de tête, nous sommes en sympathie et nous le resterons.

De quelques-un.e.s dans le cortège de tête...

Témoignage d'une GAVée du 1er Mai

Récit personnel assez exhaustif d'une garde à vue du 1^{er} mai.

Le premier mai, j'ai été une de ces nombreuses personnes placées en Garde à Vue (GAV). Cela a duré plus de 24h.

La nasse

Je me suis rendue à la manifestation du 1^{er} mai, il y avait énormément de monde dans le cortège de tête. Je me suis placée à côté du Black Bloc mais sans être spécialement dedans. J'étais habillée en noir mais sans k-way, masque et lunettes. J'avais juste une écharpe rose poudrée pour me protéger des gaz.

Je me trouve donc dans le Boulevard de l'Hôpital lorsque les flics commencent à gazer. Voyant que ça ne s'arrêtait pas, que ça s'intensifiait et sachant que je n'étais pas équipée, je décide de me mettre à l'abri. Avec plusieurs personnes nous sommes allés dans la Rue Buffon et, voyant une porte de hall d'entrée s'ouvrir, nous nous y engouffrons sans trop réfléchir.

Nous découvrons alors que ce sont les employé-e-s du Mac Donalds qui nous ont ouvert. Nous sommes de plus en plus nombreux.ses dans cette cour intérieure. Au bout d'un certain temps, voyant que ça ne gazait plus et qu'il n'y avait presque plus personne dans la rue Buffon, les employé-e-s nous demandent de sortir. A peine dans la rue, je me rends compte que nous sommes nassé.e.s : il y a des CRS de chaque côté de la rue, il est alors 16h30.

Au début, je me dis que c'est une nasse comme les autres, comme j'ai déjà pu en faire (y être). On commence donc une partie de cartes avec des inconnues, on joue au morpion ACAB ... on s'occupe. Puis les CRS commencent à fouiller et faire sortir des gens. Ils opèrent un tri (seuls eux savent avec quels critères hein), d'un côté une nasse, plus réduite, et de l'autre la « liberté ». Étant vers la fin, ils me mettent d'office dans la petite nasse.

Au moment de la fouille, le CRS me prend des autocollants, les regarde et les garde. Je lui demande alors de me les rendre : il ne veut pas. Je lui demande donc son numéro de matricule, ce à quoi il me répond « arrête de me faire chier et assieds-toi »... au final je m'assois, il me jette alors au visage les autocollants qu'il avait préalablement déchirés en petits morceaux. Les CRS nous demandent une pièce d'identité, la nasse est alors divisée en deux groupes (celles avec une pièce et les autres qui ne l'ont pas encore donnée ou qui n'en n'ont pas). Un premier camion va partir, puis un deuxième arrive, les CRS le remplissent de personnes, une personne fait une crise de panique ... elle sera donc remise dans la nasse mais le camion partira.

De plus en plus de soutiens sont présents, les flics décident alors de déplacer la nasse dans le Jardin des Plantes, à l'abri des regards. Au bout d'un certain temps, on commence à jouer à 1,2,3 soleil ou encore à la marelle sous le regard presque amusé des CRS. Puis un CRS commence à nous appeler par groupes de 9, il en profite pour faire des blagues telles que « les nominé-e-s sont, les lauréats sont ... ». Vraiment trop drôle, sachant que ce sont les groupes qui vont au commissariat !

Deux ou trois camions partent puis... vers 21h30, un bus de la police arrive ... c'est pour nous, les 35 restant-e-s. On fait des coucou aux soutiens présent-e-s. Les CRS nous prennent notre sac à l'entrée du camion et procèdent à une fouille.

En bus !

Au début, on nous dit que c'est juste une vérification d'identité et que ça ne va pas durer longtemps. Sur le périph, on fait coucou aux voitures, une ambiance bon enfant, on se dit qu'on va en colo. Arrivée rue de l'Évangile, on nous dit que « finalement c'est une garde à vue, vous n'avez vraiment pas de chance parce que tous les autres ce n'était que des vérifs ». On apprendra plus tard que c'était un mensonge. Ayant nos téléphones, on se regarde alors sur BFMTV, on chante Bella ciao et on prévient nos proches. Durant deux heures et demie, on nous fera sortir du camion un-e par un-e pour aller faire la fouille. J'attends une éternité mon tour (bah ouais y'a pas tant de meufs flics que ça).

L'évangile : « le centre de tri »

À la fouille on enlève tous les objets que l'on a sur soi, les ceintures, soutiens-gorges, piercings, bijoux et les lacets des chaussures. On nous met ensuite dans des « enclos » à l'extérieur. Il est environ 00h30 quand je passe. Je demande à faire pipi dans les toilettes mobiles en plastique... ok mais la flic ne veut pas que je ferme totalement la porte (cool tous les gens à la fouille pouvaient me voir).

De l'enclos, on pouvait voir les personnes en audition pour donner leur identité. Du coup une camarade, instit spécialisée, nous apprend à quelques un-e-s quelques mots de langue des signes (avocat, piège, ca va, oui, non). Vient mon tour, je passe dans la même salle qu'un camarade. On me notifie le motif de ma garde à vue « participation à un attroupement en vue de commettre des violences sur personnes ou des dégradations de bien ». J'essaie de répondre par des mouvements de tête aux questions que l'on me pose en LSF de l'autre côté de la vitre... c'est difficile de suivre deux conversations en même temps ! Le camarade d'à côté ne connaît pas bien ses droits ... je l'incite donc à voir un médecin et demander un avocat. Le policier se fout alors de notre gueule. De plus, tout au long de la GAV, des policiers ne vont pas cesser de nous mentir pour tout et pour rien, que ce soit pour nous dire que la présence d'un avocat est inutile jusqu'à l'heure des repas ...

Bref, on m'amène en cellule collective. Là, un flic nous donne à manger et des verres d'eau. Le fameux riz du soleil ou riz méditerranéen. Une espèce de bloc de riz qui baigne dans l'huile et qui n'est vraiment pas bon.

Je commence à m'endormir quand des flics viennent me chercher. Ils me menotent dans le dos à la sortie de la cellule, et avec d'autres camarades, nous emmènent au comico du 13^e. On rigole pendant le trajet (une petit camion), chacun-e dans notre petite cage où on devine le visage de l'autre à travers la grille.

Le comico du 13^e

On arrive. Un flic (qui doit être le « chef ») fait une blague sur le fait que mettre ensemble des filles dans une cellule « ça va faire une partouze ». On est fouillées. Avec une camarade, on nous met dans une cellule collective, on nous donne deux matelas et quelques couvertures. Petit à petit, d'autres camarades arrivent. S. est ressortie de la cellule pour être fouillée (les flics avaient oublié). Ils l'emmènent ensuite au comico du 5^e ou 6^e pour refaire signer un PV (pendant 1h30). D'autres meufs arrivent encore. Au final, nous serons 10 avec 2 matelas et 6 ou 7 couvertures.

La lumière de la cellule s'éteint approximativement toutes les 15 min et se rallume dès que la porte de la cellule est ouverte ou que les flics passent dans le couloir. Et bizarrement, c'est toutes les 15-20min que les flics ont des choses à nous dire ou à faire vers la cellule.

Régulièrement, toute la journée, ils vont faire l'appel (dès fois qu'une de nous ait creusé un trou et se soit enfuie ...). A 8h, nous avons un petit déjeuner, composé de 2 petits beurres et 1 brique de jus d'orange.

La matinée sera pour moi le moment le plus long. On a beaucoup discuté (une chance d'être en cellule collective). À un moment, on vient me chercher pour que je donne mes empreintes : je réponds que je préfère voir mon avocat-e avant de prendre des décisions. La femme n'est vraiment pas contente et me répond que, pour la peine, je passerai en dernière. On me ramène à la cellule, j'explique ce qu'il vient de se passer aux autres. Elles répondent alors presque toutes aux flics qu'elles préfèrent attendre leur avocat-e avant de prendre des décisions. Les flics ont l'air vexés, nous disent que plus vite on donnera nos empreintes plus vite on sortira. Cet argument de sortir plus vite sera souvent donné par les flics... bien sûr, c'est un mensonge. Il faut quand même savoir que les flics ont le droit de mentir autant qu'ils veulent en GAV.

La fin de la matinée sera longue, on fera des jeux de mîmes et nous apprendrons un peu la langue des signes. Le midi, nous mangeons notre riz.

Régulièrement, on demandera à aller aux toilettes (située à 8 pas ...), au début pour pisser ou boire au robinet, puis juste pour sortir et marcher un peu.

Pour l'eau, au début nous devions aller boire au robinet des toilettes, puis nous devions demander chaque verre d'eau à un flic ... ce qui fait que je n'ai pas beaucoup bu.

En début d'après-midi, je vois mon avocat. Je reviens dans la cellule et console les personnes qui viennent de passer en audition.

Mon « OPJ » (officier de police judiciaire) vient ensuite me chercher avec ma « fouille » et mon avocat : direction l'audition. L'OPJ est à la brigade des STUPS et porte un pull « Fight like a girl ». Dans l'ascenseur, elle me dit que mon sac est lourd et me demande ce qu'il y a dedans. Je lui réponds qu'il y a des bouteilles d'eau, ce à quoi elle répond en me demandant s'il y a une arme, des pierres ou d'autres projectiles... Je lui réponds que non. Elle me demande alors pourquoi je suis habillée en noir. Mon avocat lui retourne la question.

Pendant l'audition, je vois enfin le ciel, bleu .. il fait beau .. Les questions commencent : « Racontez votre interpellation », « avez-vous commis des dégradations ? » « avez-vous commis des vols ? », « avez-vous vu des personnes armées autour de vous ? », « pourquoi êtes-vous habillée en noir ? », « aviez-vous le visage dissimulé ? », « avez-vous quelque chose à dire au magistrat ? ». J'échappe aux questions telles que « D'où vous vient votre haine des institutions et de la police ? » ou encore « Comptez-vous vous marier ? » « Comptez-vous avoir des enfants ? » ...

Je retourne en cellule. Il est environ 15h30-16h. Nous savons toutes que l'heure est bientôt venue, soit nous sortons dans quelques heures, soit nous sommes prolongées de 24h. L'espoir commence à diminuer. On chante quand même un peu. A un moment, quelqu'une chante « Dans ma jungle, terrible jungle, le lion est mort ce soir ... », un flic passe et nous sort un : « vous vous êtes trompées d'endroit, ça c'est à la ZAD ». A ce moment-là, nous commençons à lui faire une ovation, on crie, on tape contre la vitre et puis ... quelques secondes plus tard, on entend les mecs de l'autre collective crier et faire du bruit ... Peut-être que ça n'avait rien à voir mais nous, enfin moi, je l'ai perçu comme une réponse.

Puis vient un OPJ avec une fouille .. il appelle l'une de nous, nous lui demandons où elle va. Il nous répond qu'elle va chanter la reine des neiges (comprendre « libérée délivrée »). Elle part, nous ne savons pas si c'est vrai ou s'il nous a menti. Mais elle ne revient pas.

Puis une petite troupe de flics avec un laborantin vient devant la cellule. Il est armé d'un masque chirurgical et de cotons-tiges, ils viennent pour prendre l'ADN. Ils m'appellent en première. J'hésite.. ça fait deux ans qu'on me répète de ne pas donner mon ADN, et je ne veux pas le donner ... mais j'avais l'impression d'être seule à ce moment-là et je ne voulais pas passer plus de temps ici, enfermée, privée de toute communication .. alors je me suis levée et ai ouvert ma bouche. Une camarade a fait pareil. Les flics sont ensuite allés chercher d'autres cotons-tiges. Ils sont revenus et là ... toutes les autres ont dit qu'elles préféraient attendre de voir un avocat ! Les flics étaient vénères et ont claqué la porte en disant que c'était un refus donc une infraction, qu'elles allaient être déférées. Encore un mensonge. Ils sont partis.

Ils sont ensuite revenus et nous ont demandé nos sweats et vestes ... pour analyser s'il y avait des combustibles ou autres substances incriminantes. Nous demandons si c'est une infraction, ils nous disent que oui .. puis qu'ils ne savent pas .. pour au final nous dire qu'en cas de refus, ce sera notifié sur le procès verbal. Très bien c'est un refus collectif de donner nos vêtements (et puis il fait froid !). Nous commençons alors à leur dire que la fin de la GAV est à 17h et qu'il va falloir se dépêcher de nous libérer.

Puis tout va très vite, petit à petit, certaines filles sortent, et puis ... je suis appelée ... je récupère ma fouille, mets mes lacets ... Une flic me fait sortir en même temps qu'un mec par la porte de derrière. Ce dernier me dit qu'il y a un rassemblement devant. Nous les rejoignons et je retrouve ma famille, mes ami-e-s, mes voisin-e-s et tout plein d'autres gens ... et ça fait un plaisir énorme que de se sentir soutenue à la sortie. Après ça, j'ai attendue quelques heures pour voir qui sortait, j'ai donné les infos que j'avais et je suis rentrée chez moi pour me doucher et dormir !

Au final ...

... je n'ai pas vu de médecin alors que je l'ai demandé à plusieurs reprises. J'ai été notifié en garde à vue officiellement à 18h05 alors que cela a commencé à 16h30. Je n'ai appris ma garde à vue qu'à 22h passée et le motif à 1h du matin. À ce jour j'attends le petit papier du magistrat qui me dira si j'ai des poursuites.

... je savais que rater une ou deux ou 3 journées de cours ce n'était pas très grave dans mon cas. Mais je trouve important de rappeler que tout le monde n'est pas dans cette situation et que beaucoup de personnes subissent les GAV comme une politique de répression régulière voire systématique. Celles-ci peuvent également produire une perte d'emploi, d'autant plus si la personne est déjà précaire.

De plus, moi, j'avais du soutien à l'extérieur (famille, ami-e-s, syndicat, groupes affinitaires) mais encore une fois ce n'est pas le cas de tout le monde. Des proches m'ont informé-e-s que, à part elles et eux, personne n'avait

vraiment appelé à un rassemblement devant le commissariat du 13^e. Je pense donc qu'il ne faut pas attendre d'avoir été en GAV ou de connaître une personne en GAV pour faire des rassemblements de soutien. Il est important d'être présent-e-s pour les personnes que l'ont ne connaît pas, d'autant plus si celles-ci n'ont pas les réseaux militants/de soutiens que d'autres peuvent avoir.

Il me semble également très très important de former un maximum de personne sur nos droits en GAV et ce qui peut se passer réellement.

Paris : L'insoumission (la vraie) se paye cash – Un manifestant en préventive pour « la fête à Macron »

Europe 1 / Mardi 8 mai 2018

Un étudiant de 20 ans, interpellé samedi pour la dégradation d'un camion-régie de Franceinfo en marge de la marche parisienne « la Fête à Macron », a été **mis en examen mardi et placé en détention provisoire**, a fait savoir le parquet de Paris.

Ce jeune homme est **soupçonné d'avoir jeté un fumigène à l'intérieur du véhicule de la radio publique et d'avoir lancé des projectiles en direction des forces de l'ordre** pendant ce rassemblement d'opposition à Emmanuel Macron, un an après son élection. Présenté à un juge d'instruction mardi, l'étudiant a été mis en examen pour « dégradation du bien d'autrui par un moyen dangereux pour les personnes », « violences sur personnes dépositaires de l'autorité publique » et « participation à un groupement formé en vue de commettre des violences ou des dégradations », a précisé le parquet.

Un autre étudiant interpellé samedi a également été incarcéré mardi sur décision d'un juge des libertés et de la détention, dans l'attente de son jugement en comparution immédiate mercredi, a ajouté le ministère public. Il sera jugé pour « participation à un rassemblement formé en vue de commettre des violences ou des dégradations », « dissimulation volontaire du visage lors d'une manifestation » et « refus de prélèvement d'empreintes digitales et d'ADN ».

Le Monde / Jeudi 10 mai 2018

Un étudiant, interpellé samedi 5 mai en marge de la marche parisienne la « Fête à Macron », a été condamné à **un mois de prison avec sursis**, a fait savoir, jeudi, le parquet de Paris. Le jeune homme, jugé en comparution immédiate mercredi, a été condamné pour refus de prélèvement ADN, a précisé le parquet. **Il a également été condamné à 100 jours-amende à huit euros par jour pour « participation à un groupement formé en vue de la préparation de violences ou de dégradations »** et à 150 euros d'amende pour « dissimulation volontaire du visage lors d'une manifestation ».

Paris : Bloque ton lycée, attaque l'autorité !

Toi qui subit cette sélection à longueur de journée ! Cette sélection qui décide à ta place ce qui est mieux pour toi. Qui décide déjà de ton éducation, de ta pensée, de toi, qui décide qui tu es sans te laisser le choix, en t'étouffant entre avertissements et punitions. Entre sanctions latentes et réelles. Avec la carotte du baccalauréat on te fait croire que ta vie se résume aux diplômes et à l'école. Tu es là où on te dit d'être, là où on te fait bouffer de la morale à longueur de journée, là où on te dicte un discours nationaliste et travailliste. Comme si ce discours était acquis et incontestable. A cela réponds : MORT AU TRAVAIL, MORT A LA FRANCE, MORT A L'AUTORITÉ SOUS TOUTES SES FORMES, (surveillants, profs, mots dans le carnet, colles) n'aie jamais peur, peur de l'école buissonnière, peur de répondre à un prof, peur de défier l'autorité qui cherche à te contrôler et non pas à te faire penser. Alors pense, agis, répond, sèche, bloque, brûle. Fais-les blêmir et rougir de leur incapacité à te contrôler. Par le travail, on veut t'empêcher de vivre. On t'en parle à longueur de journée, tes parents t'en parlent, le vivant, la télé t'en parle, les autres élèves t'en parlent, les devoirs, les notes et peut-être même tes parents sont là pour te le rappeler en permanence. As-tu vraiment envie d'être une marchandise toute ta vie ? Tu es dépossédé depuis petit déjà quand à 7 heures du matin on te réveille pour te faire enfermer et gaver de force dans ces bâtiments sordides pour apprendre à te taire et obéir. Demande-toi pourquoi il y a des

grilles. Elle ne servent à rien d'autre qu'à t'empêcher de t'enfuir. Pourquoi on contrôle l'heure à laquelle tu rentres et tu pars, pourquoi dois-tu être présent ? L'école est une prison. Elle t'enferme, te broie, t'annihile parce qu'on t'astreint à la passivité. Alors n'attends pas un appel du MILI (et autres organisations, partis, syndicats qui voudront s'emparer de ta rage), révolte-toi avec tes amis, bloque ton lycée, vient en manif et beaucoup plus si la volupté de la destruction t'emporte ! Ne demande pas plus de frites à la cantine, saccage la cantine, ne baisse pas la tête devant le CPE, répond lui, n'attends pas de mauvaises notes, crame ta copie ! Alors qu'attends-tu pour te révolter ?

C'est le moment de foutre la merde partout !

À TOUS LES LYCÉENS : BLOQUONS L'ÉCOLE, SABOTONS L'AUTORITÉ, ILLUMINE TA JOURNÉE BRÛLE TON LYCÉE !

[Tract distribué dans les blocages et manif à Paris, mai 2018.]

L'État ne nous brisera pas avec ses barreaux

Les jeudi 3 mai et vendredi 4 mai derniers, les inculpé.e.s du 1^{er} mai ont comparu devant le TGI de Paris. Personnes présentes à l'audience du vendredi et participantes au mouvement social actuel, nous apportons ces réflexions sur la répression actuelle contre les manifestant.e.s et des pistes pour une stratégie de résistance collective.

Rappelons d'abord les bilans des audiences de comparution immédiates des jeudi 3 et vendredi 4 mai 2018 au TGI de Paris.

Sur les 6 personnes qui ont été présentées à l'audience du jeudi 3 mai, 2 sont actuellement en détention provisoire, 3 sont sous contrôle judiciaire et 1 personne comparaitra libre. Les procès auront lieu les 28 mai, 30 mai et 12 juin. Parmi les 12 personnes présentées à l'audience du vendredi 4 mai, 6 ont demandé un renvoi de leur procès : 5 ont été placées sous CJ et une personne comparaitra libre. Concernant 2 personnes, le tribunal a demandé le renvoi du procès au motif que leurs identités ne sont pas vérifiables, alors que celles-ci voulaient être jugées immédiatement. Enfin, 3 personnes ont comparu. L'une a écopé d'une amende de 1000 euros et les 2 autres ont été relaxées. Les audiences auront lieu les 30 mai et 12 juin.

Ces deux journées de procès ont révélé l'enjeu politique de la répression dans le mouvement actuel. Plusieurs éléments nous paraissent importants.

Nous avons été frappées par le caractère sexiste qui a caractérisé l'appareil judiciaire pendant les audiences. La première comparution concernait une femme, la personne la plus âgée présentée ce jour au tribunal. La procureure aussi bien que les juges, dans leurs interventions, l'ont ramenée à sa condition de mère de famille, comme pour signifier qu'elle aurait failli à son "rôle" de mère en participant à cette manifestation. Le sexisme a par ailleurs marqué les discours des magistrat.e.s chaque fois qu'ils s'adressaient à une femme.

Par ailleurs, la quasi totalité des prévenu.e.s ayant moins de 25 ans, les remarques des magistrat.e.s étaient teintées d'un paternalisme certain, notamment quand leur présence à la manif était évoquée. La procureure a ainsi questionné avec insistance une des prévenu.e.s sur la raison de sa participation, alors que la manifestation avait été présentée comme violente par les médias, relayant les propos de la préfecture de Paris. A croire que manifester est devenu insensé et qu'on devrait rester passif, pendant qu'au même moment on nous déroule le folklore des commémorations de Mai 68.

Pour cette journée du vendredi 4 mai, les dossiers étant quasiment vides, le tribunal a été forcé de retenir des éléments à charge à la limite de l'absurde : habits sombres, possession de foulards, masques anti-poussière, sérum physiologique pour se protéger du gaz lacrymogène (qui on le rappelle, ne stagne pas à l'endroit où il a été lancé, ce que ne semble pas savoir la procureure de la République), et même une arme : "en l'espèce, un manteau".

Coincés par la vacuité de leurs dossiers, les enquêteurs ont utilisé tous les moyens possibles pour nourrir leurs chefs d'inculpation, notamment le contenu des téléphones portables des arrêté.e.s, conversations texto et

messenger. Pour rappel, nous pouvons à tout moment exercer notre droit au silence, par exemple lorsqu'il nous est demandé le code d'accès au téléphone.

Un autre élément que nous retenons de la journée a été l'utilisation des "enquêtes sociales rapides" (voir l'article d'[Indymedia Nantes](#)), instrument par lequel les juges reproduisent la violence et les inégalités sociales. Ce dispositif consiste à réaliser une enquête rapide sur la vie des inculpé.e.s et concerne autant les aspects professionnel que personnel, voire intime. L'enquête vise à tirer des personnes accusées des éléments qui seront potentiellement utilisés à charge contre elles. Par exemple, une des prévenu.e.s a appris par le moyen de l'enquête sociale, que ses parents considéraient qu'elle était parasitée par de mauvaises fréquentations. Par ailleurs, le fait de ne pas répondre ou de fournir un minimum d'éléments est considéré comme suspect. Cela a contribué à la mise en détention provisoire de deux personnes qui n'ont pas ou pas complètement voulu s'y soumettre.

C'est bien la question des garanties de représentation et de leur vérification qui se pose là. Bénéficiaire de privilèges tels qu'avoir un domicile fixe, un statut professionnel, et de manière générale rentrer dans les cases modelées par la société, crée une inégalité avec les arrêté.e.s qui ne disposent pas de telles ressources. Le but, c'est de hiérarchiser les prévenu.e.s, de faire du cas par cas, surtout dans le cadre de comparutions immédiates. Face à cela, nous devons penser à des stratégies de défense collective efficaces. Soyons conscient.e.s que les choix que nous faisons dès le moment de l'arrestation ont un impact sur les autres inculpé.e.s et peuvent contribuer à accentuer nos différences. Ces procès ont ainsi montré comment les caractéristiques personnelles des inculpé.e.s pouvaient être instrumentalisées contre elleux. Par exemple, quand il est fait publiquement mention des traitements psychiatriques sans le consentement explicite de la personne concernée au moment de l'enquête, énième violence qui contribue à individualiser chaque cas et à dresser des différences "psychologiques" entre les prévenu.e.s.

Les chefs d'inculpation, les éléments évoqués et les modalités de ces procès nous rappellent la répression qui vise les manifestant.e.s depuis les mesures coercitives prises au moment de la COP 21, en passant par le procès de l'affaire de la voiture brûlée quai de Valmy. En effet, pour chaque personne prévenue, un chef d'inculpation porte sur la participation à un groupement en vue de commettre des violences ou des dégradations. Punir en prêtant de présupposées « mauvaises » intentions. Ainsi, l'utilisation de la détention provisoire devient un moyen de pression et d'intimidation, notamment pour pousser les personnes à se soumettre au prélèvement ADN et au contrôle signalétique.

La répression est forte et notre réponse se devrait donc d'être à la hauteur. Les institutions nous imposent leur jeu en des termes sexiste, paternaliste, psychophobe qui creusent des différences et cherche à nous opposer. Une défense collective et solidaire est une des réponses adéquates face à la justice. Cette démarche continue de se construire à travers la transmission des outils de lutte et d'auto-défense afin de ne pas rester isolé.e face à cette répression.

Soutien aux inculpé.e.s du 1^{er} mai.
Liberté pour toutes et tous.

Nanterre – Arcueil : Aujourd'hui pas d'examens

Le Parisien / vendredi 11 mai 2018

Les examens prévus à Arcueil ce vendredi et samedi sont annulés, a annoncé l'université de Nanterre. Comme prévu par un vote en assemblée générale, **des étudiants de l'université de Nanterre étaient venus ce vendredi matin bloquer l'entrée principale de la Maison des examens**, dans le Val-de-Marne. Ils étaient accompagnés de postiers, de cheminots, de routiers et d'intérimaires, venus les soutenir dans leur lutte contre la réforme de l'université. Seules quelques personnes avaient pu rentrer dans les bâtiments. [...]

La mobilisation a donné lieu à un face-à-face tendu entre les protestataires et les forces de l'ordre, qui ont eu recours à des sprays au poivre. « Cassez-vous », ont lancé les grévistes aux policiers, tandis que des slogans comme « Boycott des examens », « Ne nous regardez pas, rejoignez-nous » ou « Pas de partiels sous présence policière » étaient scandés.

Un peu après 10 heures, l'annulation des examens a été annoncée avec un mégaphone. Une annonce applaudie

par les manifestants. « Il faudra bien faire passer ces examens » a précisé Baptiste Bondu, directeur de cabinet de la présidence de Nanterre, ajoutant que trois autres journées d'examen étaient prévues à Arcueil la semaine prochaine. « Il faut maintenant qu'on voie les modalités possibles. Là, on est allés au maximum sur les devoirs à la maison », a déclaré Baptiste Bondu. « Certains enseignants nous disaient qu'ils ne pouvaient pas faire autrement qu'un examen sur table, a-t-il expliqué, on va essayer de convaincre les équipes pédagogiques pour organiser des devoirs maison ».

extraits du Monde / vendredi 11 mai 2018

L'université de Nanterre a annoncé, vendredi 11 mai, que les examens prévus vendredi et samedi à la Maison des examens à Arcueil (Val-de-Marne) seront finalement reportés. Des étudiants mobilisés contre la réforme de l'université bloquaient l'entrée de l'établissement depuis le début de la matinée. **Des étudiants de Sciences Po, qui devaient également composer à Arcueil vendredi matin, ont eux aussi vu leurs examens reportés.**

Paralysée depuis trois semaines, **la faculté de Nanterre avait constaté l'impossibilité d'organiser des partiels sur son campus et décidé d'en délocaliser une partie au centre d'Arcueil**, afin de permettre aux étudiants de valider leur semestre. Jeudi soir, le « comité de mobilisation de la fac de Nanterre » avait lancé un appel pour se rassembler devant la maison des examens d'Arcueil. « Dans ce contexte de grève nationale (...), maintenir les partiels, c'est vouloir casser la grève », arguaient les étudiants dans un communiqué. [...]

Selon le ministère, **deux universités restaient bloquées jeudi (Rennes-II et Nanterre) et cinq perturbées (Limoges, Nantes, Marseille, Sorbonne Université et Paris-VIII)**. Le mouvement monté en puissance il y a six semaines semble désormais s'essouffler. Nanterre fait partie des universités entièrement bloquées par les opposants à la loi Orientation et réussite des étudiants (ORE), accusée d'instaurer un système de sélection.

[Nanterre \(Hauts-de-Seine\) : La gare RER Université redécorée](#)

France 3 / vendredi 11 mai 2018

Il est à peine minuit à **Nanterre-Université, dans la nuit de jeudi à vendredi, quand la gare RER est vandalisée par des individus cagoulés.**

La gare – qui dessert l'université de Nanterre, bloquée depuis plus de trois semaines par des étudiants opposés à la loi Orientation et réussite des étudiants (ORE) – a été **recouverte de tags, certains messages indiquant notamment « ZAD partout ».**

En tout, une quinzaine d'assaillants s'en sont pris à la gare, cassant plusieurs portiques. En tout, deux distributeurs de billets, cinq écrans d'affichage et quatorze portiques ont été détruits.

Une caméra de vidéosurveillance a également été couverte de peinture. L'incident n'a en revanche pas eu de conséquences pour les voyageurs circulant par la gare ce matin.

rennes

[Rennes : « La prison serait-elle une solution à la sélection à l'université ? »](#)

Ce mercredi 2 mai, un camarade était déféré au tribunal correctionnel de Rennes après 24H de GAV et une arrestation particulièrement musclée sur le pont de Bretagne lors de la manif du 1er mai.

Ce dernier n'ayant pas pu contacter les avocats de la Défense Collective, il est défendu par un commis d'office raccrochée quelques heures avant l'audience, dont l'engagement plutôt désastreux aura des conséquences importantes sur le déroulement du procès et son contrôle judiciaire.

Tandis que la tempête médiatique bat son plein sur les affrontements à Paris, le contexte de la manif rennaise est présentée par la juge sur un mode étrangement minimaliste : avant même que le cortège étudiant ne rejoigne celui des syndicats, les forces de l'ordre chargent pour scinder le « cortège du devant » de celui de derrière, sans donner la moindre précision sur le sens de cette attaque.

Elle évoque de manière très vague des « coups de pied et des coups de poings » donnés aux flics lors de leur charge brutale, et entretient volontairement la confusion sur les auteurs potentiels des coups (elle parle « des gens », puis de l'inculpé, sans la moindre distinction...)

Ce dernier est accusé des chefs-d'inculpation suivants :

- Violence sur agent sans Interruption Temporaire de Travail
- Rébellion
- Refus d'empreintes et ADN
- Dissimulation volontaire du visage sans motif légitime, afin de ne pas être identifié lors de manifestations sur la voie publique faisant craindre des atteintes à l'ordre publique

Deux prétendues victimes, des gardes mobiles, seraient concernées par les actes de violence, et un seul porterait plainte.

L'offensive des juges

De manière prévisible lors des comparutions immédiates, la juge peste contre le manque de coopération du camarade dans le travail de police mené contre lui : comme il en a parfaitement le droit, il a gardé le silence lors des auditions et a refusé l'enquête sociale (qui est un interrogatoire déguisé sur sa vie personnelle mené à charge par des travailleurs sociaux).

Le camarade, qui a manifesté son intention de refuser la compa, est donc attaqué sur ses justificatifs personnels : « vous n'avez pas de garanties de représentations ! » crache la juge, en se plaignant que seul un fichier au Traitement des Antécédents Judiciaires (TAJ) a permis de retrouver une photographie et une adresse chez ses parents (l'inculpé est primo-délinquant), indiquant de fait que les flics ont galéré et n'ont probablement pas eu accès aux registres d'état civil le soir du 1er mai...

L'avocate (un peu abasourdie) lui indique cela est parfaitement faux, et qu'elle vient justement d'apporter des garanties complètes : pièce d'identité, carte étudiant, justificatif de logement CROUS...

La juge, visiblement convaincue que les documents ne pourraient être que des faux, ne cesse de pinailler : s'il a un logement étudiant, il doit effectivement l'être, ce qui n'empêche pas une juge assesseure de lui demande sa filière, comme s'il s'agissait d'un élément déterminant pour prouver la véracité de sa situation.

On voit là toute l'importance d'avoir des garanties au propre et à jour : faute de pouvoir attaquer les inculpés sur le fond du dossier lorsqu'ils refusent la comparution immédiate, les juges et les procureurs s'en prennent à eux sur les moindres détails des justificatifs fournis.

Visiblement à court d'arguments juridiques solides pour justifier l'envoi du camarade en détention provisoire, la juge va lui tendre un piège : sur la question de ses examens qui pourraient être (au hasard) menacés par une incarcération, elle arrive à lui faire expliquer qu'à cause du blocage, il existerait deux modalités possibles d'évaluation : des examens fixes, et des devoirs maison en cas d'impossibilité.

Le camarade, conscient du traquenard, précise bien qu'il compte passer ses examens sur la fac.

L'assesseure, alliant fourberie et travail de renseignement, clame alors qu'il y a une contradiction entre le fait de passer ses examens et de bloquer l'université, et essaie de faire avouer au camarade son appartenance au groupe des bloqueurs, sans succès.

S'ensuit un débat sur la difficulté à consulter l'avocat qu'il a demandé en premier lieu, et la demande officielle du délai pour le report de l'audience, mettant fin à cette pénible séance d'interrogatoire par les juges.

L'avocate, dans une prise d'initiative hasardeuse, pose alors deux questions qui vont être utilisées plus tard à charge contre le camarade : une première sur son lieu d'habitation (qui a déjà été indiqué dans la présentation

de l'audience, ce qui est plutôt louche), et une question portant sur la qualité des relations de l'inculpé avec ses parents.

On est typiquement en présence du début de la stratégie de négociation d'une commis d'office (pressée de se débarrasser du dossier), produite à l'insu du choix de l'inculpé : plutôt que de se battre pour faire valoir la validité évidente des garanties de représentation, il s'agit d'anticiper le contrôle judiciaire (en l'occurrence un contrôle parental des plus infantilisants) qui pourrait être prononcé par le juge à la place de la détention provisoire.

C'est une manière de gérer ses bonnes relations avec les magistrats, et de faire une offrande pour apaiser le courroux de juges pressés par les déclarations du gouvernement sur la faillite du dispositif répressif du 1er mai.

« L'espace carcéral comme lieu d'apprentissage et d'émancipation », le nouveau mot d'ordre du parquet

La procureur, elle, prolonge les attaques du juge et réclame le placement en détention provisoire sur la base d'absence de garanties de représentation. Là encore, le manque de combativité de l'avocate sur la validité des documents fournis (avec la suggestion à peine masquée de le renvoyer chez ses parents) offre un boulevard pour enfoncer le camarade.

Après un traditionnel laïus sur le fait de manifester comme « signe d'une bonne démocratie », la proc martèle dans une inspiration pleine de mystique que le camarade, lui, n'est pas un « simple manifestant », catégorie qu'on arrive difficilement à discerner entre le type qui a perdu son adresse après une insolation et une forme commune du plancton marin...

Pour évoquer la « complexité » (synonyme ici de grave dangerosité) du manifestant en question, elle évoque la fouille opérée par les flics : on y trouve des gants, un T-Shirt, des lunettes de soleil, ainsi qu'une obscure liste de matériel prouvant son appartenance aux « organisateurs, au moins de cette manif ».

« Il avait le visage grîmé ! » tonne-t-elle, preuve irréfutable à ses yeux qu'il était là pour briser des vitrines, et « casser du flic ».

Se masquer poserait d'ailleurs d'après elle un risque de réitération avéré (qui justifierait la mise en détention) sur le fait de revenir en manif sans que les flics puissent l'identifier, alors que se dissimuler le visage est passible d'une simple contravention dans la loi.

A entendre la procureur, il faudrait emprisonner le pauvre camarade obsédé par la dissimulation pour lui éviter de se faire charger à nouveau par les flics...

La procureur, visiblement sensibilisée aux questions de sélection à l'université, propose ensuite que le camarade passe ses devoirs maison en prison. Selon elle, il pourrait alors profiter d'un parloir fugace pour donner son mail à ses parents afin qu'ils transmettent directement ses travaux aux professeurs.

Déterminée à aller jusqu'au bout de ses conseils en matière de révision, elle enchaîne en affirmant sans complexes : « ça ne perturbera pas son avenir, et puis on sait bien qu'en juin, il y a les rattrapages »

La magie des commis d'office

L'avocate, déjà sur le recul, tente de sauver les meubles en rappelant quelques vérités élémentaires : oui la prison a tendance à perturber l'avenir des gens, et non le rattrapage n'est pas une solution enviable pour un étudiant qui sort de détention provisoire...

Et alors que le refus de la comparution immédiate est censé poser l'enjeu du débat judiciaire uniquement sur les garanties, la commis d'office (qui n'a eu le dossier qu'une demie heure avant l'audience) va s'aventurer sur le fond de l'affaire, ouvrant le débat judiciaire avec les juges et la procureur là où il ne devrait pas avoir lieu.

Elle mentionne ainsi existence de deux dossiers (dont un non-numéroté), une procédure bâclée, et des contradictions entre les PV.

Elle rappelle basiquement que c'est un jeune qui manifeste sur la sélection, qu'il est primo délinquant, et cite un PV qui indique que « quand il a été mis au sol, il n'a pas fait de mouvement ».

Forte de ces considérations qui mériteraient de défendre une remise en liberté sans contrainte, elle en conclue que ce serait mieux de l'interdire de manif que de l'envoyer en prison, en suggérant qu'il pourrait être domicilié chez ses parents.

Pire, elle lâche que son séjour en détention pourrait « aggraver son rapport aux institutions », se torchant allègrement les fesses sur une présomption d'innocence déjà réduite en lambeaux.

Et pour bien situer sa position face aux magistrats, elle assène « qu'on sait très bien que cette peine est faite pour faire peur aux gens présents dans la salle, et pour ceux qui liront le Ouest France. »

Un report, et quelques enseignements élémentaires...

Pour conclure cette audience, le procès réel (cette fois-ci) est renvoyé au 17 mai.

En attendant, le camarade vivant pourtant à Rennes se voit interdit d'Ile et Vilaine, domicilié judiciairement chez ses parents dans les Côtes d'Armor avec l'obligation d'un pointage quotidien dans le commissariat de la ville la plus proche.

Sur cette comparution immédiate, refusée par l'inculpé, on a pu assister à ce qui se fait de pire en ce moment dans les tribunaux rennais : des juges qui se chargent de l'accusation et multiplient les pièges retors, qui remettent en question systématiquement les documents fournis par la défense... des procureurs qui considèrent la prison comme un espace de formation alternative... et des commis d'office qui négocient la culpabilité de leur client avant même qu'ils soient jugés sur des faits concrets...

Plus que jamais, ce genre de situation nous rappelle qu'il est indispensable d'avoir des garanties solides et un avocat de confiance pour faire face à ce type de situation.

Nous appelons donc toutes les personnes à les préparer au mieux avant chaque action ou manif, et nous nous tenons à disposition des camarades pour les aider à les constituer et à les stocker.

D'autre part, il nous semble indispensable que toute personne interpellée ait sur elle (écrits sur le bras de préférence), **les noms et les numéros de portable d'avocats fiables**, capables de défendre ses garanties et lutter efficacement contre les contrôles judiciaires démesurés distribués par les juges lors d'audience comme celle-ci.

Pour rappel, voici les numéros des avocats de la Défense Collective :

Nicolas Prigent : 0679483292

Olivier Pacheu : 0673071283

Et parce que mobiliser de tels moyens, en GAV comme en comparution immédiate, demande des fonds importants, [nous avons constitué une caisse de soutien pour payer les frais d'avocat du camarade en attente de procès.](#)

PARCE QUE SE DÉFENDRE, C'EST ÊTRE LIBRE

REFUSONS LA COMPARUTION IMMÉDIATE

COMBATTONS LES CONTRÔLES JUDICIAIRES

DE LA RUE AUX TRIBUNAUX,

ORGANISONS NOUS COLLECTIVEMENT !

La Défense Collective de Rennes

rouen

Avec Drone et Fracas, l'expulsion d'un Surgissement

C'est cagoulés et avec l'appui tactique d'un drone et de plusieurs escadrons de policiers en équipement que la préfecture et la police rouennaises ont voulu laver l'affront qui leur avait été fait lors de la manifestation du 1er mai : un bâtiment avait été en effet occupé par 200 manifestants alors que tout le dispositif d'Etat les attendait ailleurs...

Il est 14h50 ce vendredi 4 mai quand l'opération est lancée : une camionnette banalisée débarque et manque de renverser un badaud en contrebas de l'occupation, à son bord, à l'avant 3 hommes cagoulés sortent du véhicule avec un bélier, à l'arrière une dizaine de policiers équipés. Ils foncent tous vers la porte du lieu. Toute cette opération est filmée par un drone télécommandé par un policier de l'autre côté du fleuve, une grande première pour Rouen. La brigade fluviale, la bac, la préfète et les pompiers sont également présents. Au bas mot, une centaine de policiers sont sur place, pour une vingtaine de personnes à expulser. Ce sera chose faite 5 minutes plus tard. La tension va alors monter lors du contrôle d'identité des occupants et de leur évacuation des quais vers le pont où ils sont bousculés. Entre policiers et manifestants, ça se pousse un peu et ça gaze beaucoup. Les policiers tentent alors d'interpeller des personnes au hasard. Le groupe entier est gazé et pris en charge par les pompiers. Au passage, un nourisson de 7 semaines devra lui aussi être examiné suite à l'exposition aux gazs lacrymogènes...

Deux hommes sont mis en garde à vue suite à ces événements : un pour outrage et rébellion et l'autre pour résistance violente. Le premier est finalement sorti vers 20h le lendemain avec un contrôle judiciaire (mesure rarissime pour un chef d'inculpation de ce type !) qui l'oblige à pointer au commissariat tous les 15 jours et lui interdit tout rassemblement jusqu'au procès qui aura lieu en juillet. Le deuxième a, quant à lui, une convocation pour un procès en juin.

Evidemment ni cette expulsion violente ni les arrestations ne changeront le programme et la détermination de tous ceux qui occupaient n'est en rien diminuée, bien au contraire !

russie

Solidarité avec les antifascistes & anarchistes torturés en Russie !

Kidnapping, électrocution, tabassage : le FSB fabrique de toutes pièces des dossiers de terrorisme contre les antifascistes

Automne 2017, 6 personnes ont été arrêtées à Penza et pour certaines d'entre-elles des armes ont été introduites par la police dans leurs affaires. Le FSB (Service fédéral de sécurité de la fédération de Russie, services secrets de la Russie, chargés des affaires de sécurité intérieure) a torturé des antifascistes à l'intérieur même de la prison où ils étaient retenus avant le procès : électrocution sur diverses parties de leur corps, tabassage, pendaison à l'envers.

Pendant ces séances de torture, les responsables des gardiens les ont forcés à apprendre par cœur des aveux écrits par le FSB. Ils ont dû reconnaître leur appartenance à une organisation terroriste nommée « le réseau ». Fin Janvier 2018, deux autres antifascistes ont été arrêté à Saint Petersburg. Ils ont eux aussi été frappés, torturés et forcés d'avouer leur appartenance à cette organisation.

En fabricant des preuves et en torturant, le FSB est en train de construire un dossier de toute pièce anti-terroriste contre des antifascistes. Le FSB clame haut et fort que ces prisonniers ont planifié des attaques à l'explosif pendant la présidentielle et la coupe du monde de football. Tout ceci pour prétendument « secouer les masses afin de déstabiliser le pays » et lever une rébellion armée.

En ce moment même sept antifascistes sont derrière les barreaux. Un de plus est en résidence surveillée. Ils encourent jusqu'à dix ans de prison.

Dès lors que ces événements ont été connus de beaucoup de gens des actions de solidarité ont eu lieu en Russie et dans d'autres pays.

Toutefois ces actions ont conduit à de nouvelles répressions. Les participants de ces actions sur Moscou ont eux aussi été arrêtés et sont poursuivis devant les tribunaux.

Dans ce cadre des militants de Chelyabinsk (autre ville de Russie) ont été emprisonnés, électrocutés et sont poursuivis aussi.

Solidarité internationale !

Groupe Antifasciste Lyon et Environs

région parisienne

De Nanterre à Arcueil, le blocage n'est pas partiel

Appel de quelques étudiants de Nanterre à bloquer massivement la maison des examens à Arcueil vendredi 11 mai.

La fac de Nanterre étant, fait historique, bloquée intégralement depuis près de trois semaines, les partiels initialement prévus ne sont pas en mesure d'y être tenus. Plutôt que d'admettre son incompétence et de reconnaître la victoire des étudiant.e.s mobilisé.es - en leur accordant la validation automatique et en refusant l'application de la loi ORE - Jean-François du bâtiment B s'entête et nous propose le terrain de sa prochaine défaite. Les partiels ne se tiendront pas à Nanterre, mais à Arcueil. Les blocages aussi.

Le manque flagrant de toute compétence tactique chez ce tordu est désormais une banalité admise par l'ensemble de la communauté universitaire – même par les antibloqueurs. Croit-il vraiment que ceux qui bloquent depuis trois semaines une quinzaine de bâtiments ne seront pas capables de bloquer la maison des examens ? Était-il dès lors raisonnable de déboursier des dizaines de milliers d'euros pour ça ?

Ce déplorable bonhomme a en tout cas déjà grillé sa carte Keuf, au mauvais moment pour lui et nous l'en remercions encore. Il ne peut plus se permettre de faire revenir les CRS à Nanterre pour débloquer, comme c'est le cas actuellement dans la plupart des autres universités occupées et bloquées : Grenoble, Tolbiac, Lille, Toulouse, etc. Pour renvoyer les CRS sur ses étudiant.e.s, il faut désormais que les étudiant.e.s aillent ailleurs qu'à Nanterre. C'est chose faite, le rendez vous est donné vendredi 11 mai à 9h à la Maison des examens de Arcueil, où les étudiant.e.s de droit sont convoqué.e.s pour passer leurs examens. Nous serons également présent.e.s, un peu en avance.

Ils ont l'air d'y tenir à leurs examens, les Baladé, les Vidal, Macron et autres Haddad. Tant pis pour eux ! A Tolbiac et Paris 8, facs bloquées depuis un moment, les partiels délocalisés un peu partout et sous surveillance policière se transforment en AG décidant, devant leurs professeurs, de rendre copie blanche. D'autres doivent être finalement annulés, pour cause de bruits, d'agitation, de visite impromptue ou d'odeur inadéquate. A Nanterre on a maintenant la main dure, et les partiels sont concentrés dans un même bâtiment plutôt que d'être éparpillés tout autour de Paris. On va quand même pas se gêner. Alors que les bâtiments barricadés sont désormais notre paysage quotidien, nous décidons d'überiser le blocage en le rendant flexible, dynamique, et mobile. Nous sommes de toute façon maintenant trop nombreux.x pour nous contenter du blocage de notre seule université. Il n'y aura pas d'examens à la Maison des examens vendredi 11 mai, ni les jours suivants.

Nous avons l'avantage, jouons cartes sur table. La maison des examens est une seule grosse baraque, qui accueille des milliers d'étudiant.e.s pour leur faire passer ce moment désagréable que sont les examens. Donc, des milliers de malheureu.ses.x étudiant.e.s (et pas que de Nanterre) se masseront devant le bâtiment dès 8 heures du matin, heure à laquelle ils et elles sont tenu.e.s de se présenter. La police sera là, elle, pour assurer la bonne tenue des examens. Ambiance. Elle sait déjà qu'il n'y aura pas que des étudiant.e.s studieu.ses.x, mais un nombre important et diversifié, qui viendra déterminé à empêcher la tenue de ces partiels par tous les moyens. La dernière assemblée générale de Nanterre a en effet décidé de délocaliser les blocages à Arcueil, cet objectif

est donc partagé par le mouvement dans toute sa diversité et non pas seulement par une poignée de têtes brûlées. Différents secteurs en luttés avec qui nous avons pu tisser des liens se joindront également à nous. On ne voit vraiment pas comment la police pourra trier le bon grain de l'ivraie, le bloqueur du convoqué, intervenir sans provoquer aucune forme de résistance ou de rébellion dans la masse étudiante réunie. La situation pourrait prendre alors des tournures assez intéressantes. Si la police intervient, elle crée un bordel qui nous sera avantageux. Si elle n'intervient pas, on pourra bloquer tranquillement. Si, le cas échéant, la police n'est pas là, l'issue du blocage semble évidente. Dans tous les cas, c'est pour nous une réussite.

Nous appelons donc tout le monde à venir participer à ce sabotage partiellaire : cheminot.e.s, postier.e.s, hospitalier.e.s, étudiant.e.s, et autres énervé.e.s... Faisons de cette journée d'examen une date de ralliement. Tou.te.s à Arcueil vendredi à partir de 7h30 devant la Maison des Examens, et rebelotte le samedi !

Quelques agitateurs et agitatrices bénévoles

Il est conseillé de ne pas s'y rendre trop tôt : arriver avant les étudiant.e.s convoqué.e.s, c'est être isolé et repérable, arriver en même temps qu'eux, c'est rendre le travail de la police infernal. On imagine bien que la police sera présente avant nous.

Paris 8 occupée : les étudiant-e-s dégagent un flic de leur fac !



Matériel récupéré (caméra cachée, micro, boîtier)



Captures des prises de vue

Il s'est tout de suite présenté comme étant Damien Rigaud, viticulteur dans le Sud de la France, actuellement étudiant en œnologie à Bercy et habitant à Aulnay-sous-Bois. S'en est suivie une conversation absurde de plusieurs minutes où il disait être déjà venu à l'occupation des exiléEs pour apporter de la nourriture (allant même jusqu'à décrire précisément une camarade), et qu'il voulait donner un coup de main. Il s'est présenté comme un grand défenseur des réfugiéEs, ce qui lui aurait valu des problèmes avec la gendarmerie locale. Il a été jusqu'à nous dire qu'il avait l'impression d'avoir des flics en face de lui quand nous lui avons demandé s'il pouvait prouver son identité. Comme il n'avait aucun papier sur lui, nous lui avons explicitement demandé s'il était flic. Il nous affirme que non, mais une camarade insiste en lui demandant s'il est RG : il répond qu'il ne sait pas ce que c'est, et alors que la camarade réitère plusieurs fois sa question il ne répondra jamais que ce n'est pas le cas.

La situation se renverse ensuite très vite : nous remarquons un fil dépassant de sa sacoche, relié à un bouton sur la sangle et qui s'avèrera être une caméra. Nous alertons donc nos camarades qu'un flic est bien présent et qu'il enregistre ce qui se passe et se dit à l'AG. Alors que le RG démasqué cherchait à fuir la fac, nous avons réagi massivement afin de l'en empêcher. Nous avons bloqué les issues et insisté collectivement pour qu'il nous remette ses enregistrements. Il a essayé de les sauver jusqu'au bout avec un entêtement inconsidéré au vu du rapport de force totalement en sa défaveur, mais nous avons réussi à récupérer tout le matériel : boîtier d'enregistrement avec carte SD, caméra, micro, sacoche et prise de notes.

Nous avons enfin inspecté les photos sur son téléphone malgré ses oppositions, pour être sûrEs qu'il n'emportait aucune preuve avec lui. Suite à cela, nous l'avons laissé partir accompagné par quelques slogans.

Après son départ, l'inspection du matos récupéré nous a conduitEs à remarquer la minuscule caméra intégrée au bouton. Nous avons visionné les enregistrements vidéos de l'AG : malgré sa taille la caméra donne une image grand angle avec une très bonne qualité sonore. Nous faisons peur à l'Etat pour que de tels moyens soient déployés contre nous pour nous observer.

Votre tentative de casser notre lutte en nous infiltrant a échoué, et nous résisterons coûte que coûte !

Nous appelons toutEs les étudiantEs à poursuivre la mobilisation et à réinvestir les universités : le mouvement étudiant fait peur à l'Etat, continuons-le !

Flics, fachos, hors de nos facs !

Paris 8 en lutte

savoie

[Bellecombe-en-Bauges \(Savoie\) : La carrière ravagée par un incendie \[MAJ 9/05\]](#)

Mis-à-jour du 9 mai : [ici](#) la revendication de cette belle action.

France3 / lundi 7 mai 2018

Un incendie a ravagé la carrière de granulats de Bellecombe-en-Bauges [appartenant au groupe Vicat, troisième entreprise cimentière en France; NdAtt.], en Savoie, dans la nuit du dimanche au lundi 7 mai 2018.

Engins de chantier, ateliers et bureaux sont détruits.

Le feu, qui s'est déclaré aux alentours de 2 heures du matin ce lundi 7 mai à la carrière de Bellecombe, en Savoie, a **détruit deux engins de travaux publics, un transformateur et ravagé les ateliers et bureaux.**

Au plus fort de l'incendie, une trentaine de pompiers étaient sur place avec quatre véhicules.

Ils n'ont pas pu sauver **le bâtiment principal qui s'est effondré**. A l'intérieur, des bouteilles d'acétylène étaient entreposées rendant le travail des pompiers particulièrement délicat en raison des risques d'explosion. L'incendie pourrait être d'origine criminelle. Car, selon les pompiers, il y aurait eu 4 départs de feux à différents endroits de la carrière.

Des techniciens d'information criminelle ont été dépêchés sur place, par la gendarmerie, pour effectuer des relevés.

Le Dauphiné / lundi 7 mai 2018

Un violent incendie s'est déclaré dans la nuit de dimanche à lundi, à 2h40, dans une carrière située à Bellecombe-en-Bauges, au lieu-dit la Charniaz. **Deux engins de travaux ont été détruits ainsi que 75m2 de bureaux.** Les nombreux sapeurs-pompiers ont été mobilisés une bonne partie de la nuit. Une équipe est toujours sur place pour éviter une reprise des flammes.

This entry was posted in [Antitech](#) and tagged [Bellecombe-en-Bauges](#), [Savoie](#), [Vicat](#). Bookmark the [permalink](#).

[Bellecombe-en-Bauges \(Savoie\) : Luers d'incendies](#)

Indymedia Nantes / mercredi 9 mai 2018

Attaque incendiaire d'une carrière Vicat

La ville progresse, la forêt s'amenuise. Et nous au milieu on s'y sent souvent bien vulnérables, incapables d'enrayer quoi que ce soit. Le béton qui suinte par tous les pores de cette société nous prive de vie, de ressentis, de substances. Les forêts gérées éco-durablement ressemblent à des charniers. La boule au ventre, les poings qui se serrent, un voile de dureté qui recouvre les yeux. Et la difficulté d'en parler car les mots ne peuvent qu'effleurer la profondeur de la tristesse et de la colère qu'on ressent.

Lorsqu'on s'en est pris à la carrière Vicat (multinationale du béton) implantée à l'orée d'une forêt dans le massif des Bauges, **en brulant un poste de transformation électrique, un bâtiment, les postes de commandes et ordinateurs d'une araignée extractrice ainsi que divers engins de chantier** ; on a ressenti un certain soulagement. Et puis des doutes en sachant ce que certain choix impliquent, en sachant que ce ne serait jamais assez, ce n'est que tentatives, tenter de perturber un court instant la méga-machine, de ne pas en être complices par notre passivité.

Nous parlons ici d'attaques incendiaires mais nous devons préciser que

ce n'est pas pour nous la seule façon d'attaquer l'autorité. Ainsi nous exprimons nos pensées aux combatantes et combattants qui s'activent à la Zad de Notre Dame des Landes, dans la forêt de Hambach ou à Bure, sans se laisser aveugler ni par des stratégies politiciennes de massification et de dialogue avec les pouvoirs, ni par la recherche d'une efficacité écrasante niant ressentis, prise de pouvoir au sein des groupes, rapports de dominations interpersonnels... Force et courage à ceux qui mènent la guerre sur tous les fronts. La répression est bien présente essayons de ne pas nous laisser paralyser mais de poursuivre notre vol.

Ce n'est qu'une lueur d'incendie au fond des bois, ce n'est qu'une lueur mais elle nous aide à nous mouvoir dans l'obscurité, quitte à se brûler les ailes parfois.

Des humaines comme des papillons de nuit

strasbourg

Strasbourg, France : Tout le monde déteste les fascistes !

A Strasbourg, les raclures fascistes du « Bastion Social » ne savent décidément plus quoi faire pour protéger leur local. Jeudi 10 mai, on apprend des journaux locaux que les vitres que les fachos ont installées pour protéger le rideau métallique (sic!) de leur local, « l'Arcadia », ont été fracassées à coups de pierres ces derniers temps. On avait déjà eu vent d'un [ravalement de façade précédemment](#), mais le fait de vouloir protéger leur rideau de fer signifie clairement que les visites hostiles sont décidément permanentes et diffuses... et c'est tant mieux !

Il ne reste plus qu'aux fascistes de se planquer derrière des plaques en bois, histoire d'être « invisibles ». Quoique c'est certainement trop tard, l'info a déjà tourné, et paraît qu'il y a pas mal de bûcherons dans le coin....



toulouse

Jusqu'ici tout va bof

Entre répression et émulation, les militant.es de tous bords ont eu de quoi faire ce dernier mois. Tandis que les pâquerettes poussent, les hématomes dûs aux coups de matraques fleurissent. Petit bilan d'un début de printemps chaud-bouillant.

Au niveau des facs premièrement, les expulsions musclées ne se sont pas arrêtées, la liste est la suivante : Nanterre le 9 avril, la Sorbonne le 13 avril, Lyon 2 le 14 avril, Tolbiac le 20 avril et les toutes dernières Metz et Nancy le 25 avril. Ce ne sont donc pas moins de 6 occupations de fac dégagées le mois dernier, sans compter les diverses interventions policières comme celle de Luminy à Marseille qui à empêché un blocage qui se mettait en route. Bien évidemment tout s'est déroulé avec la douceur bien connue des condés, preuve en sont les nombreu.se.x blessé.es.

Chez nous, au Mirail, on attend leur arrivée depuis que le syndicat-nid-de-fachos UNI a porté plainte contre l'université et a réussi ce mardi 2 mai à gratter 800 euros à la fac et à faire statuer le déblocage et les évacuations en justice. Ce bon vieux Laga-niais (administrateur provisoire et niais de la fac) bien évidemment n'a pas attendu le lendemain pour saisir la préfecture ; il aurait pu demander un recours au tribunal, ce qui aurait été en accord avec ses déclarations et promesses faites jusqu'alors. Encore heureux qu'on n'y croyait pas.

Mais rassurons-nous, notre gratin estudiantin n'est pas le seul à se faire allègrement assaisonner de lacrymo. Nos voisin.es directes en ont également bien bavé il y a deux semaines. **En effet, alors que les matons «**

suicident » deux prisonniers à Seysses, les poulets humilient, et embarquent à Bagatelle sous prétexte de niqab. Logiquement la colère s'embrase et les voitures avec dans les quartiers environnants.

Après quatre nuits de révolte flamboyante, place au grand ballet des robes noires et blanches dansantes au rythme des sentences : 21 interpellations. 13 comparutions, la majeure partie reportées au mois de mai. 2 peines de six mois fermes, concernant deux jeunes d'à peine 18 et 19 ans. Une peine de 3 mois de sursis et 210 heures de TIG (travail d'intérêt général) pour détention d'un laser. Et pompon sur la Garonne, le 25 avril une arrestation de plus pour « avoir mis le feu aux poudres sur les réseaux »...

« La police assassine, la justice est complice », on remercie nos institutions de venir actualiser régulièrement le sens de cette vieille rengaine, ça fait moins de temps passé à réfléchir aux slogans... .

En parlant de slogans, allons faire un tour du côté des barricades et potagers à Notre-Dame-des-Landes . **On y comptabilise pour l'instant plus de 290 blessé.es, dans nos rangs évidemment. Pour les keufs on n'a pas cherché, on imagine que les trois-quarts se blessent tout seul.** Nos blessé.es donc, mais blessé.es par quoi ?

C'est ici que rentrent en jeu les fameuses GLI F4, grenades dites offensives au sein même du jargon policier. Elles contiennent 25 grammes de TNT, provoquent acouphènes et surdité, et surtout c'est le modèle qui dernièrement a arraché le dessus du pied du copain de Bure. Elles sont censées être utilisées pour impressionner et disperser les foules mais il n'est pas rare de les voir partir en tirs tendus directement vers la tête des copaines qui tentent de ralentir les flics. Mais ça n'est pas tout, ils noient les personnes, les vaches et toutes autres espèces qui se trouvent sur zone à coup de nuage lacrymogène qui, nous le rappelons, sont des armes chimique provoquant œdèmes, brûlures cutanées et lésions oculaires. Comme si cela ne suffisait pas, plus d'une dizaine d'arrestations avec GAV et tout le tointoin ont eu lieu et vont continuer de s'abattre.

Des arrestations il y en a tous les jours, lors de manifs, de rassemblements, pour tout et n'importe quoi, tant que les flics nourrissent par ce biais l'idée de leur soi-disant utilité sociale et de leur effet de sécurité bien imaginaire, bien médiatique. Des arrestations avec coups, crachats, et insultes sexistes, homophobes et racistes.

Mais une nouvelle fois rassurons nous « chers compatriotes français », la répression tape d'autant plus fort sur les personnes exilées. **Les centres de rétentions n'ont jamais aussi bien fonctionné, les expulsions de squats et des espaces proposés par la préfecture se portent très bien, et bien évidemment la loi « asile-immigration » vient rajouter une couche à cette belle entreprise répressive.**

Une loi qui soit-disant pour permettre un meilleur accueil, diminue de 120 jours à 90 jours le délai pour déposer un dossier, et, quand le demandeur est débouté, c'est à dire que la réponse à sa demande d'asile est refusée, il n'a plus que 15 jours au lieu de 1 mois pour faire un recours (sachant qu'il faut au minimum une trentaine de jours pour avoir un rendez-vous à la pref'). Par contre Phiphi à décidé d'augmenter le temps de rétention passant de 45 jours jusqu'à 115 jours, et la retenue administrative pour vérification du droit au séjour passe de 16 à 24h. Ce traitement de ceux qui sont aujourd'hui considéré.es comme « étrangers » sur notre sol et les conditions de leurs déportations aux frontières traduit des pratiques politiques fascistes sur des populations persécutées. L'efficacité du discours sécuritaire, relayé par les médias de masse, justifie ces lois et masque aux yeux de l'opinion publique le fait que l'État est raciste. C'est aberrant et écoeurant.

Malgré ça, certain.e.s sont encore à chouiner pour leur petit confort personnel, ces mêmes qui, de par leurs expressions apolitiques et molles légitiment et servent l'offensive menée par l'État et ses sbires. Illes stérilisent les débats, détournent les colères, divisent et permettent à nos ennemi.e.s politiques d'exister.

A contrario, les blocages, les occupations et l'autodéfense collective s'insèrent et nourrissent la lutte face aux répressions structurelles de l'État. Par « structurelles » nous entendons une répression qui émane directement et de façon indivisible des institutions et de la politique érigée par l'Etat (éducation, prison, logement, économie, centres sociaux etc).

Le blocage est un des outils qui permet la mise en place d'un rapport de force, en paralysant l'infrastructure visée, il actionne une lutte continue, la prise en main et l'expérimentation d'organisations collectives, en détournant et se réappropriant l'utilité habituelle des espaces libérés.

C'est pour cela que le blocage et les occupations doivent être totales et se multiplier jusqu'à ce que l'ensemble des revendications soient appliquées.

Il semble nécessaire de rappeler que si ces actions, et de manière plus générale, si des luttes existent c'est bien parce que nous subissons des répressions constantes des institutions étatiques directement liées aux privilèges bourgeois, coloniaux et patriarcaux.

Organisons-nous collectivement pour penser, vivre et partager des outils d'autodéfense populaire qu'ils soient juridiques, corporels, de genre, médiatiques, pédagogiques, de logement etc... Pour construire notre autonomie face aux attaques qui nous sont faites et pour évoluer dans un environnement le plus sûr et bienveillant possible.

C'est bien dans ce sens qu'au Mirail nous ouvrons et occupons des espaces voués à l'autogestion, c'est à dire la prise en main directe des différentes problématiques politiques et sociales, et l'application consciente et réelle d'outils visant à s'autonomiser et questionner à chaque instant les multiples dominations que nous subissons ou perpétons. **C'est aussi une question de réappropriation, d'espaces subjectivés, sans cesse en mouvement, signe d'une vie intense des individu.e.s qui l'habitent et le fréquentent.**

Ça a commencé en refaisant la déco grâce aux diverses tags et fresques sur les bâtiments de Vinci aux allures d'hosto aseptisé doublé d'un parc à la Huxley, puis plusieurs dizaines de projections s'y sont déroulées (dans la salle cinémarrche) ainsi que des concerts, des cours expérimentaux de toutes sortes (philo, socio, luttes sociales, dessin de nu etc), des ateliers (danses, jardinage, yoga, fabrication de meubles, cuisines, clowns, archives du Mirail, street-medic, juridique etc), des scènes de films amateurs ont été tournées, des espaces non-mixtes ont été aménagés, des free-shops et des espace de santé/préventions libre et gratuit ont vu le jour, et des bibliothèques/infokiosques ont poussés. Ces foyers de luttes ne sont pas dédiés à l'entre soi, des personnes sont venues de toute la France, de l'Allemagne jusque l'Afghanistan pour visiter, discuter, lutter et y vivre.

Dans une question d'ouverture et de convergence des luttes, une trentaine de personnes, exilées et en galère de logement vivent au côté des étudiantes et étudiants (voici leur communiqué : <https://iaata.info/Communique-du-Collectif-des-Refugies-Occupants-du-Mirail-2578.html>) Ces différents groupes cohabitent et luttent ensemble pour faire force et trouver des solutions, tant commune qu'individuelle, aux multiples injustices auxquelles il faut faire front, au sein même parfois de nos espaces de lutte.

Par ce textes nous tenons à rappeler notre soutien à toutes les occupations, les bloqueurs et bloqueuses, les ZADs, les lieux d'utopies, les personnes exilées, en galères, les rêveurs et rêveuses actives, les marginaux et toutes les minorités et personnes en guerre contre les colonisations d'esprits, des corps et de la biosphère.

Le temps de l'unité et de la massification représentative est fini, vive l'autonomie et la diversité des tactiques.

Restons insaisissables, bloquons tout !

4 mains à 4 heures du matin le 4 mai.

Prenez les escaliers !!!

[Toulouse] L'université du Mirail expulsée

Dans la nuit du 8 au 9 mai, à 3h30 du matin, le campus du Mirail occupé par les étudiants et étudiantes grévistes a été évacué par les forces de l'ordre. Cette intervention fait suite à la décision du tribunal administratif de Toulouse, saisi par l'UNI, organisation étudiante de droite, non représentée sur le campus du Mirail.

Prison de Seysses (Toulouse) : Il se fait la belle !

France3 / samedi 5 mai 2018

Un détenu est en cavale depuis ce vendredi 4 mai vers 9 heures du matin. Il s'est échappé du quartier des courtes peines. Un hélicoptère de la gendarmerie a été déployé et a survolé l'établissement pénitentiaire de Seysses. Les recherches sont infructueuses Le détenu est toujours en cavale. Il était libérable dans les prochains mois, courant 2018. Mais il a préféré « anticiper » sa libération.

Selon nos informations, **il aurait pu être récupéré sur l'autoroute A 64 par un véhicule. L'A 64 se situe à quelques kilomètres de la prison de Seysses.**

L'évasion s'est déroulée **dans une annexe de la maison d'arrêt, le quartier des courtes peines. Le détenu a été placé dans une salle d'attente dans la perspective d'une visite de sa mère.** Il a profité de l'occasion pour se faire la belle. Le détenu est qualifié d'impulsif par le personnel pénitentiaire. Une impulsivité qui le rend parfois violent. **Le jeune homme, âgé de 26 ans, a notamment eu des problèmes de discipline lors de sa détention. Il a agressé des gardiens.**

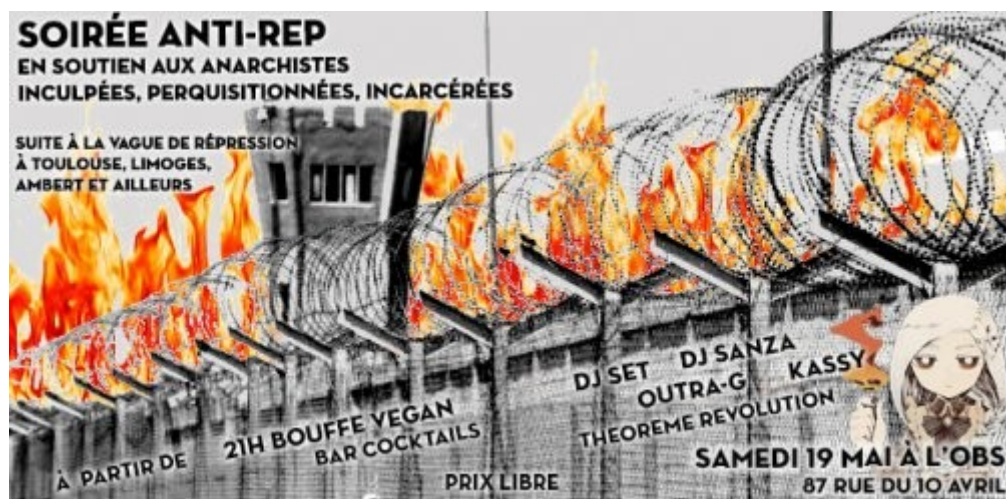
Selon nos informations, ce sont également des actes de violences qui l'ont conduit derrière les barreaux.

Les syndicats pénitentiaires ne sont pas étonnés par cette évasion. « Ce n'est la première et ce ne sera pas la dernière » déclare le secrétaire régional de l'Union Fédérale Autonome Pénitentiaire (Ufap-Unsa). Laurent Maffre [*l'ordure ci-contre; NdAtt.*] pointe un problème de surpopulation. « On met dans les courtes peines des détenus sans tenir compte de leur tempérament et de leur profil. Tous les syndicats ont alerté la direction sur ce problème. Le quartier des courtes peines est simplement sécurisé par un grillage. Il y a moins d'alarmes que dans la maison d'arrêt. Il suffit d'être un peu agile pour escalader ».

Soirée anti-rep en soutien aux anarchistes inculpésEs, perquisitionnésEs, incarcérésEs à Toulouse, Limoges et Ambert

Soirée anti-rep en soutien aux personnes touchésEs par la répression suite à la série de perquisitions et d'incarcérations à Limoges Toulouse et Ambert.

Samedi 19 mai à partir de 21h à l'Obs, 87 rue du 10 avril, bouffe vegan, bar et DJ SET ! Prix libre



C'était il y a plus d'un mois, les 27 et 28 mars, sept lieux sont perquisitionnés à Toulouse, Limoges, Amiens et Ambert. Suite à ça, neuf gardes-à-vues ont suivi et trois personnes sont placés en détention provisoire pour association de malfaiteurs, bande organisée et destruction par moyens incendiaires. Le 18 avril, les deux d'Ambert sortent sous contrôle judiciaire.

Dans ces affaires-là, les flics accusent des compagnon.ne.s d'avoir commis des attaques incendiaires, à Limoges contre des bagnoles de gendarmerie, à Ambert contre un véhicule d'Enedis. On se fout de savoir si les personnes accusées en ce moment sont coupables ou innocentes. Mais on est bien content.e.s que certain.e.s s'en prennent à ces institutions déguelasses, qui nous pourrissent la vie.

On voulait exprimer notre solidarité, et on s'est dit que récolter de la tune pour les personnes qui en ont besoin dans ces histoires serait utile !

On veut pas non plus baisser les yeux en attendant que le nuage passe, mais plutôt exprimer pleinement notre dégoût face à la police et à la justice. On ne laissera pas isolées les personnes touchées par la répression.

Vive l'anarchie !
Des individuEs solidaires

zad

[Notre-Dame-des-Landes: l'appel de la pioche du 13-12](#)

Le 14 mai 2018 est la date prévue pour la 2e vague de DESTRUCTION de la ZAD, des lieux et des personnes qui y vivent.

Les voix de l'est vont se faire entendre pendant le week end de reconstruction ; Par leurs musiques et des prises de parole ;

Au chantier collectif de Lama fâché, la Grée, le champ du premier mai (en face des Planchettes). L'EST sont les décroissants de la ZAD qui supportent toutes les destructions actuelles contre l'aéroport et surtout contre son monde. Pas d'aéroport, pas de route, reconnaissance d'un statut de décroissant. Toute aide volontaire et matérielle est la bienvenue.

APPEL A VENIR A PARTIR DU 11 MAI ET A TOUT JAMAIS :

- Réoccuper le terrain ;
- Actions pour faire face à l'occupation militaire, aux prises de pouvoir, à l'autoritarisme dans nos luttes ;
- Pour que la ZAD reste un lieu d'accueil hors normes, d'expérimentation, d'organisation horizontale et de résistance à l'oppression.
- Ramène ta pelle, ta pioche et des matériaux.

[#ZAD #NDDL We are already dead ... but still breathing](#)

Some scattered thoughts as we pause and take stock of the situation before May 14.

Originally published by [ZAD Resist](#).

Note: Enough is Enough is not organizing any of these events, we are publishing this text for people across the US and Europe to be able to see what is going on and for documentation only.

ZAD NDDL We are already dead ... but still breathing

To quote Durruti, "It's not the barricade but the rifle you have to hold on to." If you lose the barricade (e.g., the ZAD, a squat, a particular engagement with the state) but retain the rifle (the collective ability to fight, immunity to narratives that legitimize state violence, a commitment to solidarity over opportunism), you can still move from one engagement to the next, building capacity. If you lose the rifle, but retain the barricade, it may appear that you have won, but thirty years later you will look around and find that you are where the once-formidable Dutch squatting movement is today.

[Crimethinc – One but Many Movements](#)

I was zipping through the recent Crimethinc commentary on the ZAD internal conflicts when I hit this quote and had to stop to laugh.

What a great, thought-provoking statement this quote is. Is it true of the Dutch squatting movement? No, not at all I would argue. The only thing giving the movement any strength at all is the network of surviving, mostly legalised big squats, scattered across the country and concentrated in Amsterdam, which provide an infrastructure for meeting and organisation (and gigs and solidarity fundrasiers and housing and whatever else). Other than that the scene is dwindling away into near irrelevance, still housing many people but a shadow of its former self. And that is ok, things change over time, if you think the Dutch squatters movement could have defeated neoliberal capitalism then you must be very romantic. The Dutch movement absolutely got fucked, just like the rest of us. At least they managed to hang onto some antagonistic spaces which is more than you can

say for most radical social movements. And created a national attitude towards the use of space which still helps people house themselves today, as well as creating room for artists and other parasites.

Further, I would even dispute the employment of the metaphor. This isn't a Durruti quote I recognise or even can find when i search for it it, but I would imagine he is talking about a revolutionary moment and yes in terms of military tactics, it's clearly better to give up a street position and hold onto the weapons, to retreat back to the next barricade. This does make sense in a street battle, but not in a campaign of resistance. The ZAD cannot be replaced. ADM cannot be substituted for a two year land contract in Almere. The Landbouwbelang cannot become yuppy flats. There is no alternative. We have to fight for the spaces we have. Without them we cannot breathe.

Even further, the revolutionary potential only comes through this struggle. There is currently no rifle, literally and metaphorically. The rifle has to be constructed on the barricades, when we steal weapons from the cops. The state's monopoly on violence is so strong that most people (myself included) would have no real idea how to fire a gun.

What do we want? Maybe that is a good question. The ZAD negotiators, I sure I know their type, they will be very smooth and egotistical and think they know best for everybody else. But we already know what happens. The lessons of history are clear on this.

Power itself must be abolished – and not solely because of a refusal to be dominated, which is at the heart of all traditional struggles – but also, just as violently, in the refusal to dominate.

[Baudrillard – Agony of Power](#)

What we need is no power for no-one. Hard to achieve when there are so many macho activists in our midst, let alone agents of state repression. But then maybe this is the real task of the anarchist, to hang out on the fringes and to kill the cops inside people's heads, to take out the politicians, to keep the movement bubbling away and strong.

As I write this, it's day 28 of state repression of the ZAD. It's clear that it is too big to fail, it's also clear that Macaroni urgently needs to stop the irresistible force of 1968 emerging once more. It warms my heart to be told that reinforcements are flooding into the ZAD, I wish everyone there the best of luck in the coming days.

We are all already dead. We all know this. Just look around. But we are still breathing. And we can still fight.

On the contrary, it is a demand not to be integrated at all, or tethered or annexed or taken hostage by any model (especially an ideal one!), because it always hides an absolutely deadly totalitarian arrangement, an unquestioned fundamentalism. And in this sense, maybe they are “less-dead-than-others.”

[Baudrillard – Agony of Power](#)

[C'était comment cette manif devant la prison ?](#)

L'appel était public, trouvable sur indymedia nantes comme sur zad.nadir.org, et lisible sur des tracts distribués en manif le 1er mai. Rendez-vous était donné à 19h sur le parking du McDo-Carrefour la Beaujoire. Nous y attendaient plusieurs voitures de la police nationale et quelques camions (les vigiles du Carrefour étaient aussi très au courant). Un convoi de voitures en partance de la ZAD est arrivé un peu



en retard et a multiplié la foule présente sur place par 5. Ce convoi a aussi sur sa route croisé des camions bleus remplis de flicaille, sans contrôle.

Batucada en rose, quelques cagoules lapins ou pas, des barres de céréales et des tracts legal team qui nous disent quels avocats sont dispo ce soir... on se met en cercle. Les CRS sont à ce moment là sortis de leur camion et se tiennent à 50-100mètres de distance. Des journalistes nous annoncent vouloir prendre des photos le long du parcours. Premier sujet de discussion. Débat, des gens s'opposent à leur présence... la discussion est écourtée par le fait que quelques personnes leur ont signifié de partir. Voilà, discussion close, et position commune décidée face à tout nouveau journaliste sur notre parcours.

Le plan nous est proposé, expliqué. Ambiance de bienveillance. Numéro légal. Présence de médecins. Pas trop le moment de chercher la confrontation avec les keufs. Parcours. On part ensemble, on revient ensemble. Déroulé. Exemple : respecter des moments de silence pour écouter les réponses criées par les prisonnier.e.s. Ou encore : réserver les feux d'artifice pour la fin. Etc.

Départ en manif, la batucada devant. Une voiture de keufs devant, les autres derrière. Tout le monde est plutôt pressé et la batucada se retrouve vite plutôt en fin de cortège.

Au rond-point à l'angle de la prison, les voitures de keufs continuent tout droit vers l'entrée principale. Mais nous prenons à gauche, avant de nous apercevoir 50mètres plus loin qu'une grosse ligne de gendarmes mobiles nous bloque la route.

Petit moment de doute. Appel à se rassembler au rond-point, proposition est faite de se diriger vers l'entrée de la prison (là tout droit où on voit une voiture de keufs 100m plus loin) et de tourner à gauche dans les herbes quand le grillage ne nous en empêche plus. Décision prise, on y va.

Même si des gendarmes nous attendent juste après le grillage à gauche, on les dépasse et on passe dans la haie pour rejoindre une bande d'herbe large de quelques mètres pour se retrouver face au grillage et voir la Maison d'arrêt numéro 2 (MA2) de dos et le bâtiment du mitard de face.

La position n'est pas idéale mais on y restera plus d'une heure malgré la centaine de flics distant d'un jet de pierre;-) On fait du bruit, on est muni.e.s d'une sono. Les prisonnier.e.s nous voient, nous répondent, nous demandent plus de musique, etc. On leur communique un numéro de téléphone s'ils veulent nous écrire à l'instant ou plus tard (de chouettes messages arriveront plus tard), ainsi que le contact du Comité de soutien aux inculpé.e.s. On fait un court open mike et quelques prises de paroles, de soutien et d'amour et de rage.

Vers 21h30 on commence à secouer de plus en plus fortement le grillage et les gendarmes s'activent. On recule sur la route après avoir fait briller nos feux d'artifice dans le ciel. Sur la route les gendarmes accompagnés de la CDI nous poussent à reculer sous les gazs au poivre et les matraques, on reste au contact et on rentre au parking très doucement.

Au parking les flics nous laissent une porte de sortie et nous sommes informé.e.s de différents contrôles de police à Haluchère et au rond-point de Paris. On prend le temps de s'organiser pour le départ, d'annoncer un rdv debriefing (qu'on aurait peut-être dû annoncer dès le début).

Résultat : pas de contrôles d'identité, pas d'interpellations, quelques bleus et yeux qui piquent (des malheureu.se.s garées à mi-parcours se font gazer en roulant par la fenêtre par un camion de flic), et une envie de recommencer, mieux encore!

[ZAD NDDL] L'appel de la pioche du 13-12 mai

Des voix de l'Est résonne la Pelle du 13 12 mai, pour que la Zad reste une zone libérée, anti capitaliste, anti autoritaire, décroissante, respectueuse de son environnement. L'heure à pioche, préparons la riposte : reconstructions, réoccupation, chantiers collectifs, concerts de soutien à la Zad..

L'appel de la Pioche du 13-12 mai sur la Zad de NDDL :

Le 14 mai 2018 est la date prévue pour la 2e vague de destruction de la ZAD de Notre Dame des Landes. Le Gouvernement, dans sa quête de faire régner l'ordre républicain sur zone, projette d'expulser toute personne dans l'illégalité, n'ayant pas rempli son petit formulaire de projet individuel agricole.

L'heure à pioche, préparons la riposte !

Maintenant que le projet d'aéroport a été abandonné, la lutte contre son monde reste une brûlante nécessité. Venir défendre la zad, c'est venir défendre les utopies pirates et émancipatrices qui ont fleuri partout sur la zone. Les destructions qui ont eu lieu depuis le 9 avril dernier sont d'une monstruosité 100 noms et face à cette absurde démonstration de force, à la stigmatisation de ceux qui occupent la zone, face au désastre écologique et humain ainsi provoqué, nous souhaitons préparer la riposte.

Des voix de l'Est résonne la Pelle du 13-12 mai, pour que la Zad reste une zone libérée, anti capitaliste, anti autoritaire, décroissante, respectueuse de son environnement.

Au programme :

- Réoccupation du terrain, réappropriation des axes routiers
- Reconstructions, chantiers collectifs, ateliers
- Actions pour faire face à l'oppression militaire, ainsi qu'à l'autoritarisme dans nos luttes.
- Concerts de soutien.

A tous les punks à chiens, les chats sans punks, les schlags sans laisse, les inadapté.e.s, les margin-eaux, et autres dé-terre-miné.e.s ramenez vos pioches à La Grée à partir du 13-12 mai (et à tout jamais!).

Pour faire de la Zad une Zone d'Autonomie Définitive.

L'Etat essaie de nous normaliser par le travail et l'administration !

En cette période de "trêve", l'offensive est menée par l'administration agricole. Au remplissage de fiches individuelles succèdent des entretiens avec l'administration. A sa charge, ensuite, d'aller présenter nos projets devant le comité de pilotage établi par la préfète. Nous ne sortirons pas indemnes de cette confrontation. De même que, pour une association, chaque demande de subvention demande de trahir l'intégrité du projet associatif, ici l'administration veut faire de nous des chef.fe.s d'exploitation. Nous voilà donc sommé.e.s d'apprendre, ou de réapprendre, leurs vocabulaire et sigles ; comprendre leurs normes et leurs processus. Nous voilà en train de penser ce que l'on va dire en fonction de ce qui va leur plaire, ce qu'elles vont comprendre et être capable de rapporter pour "nous défendre". L'ensemble prend la tournure d'une espèce d'entretien d'embauche, à la différence qu'on cherche à se faire embaucher collectivement.

Personne ne semble y croire mais tout le monde se prête au jeu, par cohérence. "On a bien rempli les fiches". Pour ceux qui ont un passé d'instruction, le vieux monde enfoui ressurgi. On se souvient de nos simulations d'entretien d'embauche à l'école, voire même peut-être de nos petits postes d'ingénieur.e.s...Et pour ceux qui



n'avaient pas encore largué les amarres complètement, on découvre avec effroi que le vieux monde revient avec force.

Il faut lire (ou relire) les parutions récentes des éditions du bout de la ville [1] [2] ainsi que l'appel des agricultrices hors-norme de février 2018 [3] pour comprendre à quel point l'agriculture répond à des normes industrielles, outil de gestion à part entière des corps et du vivant. S'il est difficile de présager de l'issue du combat en cours (je ne souhaite pas discuter ici de la pertinence de la stratégie déployée par le mouvement), il est évident que cette offensive administrative vise à marquer les corps et les esprits, et tente de détruire cette part sensible de nous même. La haie en face de la cabane, si magnifique au lever du soleil, pourvoyeuse d'aubépine, peuplée d'oiseaux chantants et d'insectes ; la mare, débordante l'hiver et asséchée l'été ; le champ, si agréable à fouler pieds nus. Tout cela, toute notre sensibilité réduite à une SMA et une viabilité économique. La poésie des semis non rectilignes, les échecs de débutant.e.s, les expérimentations, les choix esthétiques...tout doit, à terme, être justifié et surtout rentable. Cette offensive vise aussi à saper notre légitimité. Cette dernière a été construite par la lutte, par l'occupation pendant tant d'années de ces terres et par l'amour qu'on leur porte. Tout cela de les intéresse pas, illes veulent savoir si l'on sera viable économiquement.

On a ici un concentré du monde néo-libéral, c'est-à-dire le libre marché organisé par la bureaucratie, qui cherche à revenir en force. Son offensive est aussi terrible que celle des farces de l'ordre. Les combats et les blessures sont moins spectaculaires, mais les dégâts sur le commun, sur notre rapport sensible au bocage, pourraient être tout aussi importants..

Un occupant de la ZAD

[1] "Le ménage des champs", Xavier Noulhianne, Les éditions du bout de la ville

[2] "Le paysan impossible. Récit de luttes", Yannick Ogor, Les éditions du bout de la ville

[3] <https://nantes.indymedia.org/articles/39999>

[NDDL] Retour sur l'action du 4 mai et RdV ce lundi 7 mai à 9h30 à la chambre d'agriculture !

Rassemblement au 32 rue de Lisieux en soutien à la ZAD après une première occupation de la chambre gérée par la FDSEA (une délégation sera reçue). Retour en photos sur cette première occupation.

Compte rendu du collectif :

Ce vendredi 4 mai, nous, collectif d'individu.e.s solidaires des habitant.e.s de Notre-Dame-des-Landes, avons investi pacifiquement la Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne. Au travers de la FDSEA 31 se trouvant dans ses locaux, cette action de soutien visait la FNSEA qui n'est pas étrangère à la situation actuelle sur la ZAD, loin s'en faut.

Arrivé.e.s sur place, nous avons sécurisé notre action (caméras et présence à l'entrée) puis nous sommes entré.e.s. Les forces de police et RG sont arrivées très vite sur le lieu, aussi nombreux que nous !! 2 camions et un fourgon !! Nous étions une quinzaine !

La FDSEA faisant tout d'abord la sourde oreille, nous sommes resté.e.s en ces lieux jusqu'à l'obtention d'un échange téléphonique avec son président, Mr Christian MAZAS, alors absent mais qui a consenti à nous recevoir ultérieurement, à savoir ce lundi 7 mai à 10h dans cette même Chambre d'Agriculture.

Nous avons diffusé des tracts aux employé.e.s du bâtiment, aux passant.e.s, ou encore aux forces de l'ordre venues s'assurer de la situation (absence de violences et de dégradations). Nous avons déployé des banderoles mais aussi construit une cabane symbolique devant le bâtiment avant la fin de notre occupation.

Ainsi nous entendions dénoncer le modèle mortifère des méthodes de production intensive prôné par ce syndicat agricole qui souhaiterait reprendre le contrôle des Terres de Notre-Dame-des-Landes préservées par le mouvement. Il y a en effet pas moins de deux visions du monde agricole qui s'opposent : le modèle dominant

qui défriche, déboise et pollue à tout va ; et d'autres, moins normalisés, alternatives multiples à la mécanisation à outrance et à la chimie, qui sont expérimentés sur la ZAD.

Pour la FNSEA il est insupportable que des zadistes restent sur ces Terres qu'ils et elles ont pourtant défendues.

De leur côté, certain·e·s agriculteur·trice·s ont collaboré avec l'État en cédant leurs parcelles contre de nouvelles hors de la zone du projet, avec compensations financières... tout en étant autorisé·e·s à poursuivre leur exploitation sur les anciennes parcelles en l'absence de travaux, et qui ont du coup perçu les aides financières de la Politique Agricole Commune (PAC) pour toutes ces terres exploitées : anciennes et nouvelles !

Ces cumular·e·s qui ont laissé leurs Terres, qui ne les ont pas défendues contre le bétonnage, ne devraient pas pouvoir les reprendre. Pourtant ils entendent bien le faire et augmenter définitivement la taille de leurs exploitations suite à l'abandon de l'aéroport. Pour cela dès janvier 2018 ils ont fondé l'AMELAZA, "Association pour le Maintien des Exploitations Légales sur l'Ancienne Zone Aéroportuaire", association faux-nez de la FNSEA (notamment, son président est l'ancien secrétaire des Jeunes Agriculteurs de Loire-Atlantique, émanation directe de la FNSEA).

Mais le principe même de l'agrandissement des exploitations va à l'encontre de l'agriculture soutenable défendue par l'ensemble du mouvement qui a obtenu l'abandon du projet d'aéroport.

Aujourd'hui, le département de Loire Atlantique tente devant les tribunaux de récupérer les terres qu'il avait acquises puis cédées à l'État et à AGO. S'il venait à gagner, il en laisserait la gestion directement à la Chambre d'Agriculture locale... pilotée par la FNSEA !

Que ce soit des machines de Vinci ou de celles de la FNSEA, le bocage doit être préservé !!"

A suivre

Des actions vont suivre, la 2ème vague d'expulsions étant imminente et la présence militaire sur zone étant continue ..

La dimension judiciaire de la répression

RAPPEL IMPORTANT :

Tout au long de ce document sont mentionnées des peines dont les montants (en années d'emprisonnement ou en dizaines de milliers d'€ d'amende) peuvent être assez flippants. Ces peines sont toujours les peines maximales encourues, donc même si on est poursuivi.e et condamné.e pour ça, on n'est (quasiment) jamais condamné à la peine maximale.

Ce qui ne veut pas dire que c'est chouette de se prendre 3 ou 6 mois, parfois avec sursis, alors qu'on craignait 1 ou 3 ans ferme... Juste qu'il faut avoir une conscience claire des risques de la répression, sans les sous-estimer ni les surestimer.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le 9 avril 2018, alors que l'intervention de la gendarmerie sur la zad de NDDL a commencé depuis 3h du matin, le « directeur des affaires criminelles et des grâces » du ministère de la justice envoie cette circulaire aux procureurs des tribunaux d'appel et de grande instance.

Ce document représente donc les instructions politiques données par le ministère aux représentants de l'État dans les tribunaux. Le but principal de ces instructions est de faciliter la criminalisation de la résistance aux expulsions et des actions en soutien (c'est pourquoi je parle de « dimension judiciaire de la répression »), ce qui passe par trois grands objectifs (détaillés ensuite) :

- 1) « *L'adaptation du dispositif judiciaire* »
- 2) « *Les orientations pour le traitement judiciaire des infractions* »
- 3) « *Présenter les attentes en matière de remontée d'informations* »

1) « L'ADAPTATION DU DISPOSITIF JUDICIAIRE »

Ça veut dire demander aux tribunaux de mettre les moyens et de préparer l'organisation d'une police et d'une justice expéditive (« inviter les juridictions à adapter leur organisation pour faire face à l'accroissement de l'activité pouvant être générée par ces débordements »), avec trois parties concernant « **l'organisation des juridictions** », « **le dispositif d'enquête** », et « **le refus de signalisation par les personnes interpellées** ».

→ « **L'organisation des juridictions** » passe par plusieurs mesures :

- La présence d'un procureur général aux « réunions d'ordre public » pendant lesquelles la préfecture planifie le déroulement des interventions en amont ;

- Pendant les opérations policières, « la présence d'un magistrat du parquet sur site », qui doit vérifier que les interpellations se font suivant les règles pour éviter les vices de procédures ;

- La création dans chaque parquet (Nantes et Saint-Nazaire) d'une permanence « dédiée au traitement des infractions commises en lien avec l'intervention sur NDDL », et le renforcement des moyens de justice expéditive (mise en place « d'un juge des libertés et de la détention adapté », « organisation d'audiences correctionnelles dédiées aux comparutions immédiates ») ;

- Enfin, « prévoir la mise à disposition du matériel permettant de visionner dans les salles d'audience les enregistrements vidéo des faits poursuivis et, surtout, les images des opérations d'interpellation ».

→ « **Le dispositif d'enquête** » vise d'une part à « **assurer le contrôle des flux** » et d'autre part à organiser « **la direction d'enquête** ».

- Pour ce qui est d'« assurer le contrôle des flux », il s'agit de demander aux procureurs de la république de « délivrer (...) toutes réquisitions aux fins de contrôle d'identité, de visite de véhicules, d'inspection visuelle et de fouille de bagages, utiles à la recherche et à la poursuite d'infractions ». Donc à faire en sorte que les flics puissent faire des contrôles poussés en toute légalité (encore une fois, pour éviter les vices de procédures qui pourraient annuler les poursuites découlant de ces contrôles).

Ces mesures de contrôle peuvent s'étendre géographiquement bien au-delà des alentours de la zad, puisque non seulement « ces réquisitions viseront tant les sites de rassemblement eux-mêmes que les axes principaux de circulation permettant de s'y rendre », mais qu'en plus elles concernent « les parquets de Nantes et de Saint-Nazaire, mais également les parquets limitrophes et ceux sur le ressort desquels des débordements sont à craindre » (potentiellement partout où il y a du soutien).

À noter – des limites aux possibilités de contrôle : Un point intéressant ici est que les possibilités de maintenir des points de contrôles fixes sont limitées dans le temps et dans l'espace – ce qui explique sûrement pourquoi il n'y a pas des gendarmes en permanence au niveau des accès principaux à la zad (Ardillières, Bois Rignoux, Vigneux, Chêne des Perrières, etc.) et/ou pourquoi ils ne contrôlent pas systématiquement quand ils y sont postés.

En effet, « le Conseil Constitutionnel a, par décision du 24 janvier 2017, émis des réserves d'interprétation » qui signifient que « le procureur de la République ne peut, en particulier par un cumul de réquisitions portant sur des lieux ou des périodes différents, autoriser la pratique de contrôles d'identité généralisés dans le temps ou dans l'espace » et que « les réquisitions des procureurs de la République devront donc répondre à des conditions strictes de temps et d'espace ».

Il est ensuite précisé que « la réserve d'interprétation du Conseil Constitutionnel doit dès lors conduire à délimiter de manière assez précise les différentes zones du site à l'intérieur desquelles les contrôles seront effectués », ce qui veut dire qu'on a peu de chances de voir des points de contrôle hors des endroits où ils se positionnent habituellement.

Enfin, ça pourrait être intéressant que des juristes copain.es examinent ces réserves du Conseil Constitutionnel, en particulier si ces contrôles se multipliaient, s'intensifiaient, ou se prolongeaient très longtemps, puisque « des réquisitions de contrôles d'identité sur des périodes de temps trop longues ou couvrant une zone territoriale trop étendue (que les réquisitions soient prises isolément ou cumulativement) sont susceptibles

d'être analysées comme des contrôles généralisés, contraires aux principes constitutionnels (notamment la liberté d'aller et venir) ».

- Par contre, des contrôles « administratifs » de l'identité d'une personne sont possibles « pour autant qu'elle se trouve dans un lieu ou une situation susceptible de caractériser un risque d'atteinte à l'ordre public », « dès lors [que ces contrôles ne sont] pas généralisés et discrétionnaires ». Les contrôles d'identité ponctuels que pas mal de personnes ont subi ces dernières semaines juste parce qu'elles croisaient les flics sur la route sont donc vraisemblablement conformes à la procédure.

- Pour les contrôles ponctuels des véhicules, c'est à peu près pareil : « contrôles d'identité », « visite des véhicules » et « inspection visuelle des bagages ou fouilles » sont possibles « pour prévenir une atteinte grave à la sécurité des personnes et des biens ». **À noter cependant** : Pour la visite des véhicules et des bagages, il faut que la conductrice ou propriétaire donne son accord. En cas de refus, les flics peuvent retenir la personne pendant 30mn, le temps de demander des instructions spécifiques au procureur de la république les autorisant le faire sans consentement.

→ **Pour ce qui est de la « direction d'enquête »** : il s'agit pour les procureurs de la république de s'assurer que l'organisation des flics leur permette non seulement de nous réprimer physiquement mais aussi d'assurer une plus grande efficacité de la répression judiciaire.

- Pour cela, les flics sont invités à utiliser les images (photos et vidéos) dont ils disposent « dans les délais les plus brefs, notamment dans le temps de la garde à vue, pour faciliter l'orientation des procédures par les parquets », ainsi qu'à penser à « établir une copie des images issues des systèmes vidéo utiles à l'enquête afin de les diffuser à l'audience de jugement ». Il est quand même rappelé que « les déclarations des OPJ [= officiers de police judiciaire] ont force probante et que les vidéos ne constituent pas un élément probatoire exclusif de tout autre », c.à.d que ce qui compte le plus c'est la parole des flics (au cas où leurs propres vidéos les mettent en cause par exemple).

- Enfin, toujours pour que les flics ne fassent pas trop d'erreurs de procédure, « des trames de procès-verbal d'interpellation peuvent utilement être diffusées aux unités de police judiciaire », et pour les cas où les interpellations ne sont pas réalisées par un OPJ, « il conviendra de veiller à ce que la remise de l'individu interpellé soit systématiquement accompagnée d'une fiche de mise à disposition » et que « le modèle de fiche mise à disposition proposé en annexe devra utilement être diffusé aux commandants des unités de maintien de l'ordre engagées sur l'opération ».

→ **Le refus de signalisation par les personnes interpellées** : Cette partie est assez intéressante, puisqu'elle parle du « traitement des éventuelles difficultés de signalisation ». On dirait que le ministère de l'injustice commence à s'habituer à ce qu'on n'ait « rien à déclarer » et qu'on refuse de donner notre identité ou notre signalétique (empreintes, photos ou ADN). Le ministère rappelle donc à ses troupes les peines dont sont passibles les personnes qui refusent :

- Pour une personne soupçonnée d'avoir commis une infraction, « le refus de prise d'empreintes digitales, palmaires ou de photographies » est passible « d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende » ; tandis que pour une personne soumise à un contrôle d'identité, ce refus est « un délit puni de 3 mois d'emprisonnement et de 3 750 € d'amende ».

- Un truc un peu rassurant est qu'il est rappelé que « aucune mesure coercitive ne peut être employée pour procéder aux opérations de relevé d'empreintes digitales, palmaires, face à un individu récalcitrant », donc qu'il est illégal de forcer quelqu'un.e à lâcher ces empreintes, et que « les seuls pouvoirs de contrainte résident dans le placement de la personne en rétention judiciaire » (c'est-à-dire les 4h de durée légale d'un contrôle d'identité).

- Enfin, il est précisé que « si un relevé d'empreintes peut se réaliser à partir d'objets (...) touchés par la personne (...), il sera nécessaire de s'assurer et de justifier en procédure que l'empreinte relevée (...) appartient exclusivement à la personne dont l'identité est à déterminer. En effet, ce procédé peut fragiliser la procédure ». Donc on ne le rappellera jamais assez, n'utilisez/ne laissez rien chez les keufs (mégots, gobelets,...), ou alors faites le tourner entre vous si vous êtes plusieurs, que ce soit recouvert de plein d'empreintes et inutilisable en justice !

- Pour ce qui est des prélèvements biologiques, c.à.d de l'ADN, c'est à peu près pareil : refuser de s'y soumettre peut être poursuivi dans certaines circonstances (« *s'il existe des indices graves ou concordants rendant vraisemblable [que la personne] ait commis l'une des infractions visées à l'article 706-55 du code de procédure pénale (délits de destruction, de dégradations, de détériorations et de menaces d'atteintes aux biens notamment)* ») et est alors punissable d'un an d'emprisonnement et de 15.000€ d'amende.

Et comme pour les empreintes digitales, s'il est possible pour les flics de prélever de l'ADN « *à partir de matériel biologique qui se serait naturellement détaché du corps de l'intéressé* », la circulaire rappelle qu'« *il importe de s'assurer que le matériel biologique ainsi prélevé appartient effectivement à la personne (...). En effet, si la régularité du prélèvement ne peut être remise en cause, le résultat de l'opération de prélèvement peut être inexploitable* ». Donc plus ou moins le même conseil que pour les empreintes, faites gaffe à tous les trucs que les flics pourraient récupérer pendant votre GAV (mégots, gobelets, etc.), si vous en utilisez, partagez-les, ou si vous êtes seul.e en cellule, frottez-les par terre, sur la couchette, la cuvette des chiottes, etc. pour y foutre plein d'autres ADN que le vôtre.

2) « **LES ORIENTATIONS POUR LE TRAITEMENT JUDICIAIRE DES INFRACTIONS** »

Il s'agit ici d'expliquer aux procureurs ce dont ils peuvent charger les gentes, quels délits ou crimes peuvent être collés sur le dos des personnes qui résistent. Il y a deux parties, une sur les « **infractions applicables** » (complétée par l'annexe 1 de la circulaire) et une autre sur les « **conditions du recours à la force** ».

Cette volonté de construire en avance un cadre juridique répressif qui permet de criminaliser plus efficacement les mouvements sociaux avait déjà donné lieu à deux circulaires (citées par celle-ci), celle du 20 septembre 2016 « *relative au traitement judiciaire des infractions commises à l'occasion des manifestations et rassemblements* » et celle du 24 novembre 2017 « *relative au traitement des atteintes commises contre les forces de l'ordre* ».

→ **Les « infractions applicables » = liste des infractions utilisables pour nous réprimer :**

Dans le corps de la circulaire sont détaillées quatre délits :

- « *L'entrave à la circulation routière* » (qui consiste à mettre des trucs sur la route, pas juste à s'y trouver pour la bloquer), passible de deux ans d'emprisonnement et de 4 500 € d'amende ;

- « *L'installation sans titre sur un terrain d'autrui* » (que le propriétaire soit public ou privé), passible de six mois d'emprisonnement et de 3 750 € d'amende ;

- « *L'attroupement* », défini comme « *tout rassemblement de personnes sur la voie publique ou dans un lieu public susceptible de troubler l'ordre public* » ; ce n'est pas l'attroupement en lui-même, mais « *le fait de continuer à participer à un attroupement, sans être armé, après les sommations* » qui est passible d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende ; la peine peuvent être aggravée de multiples circonstances : le fait de « *dissimuler volontairement tout ou partie de son visage* » ou d'être « *porteur d'une arme* » la porte à 3 ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende, tandis que pour les très méchant.es qui feraient les deux (être masqué.e et armé.e), ça monte à 5 ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende ;

À noter : depuis un arrêt de la Cour de cassation en mars 2017, le délit d'attroupement est considéré comme un « *délit politique* », ce qui interdit d'être jugé.e en procédure accélérée (comparution immédiate, reconnaissance préalable de culpabilité, etc.), et prévoit que la « *commission d'une infraction politique ne constitue pas un motif de révocation du sursis simple ou du sursis avec mise à l'épreuve* » (donc on ne peut faire tomber ton sursis d'une autre condamnation si tu es condamné.e pour « attroupement »).

- Enfin, « *la participation à un groupement en vue de la préparation de violences volontaires contre les personnes ou de destructions ou dégradations de biens* » est passible d'une peine d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende – ce délit est une vraie saleté, qui permet de condamner les personnes sur leur simple présence dans un groupe, même si aucun élément de preuve ne permet de les accuser directement.

Ensuite, en annexe 1 de la circulaire sont rappelées les autres « *qualifications pénales susceptibles d'être retenues dans les mouvements collectifs* » :

- « *L'organisation d'une manifestation illicite* », passible de 6 mois d'emprisonnement et 7 500 € d'amende ;

- « *La participation délictueuse à une manifestation en étant porteur d'une arme* » passible de 3 ans d'emprisonnement et de 45000 € d'amende ;
- « *L'opposition [par voies de fait ou violences] à l'exécution de travaux publics* » passible d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende ;
- « *L'entrave aux libertés de réunion et de travail* », dont la « *répression est aggravée lorsque cette entrave est réalisée à l'aide de coups, violences, voies de fait, destruction ou dégradation* », passible d'entre 1 et 3 ans d'emprisonnement et de 15 000 à 45 000 € d'amende ;
- « *La provocation à un attroupement armé* » qui peut se faire « *soit par des cris ou discours publics, soit par des écrits affichés ou distribués, soit par tout autre moyen de transmission de l'écrit, de la parole ou de l'image* », passible d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende, la peine pouvant être portée à 7 ans d'emprisonnement et 100 000 € d'amende « *lorsque la provocation est suivie d'effet* » ;
- « *La participation à un groupement en vue de la préparation de violences ou destructions* », passible d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende ;
- « *La dissimulation illicite du visage à l'occasion d'une manifestation* » passible de l'amende prévue pour les contraventions de la 5ème classe ;
- Les classiques délits spécifiques aux flics et gendarmes que sont « *les menaces* », « *l'outrage* », « *la rébellion* », et moins utilisée pour l'instant, « *l'embuscade* » (les peines encourues ne sont pas précisées dans la circulaire) ;
- Enfin, si jamais tout ça ne suffisait pas, sont listées les « *autres incriminations utiles (...) de façon générale, lors des heurts aux forces de l'ordre à l'occasion de mouvements collectifs* » : provocation directe à la rébellion ; port ou transport illicite d'armes ; entrave à l'action des secours ; destructions, dégradations, détériorations d'un bien appartenant à autrui ; fabrication ou détention de machines ou engins meurtriers ou incendiaires ; association de malfaiteurs. Cette dernière incrimination a l'air de faire kiffer les rédacteurs de la circulaire, qui précisent que cette qualification « *permet d'appréhender de nombreux comportements avant même la commission de plusieurs infractions (...), s'il s'avère que des personnes se sont groupées ou entendues en vue de préparer un ou plusieurs crimes ou délits punis d'au moins 5 ans d'emprisonnement* », et cite l'exemple fictif de « *deux personnes interpellées en possession d'un récipient d'essence sur la voie publique, en pleine nuit* »).

Il est ensuite rappelé les « *orientations procédurales préconisées* », c.à.d comment il est conseillé par le ministère de juger les personnes interpellées :

- « *Le déferrement et la comparution immédiate doivent être les réponses pénales privilégiées* », c.à.d qu'il vaut mieux ne pas nous laisser le temps de préparer notre défense.
- « *Les ouvertures d'information seront réservées aux faits complexes ou contestés ou aux procédures d'enquête diligentée en vue de l'interpellation, avant qu'ils ne passent à l'acte, des auteurs s'organisant et se préparant à commettre des violences ou des dégradations d'ampleur* ».
- Enfin, « *les alternatives aux poursuites peuvent être envisagées pour les faits les moins graves, isolés et non contestés* ».
- **Suit une sous-partie sur « les réquisitions de mesures ou peines de mise à l'écart d'un territoire »**, qui fait le tour des différentes peines permettant « *d'assurer l'éloignement d'un individu d'un lieu déterminé* » :
 - « *la peine d'interdiction de séjour [qui] limite la liberté d'aller et de venir de la personne condamnée en lui refusant l'accès et la fréquentation de différents lieux (...) [et] s'accompagne de mesures d'assistance et de surveillance* » ;
 - Les « *interdictions de paraître* », qui s'appliquent « *pour une durée de trois ans au plus* » « *aux délits punis d'une peine d'emprisonnement* ». À noter que cette restriction n'est PAS accompagnée d'autres mesures de surveillance.

- Enfin, dans certains cas « d'infractions pénales commises lors de manifestations », les personnes « *encourent à titre de peine complémentaire l'interdiction de participer à des manifestations sur la voie publique, dans des lieux fixés par la décision de condamnation, pour une durée ne pouvant excéder 3 ans* ».

→ « **Les conditions du recours à la force** »

Cette partie est vachement plus chiant à décrypter (je ne suis pas vraiment sûr d'avoir bien compris les détails de son contenu, peut-être parce qu'elle dit pas grand-chose en fait...). Elle commence par rappeler que « *les forces de l'ordre sont susceptibles de voir leur comportement ou leur action contestés pénalement, notamment en cas d'usage des armes* » – le but semble donc être d'assurer juridiquement les arrières des flics.

Il y est rappelé que « *la loi du 28 février 2017 relative à la sécurité publique a créé, dans le code de la sécurité intérieure (CSI), un nouvel article L. 435-1 définissant un régime commun d'usage des armes au profit des agents des forces de l'ordre* »¹ ;

Mais aussi qu'ils peuvent toujours « *faire usage de la force armée en situation de légitime défense (...) et lorsque l'état de nécessité est retenu* » ;

Et enfin que « *les gendarmes peuvent faire usage de leurs armes notamment en situation de maintien de l'ordre pour dissiper un attroupement* », soit « *après deux sommations de se disperser demeurées sans effet* », soit « *sans sommation (...) si des violences ou voies de fait sont exercées contre eux ou s'ils ne peuvent défendre autrement le terrain qu'ils occupent* ».

Un détail intéressant est la précision qu'« *il ne peut être fait usage d'arme à feu (notamment les grenades principalement à effet de souffle et leur lanceur (...)) que sur ordre exprès de ladite autorité par un moyen permettant d'en assurer la matérialité et la traçabilité, et après qu'il ait été effectué une troisième sommation* ».

Vu les pluies de grenades diverses qu'on s'est prises sur la gueule, je serais bien étonné qu'ils aient toujours respectés ces conditions. Je n'ai pas la moindre idée de comment des avocat.es pourraient utiliser ça, mais si vous en connaissez, vous pouvez leur souffler l'idée qu'il y a peut-être un truc à creuser...

3) « PRÉSENTER LES ATTENTES EN MATIÈRE DE REMONTÉE D'INFORMATIONS »

Cette dernière partie, plus courte, vise à donner les instructions nécessaires afin de bien alimenter les dispositifs de fichage et de renseignement.

Le ministère demande donc à tous les tribunaux de lui faire remonter toutes les informations concernant « *l'ensemble des faits enregistrés en lien avec l'opération d'évacuation de Notre-Dame-des-Landes, sur le site ou sur l'ensemble du territoire national* », ainsi les « *suites judiciaires données à ces procédures et des antécédents judiciaires des mis en cause* », en préconisant « *d'utiliser, pour vos comptes rendus, un tableau précisant les dates et lieux de l'infraction, l'identité et la nationalité de la personne, la qualification pénale retenue, l'orientation procédurale choisie et le cas échéant la décision de la juridiction de jugement* ».

Pour cette remontée d'informations, le ministère demande à ces agents d'utiliser deux boîtes mail : celle du « *bureau de la politique pénale générale, sur sa boîte structurelle liste.information.dacg-bppg@justice.gouv.fr* », et celle de « *la permanence de la direction des affaires criminelles et des grâces à l'adresse perm.dacg-cab@justice.gouv.fr* ». Si des personnes ont des idées de ce qu'elles pourraient faire avec ces adresses... Je dis ça, je dis rien...

ANNEXES

Après l'annexe 1 sur les « *Qualifications pénales susceptibles d'être retenues dans les mouvements collectifs* », déjà détaillée ci-dessus, suivent deux autres annexes :

- La « *fiche de mise à disposition* » qui doit être remplie par « *l'agent interpellateur* » (quand ce n'est pas un OPJ) dans le but de limiter les erreurs de procédure (cf. partie 1) ;

- Le tableau de « *Signalement infraction(s) commise(s) en lien avec l'opération d'évacuation de la ZAD de Notre Dame des Landes* », qui doit être rempli et renvoyé au ministère de l'injustice pour centraliser les informations (cf. partie 3).

1Ce nouvel article, qui aligne les règles de tir des policiers sur celle des gendarmes, est fièrement présenté par la circulaire comme conforme aux jurisprudences de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH). Il a pourtant été largement combattu quand il a été inscrit dans la loi, notamment par les collectifs de victimes de violences policières considérant qu'il instaurait un « permis de tuer » sous le nom de « présomption de légitime défense »

Le camping du Far Farwest vous ouvre ses portes sur la ZAD

Notre campement est installé sur les berges du Lac Tartien dès ce week-end, profitant d'un panorama unique dans un cadre géographique centrale, à seulement quelques mètres de la fameuse ferme de Saint-Jean du Tertre, proche de différents lieux aux charme atypiques appartenant à une espèce grandement menacée.

Au programme, une cuisine collective ainsi que différentes activités à la fois sportives et ludiques, avec pour thème principal l'autogestion populaire, vous seront proposées tout au long de la semaine et au delà, dans le quartier mais aussi sur l'ensemble de la ZAD. Vous découvrirez ainsi les saveurs locales et appréciez la faune hétérogène. Par ce biais nous espérons avancer sur la problématique qui nous est chère depuis plusieurs années : Comment donner de la consistance à nos rêves ?

Le séjour a été pensé pour laisser une grande part d'autonomie aux équipes qui prendront part à cette expérience, leur permettant ainsi d'aménager leurs horaires librement et d'initier des projets qui leurs seraient propres. Un grand jeu (dont les règles seront malheureusement constamment adaptables) représentera le fil rouge de notre semaine et pourra même s'étendre sur plusieurs années selon l'enthousiasme des participants. Après de nombreuses manches, on annonce une bataille particulièrement intense pour ce mardi 15 mai 2018, ne manquez pas cet événement, les places ne sont pas limitées.

Nous rappelons qu'une équipe bleue a déjà déclaré sa participation et annonce plusieurs centaines de membres, bluff ou pas, ils et elles annoncent être assuré.e.s de remporter la victoire cette année, fièr.e.s d'un tout nouvel arsenal. Il n'est reste pas moins que les opposants n'ont jamais faillit et garde la main sur cette compétition palpitante depuis maintenant plus de dix ans.

Nous conseillons à toutes et tous de s'équiper au mieux pour s'épanouir pleinement dans ce beau bocage nantais. Attention, des brumes toxiques et des animaux sauvages sont à prévoir. Il convient de se prémunir des risques.

Un camouflage est donc conseillé, des protections pour les yeux, les mains, la bouche, de la nourriture, une tente et un duvet confortable, des chaussures étanches, sa bonne humeur et son courage, tout le matériel et les outils qu'il ou elle croit nécessaire pour bâtir un monde meilleur et une ZAD durable. Toute aide est la bienvenue, il y a une place pour chacun, la Terre appartient à ceux qui la peuplent.

ZAD PARTOUT.

Camille.